

Rapport Financier



Rapport Financier

41 RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Principales transactions en 2004 et 2003 avec effet sur le périmètre du groupe

Impact des monnaies étrangères

Données financières clés

Performance financière

Activités opérationnelles par zone

Situation et ressources financières

Gestion des risques du marché

Recherche et développement

52 COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS ET ANNEXES

Compte de résultats consolidé

État consolidé des bénéfices et pertes pris en compte

Bilan consolidé

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Annexes aux comptes annuels consolidés

Rapport du commissaire

100 INFORMATION AUX ACTIONNAIRES

Résultats, dividendes, actions et cours de l'action

Actionnaires

Évolution du cours de l'action InBev, comparé au Dow Jones Euro Stoxx 50

Calendrier financier

Contact avec les investisseurs

102 GLOSSAIRE

Rapport de gestion du conseil d'administration

Le rapport de gestion du conseil d'administration doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités d'InBev.

PRINCIPALES TRANSACTIONS EN 2004 ET 2003 AVEC EFFET SUR LE PÉRIMÈTRE DU GROUPE

Plusieurs acquisitions, cessions et joint-ventures ont influencé notre bénéfice d'exploitation et notre situation financière durant ces deux dernières années.

TRANSACTIONS EN 2003

ACQUISITION DES ACTIVITES BRASSICOLES DU GROUPE KK EN CHINE

En novembre 2002, InBev (le nouveau nom d'Interbrew) a acquis une participation de 70% dans les opérations brassicoles du groupe chinois KK, situé dans le delta du Yang Tsé. La finalisation de l'acquisition a eu lieu en avril 2003. Le groupe KK génère annuellement un volume d'environ 2,3m d'hectolitres, principalement dans la région côtière du Sud Est.

ACQUISITION DES DROITS DE LICENCE ET DE DISTRIBUTION DES MARQUES INBEV EN ITALIE

En janvier 2003, InBev a signé une convention mettant fin à l'accord de licence et de distribution de ses produits en Italie par une tierce partie. En conséquence, InBev a repris le contrôle de ses marques et propose, depuis le 1er mars 2003, un portefeuille complet sur le marché italien.

ACQUISITION D'UNE PARTICIPATION MAJORITAIRE DANS APATIN

En septembre 2003, InBev a annoncé la conclusion d'un partenariat stratégique avec Apatinska Pivara Apatin, leader du marché serbe. InBev a acquis 50% des actions. Depuis décembre 2003, InBev détient 87,36% des actions. Apatin est le leader sur le marché serbe avec une part de marché de 39%.

AUGMENTATION DE PARTICIPATIONS MAJORITAIRES

InBev a augmenté ses participations majoritaires dans plusieurs de ses filiales. Comme celles-ci étaient déjà complètement consolidées, ces transactions n'ont pas eu d'impact sur le bénéfice d'exploitation, mais ont réduit les intérêts minoritaires et ont donc influencé le bénéfice net de la société.

Participations majoritaires	31 décembre 2003	31 décembre 2002
Nanjing Interbrew Jinling Brewery, en Chine	80,00%	60,00%
Brauergilde Hannover, en Allemagne ⁽¹⁾	100,00%	99,43%
Sun Interbrew, en Russie	73,64%	67,95%
Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch	93,67%	92,88%
Kamenitza, en Bulgarie	85,05%	84,78%

VENTE DE LA PARTICIPATION MINORITAIRE EN NAMIBIE

En avril 2003, InBev a conclu un accord portant sur la vente de sa participation minoritaire dans Namibian Breweries Limited. InBev a également prolongé, pour un nouveau terme de 10 ans, son contrat de licence avec Namibian Breweries Limited pour la production, la commercialisation et la distribution de la Beck's sur les marchés namibien et sud-africain.

ACQUISITION DE KOMBINAT NAPITKOV EN RUSSIE ET AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION DANS YANTAR (EN UKRAINE)

En août 2003, Sun Interbrew a acquis 100% de la brasserie Kombinat Napitkov située en République de Tchouvache et a augmenté en juillet sa participation dans Yantar de 42,53%.

PARTENARIAT AVEC LE GROUPE LION EN CHINE

En janvier 2004, InBev a finalisé la transaction initialement annoncée en septembre 2003 avec le Groupe malais Lion. Cet accord porte sur l'acquisition d'une participation majoritaire dans les activités brassicoles du Groupe Lion en Chine. Cet accord porte sur 11 nouvelles brasseries qui produisent environ 10,6m d'hectolitres vendus. Cette transaction n'a pas été consolidée dans les états financiers de 2003.

ACQUISITION DE LA BRASSERIE SPATEN EN ALLEMAGNE

En septembre 2003, InBev a conclu un accord stratégique avec Gabriel Sedlmayr-Franziskaner Bräu KGaA ("Spaten"), société publique cotée à la bourse de Munich, Stuttgart et de Francfort. Cette acquisition permettra à InBev de devenir le premier brasseur en Bavière et d'acquérir Dinkelacker-Schwaben-Bräu AG ("Dinkelacker") qui est implanté à Stuttgart et est l'un des principaux brasseurs de la région de Baden-Württemberg. L'impact annuel de cette acquisition sera d'environ 4,9m d'hectolitres vendus. En décembre 2003, la commission européenne a autorisé le partenariat d'InBev avec Spaten. La clôture de cette transaction reste tributaire de l'approbation des actionnaires qui a pris effet durant la seconde moitié de l'année 2004. Cette transaction n'a pas été consolidée dans les états financiers de 2003.

⁽¹⁾ A son tour, Brauergilde Hannover a augmenté ses participations majoritaires dans plusieurs sociétés du groupe, y compris Gilde Brauerei AG et Hasseröder Brauerei GmbH (augmentation jusqu'à 100%) et Hofbrauhaus Wolters AG (augmentation jusqu'à 90,13%).

TRANSACTIONS 2004

CRÉATION D'INBEV

Le 3 mars, Interbrew et Companhia de Bebidas das Américas ('AmBev') ont annoncé leur intention de créer InBev, le Premier Brasseur Mondial. Cette transaction unit Interbrew, le troisième plus grand brasseur mondial réalisant des ventes dans plus de 130 pays, et AmBev, le cinquième plus grand brasseur mondial, qui détient environ 65% du marché brésilien. Au moment de l'annonce de la transaction, InBev détenait une part de marché mondiale s'élevant à 13% et occupait la première ou la deuxième position dans plus de 20 marchés brassicoles importants. La transaction a pris effet en date du 27 août 2004. Les résultats consolidés 2004 d'InBev incluent les résultats d'AmBev à concurrence de 4 mois (les mois de septembre à décembre).

ACCORD CONCLU AVEC FEMSA

Le 24 mai, InBev et Fomento Economico Mexicana SA de CV ('Femsa') ont annoncé le démantèlement de leurs participations croisées aux Etats-Unis et au Mexique ainsi que le transfert des droits de distribution détenus par la joint-venture américaine des deux entreprises à une filiale américaine du brasseur mexicain. Labatt U.S.A. a poursuivi la distribution des marques de CCM (les marques Femsa) aux Etats-Unis durant une période transitoire de quatre mois après la conclusion de l'accord et ce en vertu d'un contrat de distribution exclusive temporaire. La transaction a pris effet en date du 31 août 2004. Les résultats consolidés 2004 d'InBev incluent 8 mois des résultats de Femsa (mise en équivalence et revenus relatifs à un contrat de gestion).

ACQUISITION D'UNE PARTICIPATION SUPPLÉMENTAIRE DANS ORIENTAL BREWERY

En janvier 2004 et suite à l'exercice d'une option put, InBev a accru sa participation dans sa filiale sud coréenne par le biais de l'acquisition de 100% de la société HOPS Cooperatieve U.A. qui détient 44.16% d'Oriental Brewery. Cette opération a entraîné une augmentation à 95.08% de notre participation majoritaire. Cette transaction a réduit l'intérêt des minoritaires et a augmenté la part revenant à InBev dans le résultat net et les fonds propres de sa filiale sud coréenne.

AUGMENTATION DE PARTICIPATIONS MAJORITAIRES

La société a augmenté ses participations majoritaires dans plusieurs de ses filiales. Comme celles-ci étaient déjà complètement consolidées, ces transactions n'ont pas eu d'impact sur le bénéfice d'exploitation, mais ont réduit les intérêts minoritaires et ont donc influencé le bénéfice net de la société.

Participations majoritaires	31 décembre 2004	31 décembre 2003
Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch	94,33%	93,67%
Kamenitza, en Bulgarie	85,12%	85,05%
Sun Interbrew, en Russie	76,00%	73,64%
Apatinska Pivara Apatin, en Serbie	98,99%	87,36%

ACQUISITION DE ZHEJIANG SHILIANG BREWERY COMPANY LTD.

En juin 2004, InBev a acquis une participation majoritaire de 70% dans la société Zhejiang Shiliang Brewery Company Ltd. qui est établie dans le delta du Yangtze. Cette opération renforce la position de numéro 1 qu'InBev occupe dans la province de Zhejiang. Suite à l'apport par Zhejiang Shiliang de 2m d'hectolitres vendus, la société aura une part de marché proche de 50%. Cette transaction a pris effet en juillet 2004 et les résultats consolidés 2004 d'InBev contiennent 6 mois de résultat de Zhejiang Shiliang.

ACQUISITION DE LA PARTICIPATION DANS SUN INTERBREW LTD. DÉTENUE PAR SUN TRADE HOLDING

Le 12 août, InBev et SUN Trade (International) Ltd., les actionnaires de contrôle de SUN Interbrew Ltd., ont annoncé qu'ils avaient conclu un accord en vertu duquel InBev allait acquérir les actions avec droit de vote et les actions sans droit de vote de SUN Interbrew Ltd. détenues par SUN Trade (International) Ltd.. De plus, il sera mis fin au pacte d'actionnaires relatif à SUN Interbrew Ltd. existant entre SUN Trade (International) Ltd. et InBev. La rémunération pour l'achat des actions et pour l'annulation du pacte d'actionnaires prendra la forme de l'octroi de 20.000.111 actions InBev. Au moment où l'accord entrera en vigueur et compte tenu de l'acquisition d'actions sur le marché, InBev détiendra 75,5% des actions avec droit de vote et 96,1% des actions sans droit de vote de SUN Interbrew Ltd. ce qui constitue un intérêt économique de 91,2% dans SUN Interbrew Ltd.. Après l'entrée en vigueur de l'accord, SUN Trade (International) Ltd. et ses filiales détiendront environ 3,4% du capital d'InBev et ce en tenant compte de l'augmentation du capital engendrée par la finalisation de l'opération AmBev.

ACQUISITION DE LA PARTICIPATION DANS SUN INTERBREW LTD. DETENUE PAR ALFA-ECO HOLDING

Le 3 janvier 2005, InBev a annoncé avoir conclu en date du 31 décembre 2004 un accord avec Alfa-Eco en vertu duquel InBev fera l'acquisition des actions sans droit de vote et des actions avec droit de vote de SUN Interbrew Ltd. détenues par Alfa-Eco. Au moment où le présent accord et l'accord avec SUN Trade (International) Ltd. entreront en vigueur et en tenant compte des actions acquises sur le marché, InBev détiendra 97,3% des actions avec droit de vote et 98,8% des actions sans droit de vote de SUN Interbrew Ltd., ce qui lui donnera un intérêt économique de 98,5% dans SUN Interbrew Ltd.. Les résultats 2004 d'InBev incluent une charge de 100m d'euros relative à la présente transaction.

INBEV ET SUN TRADE MODIFIENT LEUR ACCORD RELATIF A L'ACQUISITION DES ACTIONS SUN INTERBREW LTD. DÉTENUES PAR SUN TRADE

InBev et SUN Trade (International) Ltd. ont annoncé le 10 janvier 2005 avoir modifié les termes de leur accord annoncé le 12 août 2004. Cet accord portait sur l'acquisition par InBev des actions avec droit de vote et des actions sans droit de vote de SUN Interbrew Ltd. détenues par SUN Trade (International) Ltd.. Les deux sociétés ont décidé d'un commun accord de modifier la rémunération accordée à SUN Trade (International) Ltd.. Celle-ci est passée de 20.000.111 actions InBev à 12.500.001 actions InBev et un montant en numéraire calculé sur base de la valeur de 7.500.110 actions InBev valorisées au prix moyen des actions InBev au cours des 25 séances boursières précédant une date correspondant à deux jours ouvrables avant la date de l'entrée en vigueur de l'accord. Après l'entrée en vigueur de la transaction, SUN Trade (International) Ltd. et ses filiales détiendront environ 2% du capital d'InBev. Cette transaction et celle avec Alfa-Eco, mentionnée ci-dessus, ont été finalisées le 31 janvier 2005.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Nous vous prions de vous référer à l'annexe 31 des états financiers consolidés pour de plus amples informations.

IMPACT DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

L'évolution des taux de change des monnaies étrangères a eu un impact important sur nos états financiers. En 2004, 14,0% (2003-18,9%) de notre chiffre d'affaires net était réalisé en livre sterling, 13,8% (2003-16,8%) en dollar canadien, 7,8% (2003-9,5%) en dollar américain, 4,9% (2003-6,4%) en won sud-coréen, 6,2% (2003-5,7%) en rouble russe, 11,4% en real brésilien (2003-zéro) et 1,6% en peso argentin (2003-zéro). De plus, le bénéfice net, et plus spécifiquement la quote-part dans le résultat des entreprises associées, est influencée par le peso mexicain suite à la vente, au 31 août 2004, de notre participation de 30% dans Femsa.

L'évolution des taux de change a influencé négativement le chiffre d'affaires net en 2004 à concurrence de (142)m d'euros, le bénéfice d'exploitation avant amortissements et dépréciations (EBITDA) pour (33)m d'euros et le bénéfice d'exploitation (EBIT) pour (22)m d'euros.

Notre bénéfice net a été négativement influencé par l'évolution des taux de change à concurrence de (20)m d'euros et notre bénéfice net par action avant amortissement du goodwill de (22)m d'euros soit (0,05) euro par action.

L'évolution des taux de change a eu un impact de (112)m d'euros sur notre dette financière nette et de (106)m d'euros sur nos capitaux propres.

DONNÉES FINANCIÈRES CLÉS

Le tableau ci-dessous reprend les différents composants de notre bénéfice net courant ainsi que certaines autres données.

Millions d'euros	2004	%	2003	%
Chiffre d'affaires net ⁽¹⁾	8.568	100,0	7.044	100,0
Coûts des ventes	(3.996)	46,6	(3.385)	48,1
Marge brute	4.572	53,4	3.659	51,9
Frais de distribution	(953)	11,1	(778)	11,0
Frais commerciaux et de marketing	(1.544)	18,0	(1.377)	19,5
Frais administratifs	(728)	8,5	(615)	8,7
Autres revenus/frais d'exploitation	(96)	1,1	(50)	0,7
Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT normalisé)	1.251	14,6	839	11,9
Éléments non-récurrents	59	0,7	-	-
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	1.310	15,3	839	11,9
Bénéfice net normalisé	621	7,2	505	7,2
Bénéfice net	719	8,4	505	7,2
Amortissements et dépréciations sur les immobilisations corporelles et incorporelles (autres que goodwill)	(799)	9,3	(539)	7,7
Amortissements et dépréciations du goodwill	(216)	2,5	(120)	1,7
EBITDA normalisé	2.112	24,6	1.498	21,3
EBITDA	2.325	27,1	1.498	21,3
ROIC ⁽²⁾ normalisé	12,9%		10,6%	
ROIC ⁽²⁾	14,5%		10,6%	

⁽¹⁾ Le chiffre d'affaires net moins les accises. Dans de nombreux pays, les accises constituent une grande partie des coûts de la bière facturée à nos clients.

⁽²⁾ Se référer au glossaire.

Chaque fois qu'il est utilisé dans le présent document, le terme 'normalisé' fait référence à des mesures de la performance de la société (EBITDA, EBIT, Bénéfice net, ROIC, Bénéfice par action) avant éléments non-récurrents. Les éléments non-récurrents sont des revenus ou des charges qui ne sont pas enregistrés de façon habituelle dans le cadre de l'activité normale de la société et qui doivent dès lors être présentés séparément étant donné qu'ils sont importants, de part leur taille ou leur nature, pour la bonne compréhension des résultats sous-jacents de l'entreprise. InBev estime que la communication et l'explication des données normalisées sont essentielles afin de permettre aux lecteurs des états financiers d'InBev de bien comprendre la performance durable d'InBev. Les données normalisées sont des mesures utilisées par la direction de la société. Elles ne peuvent remplacer en tant qu'indicateurs de la performance de la société les données établies en vertu des normes IFRS.

PERFORMANCE FINANCIÈRE

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Notre chiffre d'affaires net a augmenté de 1.524m d'euros, soit 21,6%, passant de 7.044m d'euros en 2003 à 8.568m d'euros en 2004. Cette augmentation est le résultat d'un effet net positif de 1.363m d'euros lié aux acquisitions et cessions d'activités (principalement l'acquisition d'AmBev en Amérique centrale et du Sud, du groupe Spaten en Allemagne et du groupe Lion et de Zhejiang Shiliang Brewery Company en Chine), d'un effet négatif de (142)m d'euros lié aux variations des taux de change, et enfin d'une croissance interne positive de 303m d'euros, soit 4,3%. Cette croissance est supérieure à celle de la croissance interne des volumes qui s'élève à 3,3% et ce, grâce à notre mix de produits et à l'augmentation de nos prix.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation (à l'exclusion des accises et des charges non récurrentes) ont augmenté de 1.112m d'euros, soit 17,9%, passant de 6.205m d'euros (88,1% du chiffre d'affaires net) en 2003 à 7.317m d'euros (85,4% du chiffre d'affaires net) en 2004. Cette augmentation des dépenses est le résultat d'une augmentation de 1.025m d'euros liée aux acquisitions et cessions, une diminution de (120)m d'euros liée aux variations des taux de change et enfin d'une croissance interne des dépenses de 207m d'euros, soit 3,3%. Cette augmentation est inférieure à la croissance interne de notre chiffre d'affaires net, soit 4,3%.

Le coût des ventes a enregistré une croissance interne de 4,5%. Abstraction faite de la croissance des volumes, cette augmentation est due à la modification du mix de nos produits, tant au niveau des marques qu'au niveau du type de conditionnement, en Europe centrale et Europe de l'Est (plus de bière haut de gamme et plus de PET) et en Corée (plus de PET), à l'augmentation du prix des bouteilles en Russie et à l'augmentation des charges d'amortissement en Europe de l'Est suite à la mise en œuvre d'investissements importants destinés à accroître nos capacités de production et en Corée, suite à nos investissements dans des lignes de production PET.

Nos frais de distribution ont enregistré une croissance interne de 6,5%. Abstraction faite de la croissance des volumes, cette augmentation est principalement attribuable à la Russie, à la Chine et à l'Europe de l'Ouest. En Russie, les distances moyennes de livraison ont augmenté suite à la très forte demande pour nos produits enregistrée dans la partie orientale du pays. Nos coûts de distribution en Russie ont été également influencés négativement par une augmentation des tarifs ferroviaires supérieure à l'inflation. En Chine, nos frais de distribution ont subi l'influence négative de l'augmentation du coût des produits pétroliers ainsi que celle de modifications de la législation. En Europe de l'Ouest, l'augmentation de nos coûts de distribution est due à la croissance de nos activités de distribution directe ainsi qu'au coût du tri des emballages consignés en Allemagne.

Les frais commerciaux et de marketing ont connu une croissance interne modeste de 1,3% et ce suite à une utilisation plus efficace des dépenses commerciales.

Les frais administratifs ont enregistré une croissance interne de 3,3%, ce qui correspond à une augmentation légèrement supérieure à la moyenne pondérée de l'inflation. Cette augmentation est principalement due à la croissance de nos investissements en informatique ainsi qu'à des frais de consultance en Russie et en Belgique et à l'augmentation des frais administratifs engendrée par la croissance de nos activités de distribution directe en Europe de l'Ouest.

Exception faite des dépréciations non récurrentes, nos charges d'amortissement (autres que celles relatives au goodwill) exprimées en pourcentage de notre chiffre d'affaires net ont connu une légère croissance. Celle-ci peut être expliquée principalement par nos investissements en termes de capacité de production mais aussi dans le domaine commercial en Europe de l'Est ainsi que par nos investissements dans la distribution directe en Europe de l'Ouest. L'amortissement du goodwill en pourcentage du chiffre d'affaires net a également connu une augmentation suite à l'augmentation du goodwill causée par les acquisitions de l'année en Amérique centrale et du Sud, en Allemagne et en Chine ainsi que par l'acquisition de la participation supplémentaire dans Oriental Brewery en Corée.

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION NORMALISÉ AVANT AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS (EBITDA NORMALISÉ)

Le bénéfice d'exploitation normalisé avant amortissements et dépréciations a augmenté de 614m d'euros soit 41,0%, passant de 1.498m d'euros (21,3% du chiffre d'affaires net) en 2003 à 2.112m d'euros (24,6% du chiffre d'affaires net) en 2004. Cette augmentation de 614m d'euros est le résultat d'un effet positif de 514m d'euros lié aux acquisitions et cessions, d'un effet négatif de (33)m d'euros attribuable aux variations des taux de change et, finalement, d'une croissance interne positive de 133m d'euros, soit 8,9%.

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION NORMALISÉ (EBIT NORMALISÉ)

Le bénéfice d'exploitation normalisé a augmenté de 412m d'euros soit 49,1%, passant de 839m d'euros en 2003 (11,9% du chiffre d'affaires net) à 1.251m d'euros en 2004 (14,6% du chiffre d'affaires net). Cette augmentation de 412m d'euros est le résultat d'un effet positif de 338m d'euros attribuable aux acquisitions et cessions, d'un effet négatif de (22)m d'euros suite aux variations des taux de change et enfin d'une croissance interne positive de 96m d'euros, soit 11,5%.

ROIC NORMALISÉ

Le retour normalisé sur les capitaux investis (ROIC normalisé) est calculé sur base du bénéfice d'exploitation normalisé avant impôts normalisé, plus la quote-part dans le résultat des entreprises associées, plus les dividendes de sociétés non consolidées, divisé par les capitaux investis incluant le goodwill à la valeur nette comptable. Un prorata est appliqué pour les nouvelles acquisitions.

Le ROIC normalisé a augmenté de 230pb, passant de 10,6% en 2003 à 12,9% en 2004. En tenant compte des éléments non-récurrents, le ROIC est passé de 10,6% en 2003 à 14,5% en 2004. Les principaux facteurs contribuant à cette augmentation significative du ROIC sont l'augmentation du bénéfice d'exploitation influencé principalement par l'impact de l'entrée dans le périmètre de consolidation des activités en Amérique centrale et du Sud, augmentation partiellement compensée par la hausse des capitaux investis dans la région Asie-Pacifique suite à l'acquisition d'une participation supplémentaire dans Oriental Brewery en Corée. Il convient de noter que l'impact positif dans le périmètre de l'Amérique centrale et du Sud est particulièrement important grâce à l'effet combiné, d'une part, des résultats d'AmBev à concurrence de 4 mois dans le bénéfice net d'exploitation normalisé avant impôts, et d'autre part, grâce au prorata du capital investi, à concurrence aussi de 4 mois (se référer au glossaire pour la définition du ROIC). Abstraction faite des nouvelles activités en Amérique centrale et du Sud, le ROIC normalisé a augmenté de 10,6% en 2003 à 11,8% en 2004.

COÛTS FINANCIERS NETS

Les charges financières nettes se sont élevées à (172)m d'euros en 2004 comparées à (131)m d'euros en 2003. Cette augmentation des charges financières nettes de (41)m d'euros est expliquée par une évolution interne négative de (12)m d'euros, par l'impact négatif des acquisitions et cessions à concurrence de (32)m d'euros partiellement compensée par un impact positif de 3m d'euros des fluctuations des taux de change.

A périmètre comparable, l'augmentation de la charge des intérêts (suite à l'augmentation des taux d'intérêt moyen et à une dette nette moyenne en légère hausse) et la croissance des autres charges financières ont été pratiquement compensées par une amélioration de nos résultats de change.

L'impact des acquisitions et cessions est principalement le fait de l'entrée d'AmBev dans le périmètre. Des charges d'intérêt importantes (en raison de taux d'intérêt moyens supérieurs à ceux enregistrés pour le reste de la société) et d'autres charges financières sont en grande partie compensées par des profits de change, principalement non réalisés, et par des profits non réalisés sur des instruments dérivés de couverture des taux d'intérêt pour lesquels la méthode comptable dite de couverture (hedge accounting) n'a pu être appliquée.

QUOTE-PART DANS LE RÉSULTAT DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

La quote-part dans le résultat des entreprises associées s'est élevée à 23m d'euros en 2004 et de 35m d'euros en 2003. FEMSA Cerveza représente la presque totalité du résultat des entreprises associées en 2004 et 2003. La diminution de notre quote-part est due à concurrence de (10)m d'euros à l'impact de la vente dans le courant de l'année de notre participation dans FEMSA Cerveza, à l'évolution négative des taux de change pour (5)m d'euros et à la croissance interne pour 2m d'euros.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Les impôts (courants et différés) sur le résultat courant après éléments non-récurrents se sont élevés à (263)m d'euros en 2004 soit 23,1% du bénéfice de l'exercice avant impôts et avant résultat des entreprises associées, et à (185)m d'euros en 2003, soit 26,1%. Abstraction faite des éléments non-récurrents, le taux d'imposition effectif s'élève à 25,1%.

INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires ont augmenté de (53)m d'euros en 2003 à (179)m d'euros en 2004. Les variations des taux de change ont eu un impact de 3m d'euros; l'entrée en périmètre des minoritaires d'Amérique centrale et du Sud ont eu un impact de (134)m d'euros; l'entrée de minoritaires au sein de notre filiale canadienne suite à l'apport de la société à AmBev a eu un impact de (10)m d'euros; l'augmentation de notre participation dans notre filiale coréenne a contribué 23m d'euros tandis que l'augmentation des bénéfices de nos filiales d'Europe de l'Est a eu un impact de (10)m d'euros.

BÉNÉFICE NET NORMALISÉ

Le bénéfice net normalisé a augmenté de 116m d'euros passant de 505m d'euros en 2003 à 621m d'euros en 2004. Cette augmentation tient compte d'un effet négatif de l'évolution des taux de change de (17)m d'euros.

BÉNÉFICE PAR ACTION NORMALISÉ

Calculé sur base du bénéfice net normalisé avant amortissement du goodwill, le bénéfice par action normalisé a augmenté de 1,45 à 1,69, soit une croissance de 16,6%. Si l'on retire l'impact négatif lié à l'évolution des taux de change de (0,05) euro par action, le bénéfice par action augmente de 19,7%.

ÉLÉMENTS NON-RÉCURRENTS

Notre EBITDA, notre bénéfice d'exploitation et notre bénéfice net incluent les éléments non-récurrents suivants :

	2004	2003	Evolution
EBITDA normalisé	2.112	-	-
Cession d'activités	473	-	-
Restructurations et coûts d'intégration	(165)	-	-
Autres, principalement la charge relative à la transaction avec Alfa-Eco	(95)	-	-
EBITDA	2.325	-	-

	2004	2003	Evolution
Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT)	1.251	-	-
Cession d'activités	473	-	-
Restructurations et coûts d'intégration	(165)	-	-
Dépréciations (restructuration)	(73)	-	-
Dépréciations d'actifs (autres)	(81)	-	-
Autres, principalement la charge relative à la transaction avec Alfa-Eco	(95)	-	-
Bénéfice d'exploitation	1.310	-	-

	2004	2003	Evolution
Bénéfice net normalisé	621	-	-
Cession d'activités	405	-	-
Restructuration (incluant la dépréciation pour restructuration) et coûts d'intégration	(140)	-	-
Dépréciations d'actifs (autres)	(68)	-	-
Autres, principalement la charge relative à la transaction avec Alfa-Eco	(99)	-	-
Bénéfice net	719	-	-

InBev et Femsma ont annoncé en 2004 le démantèlement de leurs participations croisées aux Etats-Unis et au Mexique. Ces transactions ont généré un bénéfice avant impôts de 488m d'euros et un bénéfice net de 419m d'euros. InBev a engagé une revue stratégique de ses activités en Bosnie Herzégovine qui a conduit à la décision de mettre fin à ses activités industrielles dans ce pays. Ce désengagement prendra la forme d'une vente ou d'une liquidation de notre filiale locale ce qui engendrera une charge de (14)m d'euros.

InBev a poursuivi en 2004 l'étude stratégique de son réseau de brasserie. Dans le cadre de cette étude, la direction a annoncé la fermeture des brasseries situées à Belfast et Manchester au Royaume-Uni et celle de la brasserie de New Westminster au Canada. Les coûts totaux engendrés en 2004 par la fermeture de ces usines se sont élevés à un montant de (120)m d'euros avant impôts. Ils incluent des réductions de valeur ((73)m d'euros) sur des actifs immobilisés afin de les ramener à leur valeur marchande et des frais de restructuration, notamment les frais de licenciement et autres frais relatifs aux fermetures ((47)m d'euros). Après impôts et après quote-part des minoritaires, les coûts enregistrés en 2004 s'élèvent à (69)m d'euros.

Durant l'année, InBev a continué la revue de ses coûts opérationnels et en particulier de ses frais généraux. Cet examen a conduit la direction à annoncer une restructuration de ses activités canadiennes ce qui a engendré des coûts de restructuration s'élevant à (51)m d'euros avant impôts et à (17)m d'euros après impôts et quote-part des minoritaires. Ces coûts sont relatifs à des frais de licenciement et divers coûts afférent à la réorganisation.

Suite à l'alliance entre Interbrew et AmBev, la société a entamé une revue de son modèle de fonctionnement et de ses structures de gestion. Cette revue a donné lieu à des frais d'intégration s'élevant en 2004 à (28)m d'euros avant impôt et à (26)m d'euros après impôts et quote-part des minoritaires. Ces frais portent principalement sur des coûts de licenciement ((17)m d'euros) mais incluent également des frais de consultance et des coûts divers ((11)m d'euros).

Une analyse de la valeur nette comptable des actifs détenus par la société a entraîné la dépréciation de certains goodwill, actifs incorporels et corporels et participations. Les actifs relatifs aux boissons non alcoolisées situés en Allemagne ont fait l'objet d'une dépréciation pour les ramener à leur valeur recouvrable ce qui a entraîné une charge non cash de (20)m d'euros. L'examen de la valeur recouvrable des droits de distribution de la marque Bass aux Etats-Unis que nous avons acquis en 2003 a donné lieu à une charge non cash de (28)m d'euros. L'examen de nos activités en Europe centrale et de l'Est, qui est effectué de façon régulière, a entraîné des dépréciations relatives à certains goodwill (charge avant impôts de (6)m d'euros) et à certains actifs corporels (charge avant impôts de (27)m d'euros). Après impôts et après quote-part des minoritaires, les charges non cash susmentionnées se sont élevées à (68)m d'euros en 2004.

InBev et Alfa-Eco ont conclu en date du 31 décembre 2004 un accord en vertu duquel InBev fera l'acquisition de la totalité des actions avec droit de vote et des actions sans droits de vote de SUN Interbrew Ltd. détenues par Alfa-Eco. De plus, Alfa-Eco a pris un certain nombre d'engagements. Cette transaction a donné lieu à une charge de (100)m d'euros en 2004.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES PAR ZONE

Le tableau ci-dessous indique nos volumes totaux des ventes au niveau mondial, répartis par zone et par pays. Les volumes totaux n'incluent pas seulement les marques et les licences que nous possédons, mais aussi les marques de tiers que nous brassons en tant que sous-traitant et les produits de tiers que nous vendons à travers notre réseau de distribution, particulièrement en Europe de l'Ouest. Les volumes vendus via nos activités d'exportation sont mentionnés séparément.

VOLUME DES VENTES D'INBEV AU NIVEAU MONDIAL

Millions d'hectolitres	2004	2003
AMÉRIQUE DU NORD		
Canada	9,4	9,7
Etats-Unis	6,8	6,3
Cuba	0,8	0,8
	17,0	16,8
AMÉRIQUE CENTRALE & DU SUD		
Quinsa	4,9	-
Brésil- bières	23,8	-
Brésil- boissons non alcoolisées	7,7	-
République Dominicaine	0,5	-
Equateur	0,1	-
Guatemala	0,1	-
Pérou	0,8	-
Venezuela	0,8	-
	38,7	-
EUROPE DE L'OUEST ⁽¹⁾		
Royaume-Uni	12,6	13,9
Belgique	6,4	6,5
Pays-Bas	2,6	2,7
France	2,4	2,5
Luxembourg	0,2	0,2
Allemagne ⁽²⁾	10,4	10,2
Italie	1,0	1,0
Exportation & licences	3,7	3,2
	39,3	40,2
EUROPE CENTRALE ET DE L'EST		
Europe centrale		
Hongrie	2,3	2,3
Bulgarie	1,4	1,1
Croatie	1,6	1,7
Roumanie	2,2	2,0
Serbie-Monténégro	3,6	1,3
Bosnie Herzégovine	0,1	0,1
République Tchèque	2,6	2,6
	13,8	11,1
Europe de l'Est		
Russie	13,0	10,8
Ukraine	7,5	6,5
	20,5	17,3
	34,3	28,4
ASIE-PACIFIQUE		
Corée du Sud	7,5	7,7
Chine	14,7	2,6
	22,2	10,3
Activités d'exportation	2,2	2,2
Total (à l'exception de notre quote-part dans nos participations minoritaires)	153,7	97,9
Quote-part dans nos participations minoritaires (année complète) ⁽³⁾	8,4	9,8
Total	162,1	107,7

⁽¹⁾ Y compris la sous-traitance/les produits commerciaux : 4,9m d'hectolitres en 2004 et 6,1m d'hectolitres en 2003; la diminution est expliquée par la fin du contrat Heineken et par le consentement mutuel relatif à la résiliation avec le plus grand groupe de licence qui comprend un grand nombre de grossistes ne générant pas de marge au Royaume-Uni.

⁽²⁾ Depuis 2004, l'Allemagne intègre les volumes du groupe Spaten, à concurrence de 1,0m d'hectolitres en 2004 (dont 0,3m d'hectolitres sont comptabilisés sous les activités d'exportations et licences d'Europe de l'Ouest).

⁽³⁾ Y compris les volumes de Femsa pour seulement 8 mois en 2004.

Les paragraphes qui suivent contiennent une explication relative à la conduite en 2003 et 2004 de nos activités en Amérique du Nord, Amérique centrale et du Sud, Europe de l'Ouest, Europe centrale et de l'Est et en Asie-Pacifique. Cette segmentation a été mise à jour depuis l'année passée et est le reflet des changements de la structure du management d'InBev. Les produits et services autres que ceux relatifs aux boissons à base de malt représentent moins de 10% du chiffre d'affaires, du bénéfice d'exploitation et des actifs nets du groupe. Ceci explique pourquoi nous avons opté pour une segmentation basée sur la géographie. Nous fournissons néanmoins sur base volontaire certaines informations séparées pour la bière et les boissons non alcoolisées au Brésil étant donné que celles-ci représentent une part significative des activités d'InBev dans ce pays.

Les montants mentionnés et expliqués ci-dessous ne reflètent ni les activités d'exportation, ni celles des sociétés holding. Pour les exercices 2004 et 2003, les sociétés holding et les activités d'exportation représentaient respectivement 95m d'euros et 49m d'euros au niveau de l'EBITDA normalisé, et respectivement 77m d'euros et 44m d'euros au niveau de notre bénéfice d'exploitation normalisé. L'augmentation de la rentabilité au niveau de l'EBITDA est due à la réduction de nos frais administratifs et à l'augmentation des management fees et des royalties perçues par les sociétés holding.

Les capitaux investis des sociétés holding et des activités d'exportation ont augmenté passant de 109m d'euros en 2003 à 227m d'euros en 2004, principalement en raison du transfert vers différentes entités du goodwill relatif à l'acquisition de Becks.

AMÉRIQUE DU NORD

	2004	2003	Evolution
Chiffre d'affaires net	1.852	1.849	0,2%
EBITDA normalisé (*)	426	387	10,1%
EBITDA	810	387	109,3%
Bénéfice d'exploitation normalisé (**)	301	272	10,7%
Bénéfice d'exploitation	632	272	132,4%
Capital investi normalisé	1.677	1.845	(9,1)%
Capital investi	1.510	1.845	(18,2)%
ROIC normalisé	17,7%	14,9%	280pb
ROIC	37,7%	14,9%	2.280pb

(*) Avant les éléments non-récurrents relatifs à la cession d'activités générant un gain de 488m d'euros et les coûts non-récurrents liés aux restructurations de (89)m d'euros.

(**) Avant les éléments non-récurrents relatifs à la cession d'activités générant un gain de 488m d'euros et les coûts non-récurrents de restructuration de (89)m d'euros et aux charges de dépréciation de (54)m d'euros.

Le chiffre d'affaires net a augmenté de 3m d'euros et ce en dépit de l'impact négatif des fluctuations des taux de change à concurrence de (88)m d'euros suite au renforcement de l'euro par rapport au dollar canadien et au dollar américain. Abstraction fait de cet élément, l'augmentation nette de 91m d'euros subit l'impact d'une diminution de (24)m d'euros liée à la fin des contrats avec Carlsberg au Canada et aux Etats-Unis et avec Guinness au Canada. La croissance interne s'élève dès lors à 115m d'euros, soit 6,2%. Cette croissance a été alimentée principalement par le redressement très significatif de nos marques aux Etats-Unis et en particulier de Beck's, du portefeuille de marques européennes et de la version "low carb" de Rolling Rock. Par ailleurs, le chiffre d'affaires net a été favorablement influencé par une évolution positive des prix et du mix de produits au Canada et aux Etats-Unis.

Le bénéfice d'exploitation normalisé a augmenté de 29m d'euros. Cette augmentation inclut un impact négatif de (14)m d'euros attribuable aux variations de taux de change et un impact négatif de (25)m d'euros relatif à la modification du périmètre des activités. La croissance interne s'élève dès lors à 68m d'euros, soit 25%. Cette croissance est le fruit de l'augmentation des ventes aux Etats-Unis et aux économies réalisées au Canada où chaque département et business unit a remis en question toutes les dépenses. Ces initiatives en matière de réduction des coûts ont permis de compenser la faiblesse des volumes au Canada due à la croissance du segment des marques à bas prix dans la province d'Ontario, segment dans lequel nous avons choisi de ne pas participer pleinement. Il faut également noter que l'exercice 2003 avait été influencé négativement par les coûts relatifs à une grève alors que 2004 n'a pas eu à supporter de telles charges.

Le ROIC normalisé a augmenté de 280pb. Cette croissance est due à l'augmentation du bénéfice d'exploitation combinée à une réduction de nos capitaux investis suite à la vente de notre participation dans Femsa, réduction partiellement compensée par la réallocation à nos activités américaines d'une partie du goodwill de Becks.

AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD

	2004	2003	Evolution
Chiffre d'affaires net	1.205	-	-
EBITDA normalisé	476	-	-
EBITDA	476	-	-
Bénéfice d'exploitation normalisé	375	-	-
Bénéfice d'exploitation	375	-	-
Capital investi normalisé	1.577	-	-
Capital investi	1.577	-	-
ROIC normalisé	20,0%	-	-
ROIC	20,0%	-	-

Le chiffre d'affaires net enregistré au cours des quatre derniers mois de 2004 (septembre à décembre) s'est élevé à 1.205m d'euros, ce montant est entièrement dû à l'entrée en périmètre. Les principaux points forts de ces mois ont été la récupération de part de marché et le lancement du "plan d'été" qui ont connu un succès. La part de marché pour le secteur de la bière au Brésil est revenue à 68,1%. Les consommateurs ont bien réagi à l'augmentation de prix, en novembre et décembre 2004, des cannettes et des bouteilles consignées. Les concurrents ont suivi la cadence dans la majorité des domaines. L'augmentation du prix des matières premières (PET, aluminium) et celui du verre a influencé négativement la performance. En ce qui concerne les boissons non alcoolisées, nous avons gagné 0,5% de parts de marché en décembre 2004 (0,1% pour le portefeuille Antartica et 0,4% pour le portefeuille Pepsi) pour ainsi clôturer 2004 avec 17,2% de parts de marché.

Tous les pays hispaniques et d'Amérique Latine (excepté le Guatemala et le Nicaragua) ont gagné ou maintenu des parts de marché et ont fourni un EBITDA conforme ou supérieur aux attentes. Les activités "Greenfield" (au Pérou et en République Dominicaine) se sont répandues rapidement avec la construction de nouvelles usines (le lancement est prévu pour avril-mai et juin-juillet). Brahma a été lancée avec succès en Equateur à un prix qui guide la marque. Cependant, nous avons perdu du terrain au Guatemala du fait de problèmes rencontrés avec un distributeur tiers (le capital de la marque reste encore très fort). Les résultats de Quinsa dans les pays hispaniques et d'Amérique Latine ont été aussi supérieurs aux attentes avec des gains en Bolivie et au Paraguay compensés par des pertes en Argentine, en Uruguay et au Chili. La part de marché en Argentine a été de 78,8% pour le secteur de la bière et de 19,1% pour celui des boissons non alcoolisées, et reste stable dans les autres pays.

Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 375m d'euros grâce à l'amélioration de la productivité et de l'utilisation des capacités de production et à la réduction des coûts variables à l'hectolitre. Il faut noter que l'activité brassicole et celle des boissons non alcoolisées en Amérique centrale et du Sud ont un caractère saisonnier comme partout ailleurs dans le monde. Les 4 mois inclus dans nos résultats 2004 ne sont dès lors pas nécessairement représentatifs de ceux qui peuvent être réalisés sur une année entière.

Le ROIC normalisé s'est élevé à 20.0% en 2004.

EUROPE DE L'OUEST

	2004	2003	Evolution
Chiffre d'affaires net	3.464	3.523	(1,7)%
EBITDA normalisé (*)	684	685	(0,1)%
EBITDA	646	685	(5,7)%
Bénéfice d'exploitation normalisé (**)	329	334	(1,5)%
Bénéfice d'exploitation	223	334	(33,2)%
Capital investi normalisé	2.857	3.833	(25,5)%
Capital investi	2.815	3.833	(26,6)%
ROIC normalisé	10,8%	8,3%	250pb
ROIC	8,8%	8,3%	50pb

(*) Avant les éléments non-récurrents relatifs aux coûts de restructuration de (38)m d'euros.

(**) Avant les éléments non-récurrents relatifs aux coûts de restructuration de (38)m d'euros et aux charges de dépréciation de (68)m d'euros.

Le chiffre d'affaires net a fléchi de (59)m d'euros et ce malgré un impact positif de 16m d'euros des fluctuations des taux de change. Les acquisitions et cessions d'activités en Europe de l'Ouest (exclusion d'Heineken de notre portefeuille au Royaume-Uni, et la résiliation par consentement mutuel d'un contrat de distribution ne générant pas de marge au Royaume-Uni ainsi que l'acquisition du groupe Spaten en Allemagne) ont entraîné une baisse du chiffre d'affaires net de (73)m d'euros. Le solde de la baisse de notre chiffre d'affaires net, soit (2)m d'euros correspond à une croissance interne négative de (0,1)%. Ce déclin est le résultat d'une baisse des volumes de (2,1)% au sein de la zone qui peut être expliquée par la faiblesse des volumes à travers le secteur qui a souffert d'un mauvais été en 2004 alors que celui de 2003 avait été exceptionnel, par le manque de confiance des consommateurs en particulier en Allemagne et par l'augmentation de la pression concurrentielle en particulier au Royaume-Uni et en Allemagne. Ce résultat décevant a pu néanmoins être partiellement compensé par une augmentation des prix dans toutes les régions.

Le bénéfice d'exploitation normalisé est en baisse de (5)m d'euros par rapport à l'année dernière. Cette baisse est le résultat des modifications du périmètre à concurrence de 5m d'euros, des variations des taux de change de 2m d'euros et d'un déclin interne de (12)m d'euros, soit (3,4)%. En effet, la maîtrise de nos coûts à travers la zone n'a pas été suffisante pour nous permettre de compenser la baisse des volumes.

L'augmentation de 250 points de base du ROIC normalisé s'explique par la réduction des capitaux investis due à la réallocation partielle vers les Etats-Unis et le secteur Exportations d'une partie du goodwill de Becks.

EUROPE CENTRALE ET EUROPE DE L'EST

	2004	2003	Évolution
Chiffre d'affaires net	1.253	1.022	22,6%
EBITDA normalisé ^(*)	269	232	15,9%
EBITDA	260	232	12,1%
Bénéfice d'exploitation normalisé ^(**)	124	113	9,7%
Bénéfice d'exploitation	82	113	(27,4)%
Capital investi normalisé	1.224	960	27,5%
Capital investi	1.184	960	23,3%
ROIC normalisé	8,3%	9,0%	(70)pb
ROIC	6,2%	9,0%	(280)pb

^(*) Avant les éléments non-récurrents relatifs aux coûts de restructuration de 5m d'euros et à diverses charges pour (14)m d'euros.

^(**) Avant les éléments non-récurrents relatifs aux coûts de restructuration de 5m d'euros, aux charges de dépréciation pour (33)m d'euros et à diverses charges pour (14)m d'euros.

Le chiffre d'affaires net a augmenté de 231 m d'euros, soit 22,6%, passant de 1.022m d'euros en 2003 à 1.253m d'euros en 2004. Les variations des taux de change ont contribué à concurrence de (39)m d'euros tandis que les acquisitions et les cessions ont représenté un montant net de 76m d'euros (impact de l'acquisition d'Apatin en Serbie en Septembre 2003). La croissance interne du chiffre d'affaires net s'est élevée à 194m d'euros, soit 19,0%. Elle est le résultat de la croissance interne des volumes de 12,1% principalement enregistrée en Europe de l'Est où nous avons pu augmenter de façon importante nos parts de marché en particulier au cours des trois premiers trimestres de l'année, et dans les pays d'Europe centrale à plus faible marge (Roumanie et Bulgarie). Par contre, notre chiffre d'affaires net a subi l'impact de la diminution de nos volumes dans les marchés les plus rentables d'Europe centrale (Hongrie et Croatie). Malgré l'impact défavorable du mix pays en Europe centrale, le chiffre d'affaires net a cru plus rapidement que les volumes grâce à des prix en progrès et à une amélioration de notre mix de produits principalement en Europe de l'Est.

Le bénéfice d'exploitation normalisé 2004 a augmenté de 11m d'euros, soit 9,7%, passant de 113m d'euros en 2003 à 124m d'euros en 2004. Les variations des taux de change influencent négativement le résultat à concurrence de (5)m d'euros. Le solde de 16m d'euros inclut un impact de 7m d'euros relatif à la variation du périmètre de consolidation et une croissance interne de 9m d'euros, soit 8,7%. La croissance interne du bénéfice d'exploitation normalisé est le fruit de l'augmentation des ventes partiellement compensée par l'augmentation des coûts variables et des dépenses commerciales.

La baisse de (70)pb du ROIC normalisé est expliquée principalement par l'acquisition de la brasserie Apatin et par les investissements en particulier en Europe de l'Est, éléments partiellement compensés par l'augmentation de la rentabilité en Europe de l'Est.

ASIE-PACIFIQUE

	2004	2003	Évolution
Chiffre d'affaires net	642	496	29,4%
EBITDA normalisé	162	145	11,7%
EBITDA	162	145	11,7%
Bénéfice d'exploitation normalisé	45	76	(40,8)%
Bénéfice d'exploitation	45	76	(40,8)%
Capital investi normalisé	1.462	664	120,2%
Capital investi	1.462	664	120,2%
ROIC normalisé	5,0%	10,6%	(560)pb
ROIC	5,0%	10,6%	(560)pb

Le chiffre d'affaires net a augmenté de 146m d'euros, y compris un impact négatif de (31)m d'euros relatifs à la variation des taux de change suite au renforcement de l'euro par rapport au won coréen. De cette augmentation de 177m d'euros, un montant de 179m est le fruit principalement de l'acquisition du groupe Lion et de Zhejiang Shiliang Brewery Company. La croissance interne est quant à elle négative à concurrence de (2)m d'euros ou (0,4)% suite à la faiblesse du marché brassicole sud-coréen et à la baisse de notre part de marché dans ce pays. La croissance interne de 9,7% du chiffre d'affaires net en Chine n'a pas permis de compenser la baisse interne de (1,4)% enregistrée en Corée du Sud.

Le bénéfice d'exploitation a diminué de (31)m d'euros. Cette baisse est le fruit d'un impact négatif des variations des taux de change de (5)m d'euros, d'un impact négatif des acquisitions et cessions d'activités à concurrence de (28)m d'euros (amortissement du goodwill relatif à l'acquisition d'une participation supplémentaire dans Oriental Brewery en janvier 2004) et d'une croissance interne de 2m d'euros, soit 2,2%, réalisée principalement grâce à la croissance des ventes en Chine.

La baisse de (560)pb du ROIC normalisé est due à l'augmentation de nos capitaux investis suite à l'acquisition d'une participation supplémentaire de 44,16% dans Oriental Brewery en Corée et à l'acquisition du groupe Lion et de Zhejiang Shiliang Brewery Company en Chine. Cette augmentation n'a pas été compensée par une augmentation du bénéfice d'exploitation puisque celui-ci est resté stable.

SITUATION ET RESSOURCES FINANCIÈRES

FLUX DE TRÉSORERIE

Notre flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation est passé de 1.151m d'euros en 2003 à 1.384m d'euros en 2004, soit une croissance de 20,2%. Cette hausse est principalement due à l'augmentation à concurrence de 433m d'euros des liquidités générées par les opérations d'exploitation partiellement compensée par l'augmentation des intérêts et des taxes payés et par la réduction des dividendes reçus.

La trésorerie utilisée dans le cadre des opérations d'investissement est passée de (939)m d'euros en 2003 à (503)m d'euros en 2004, soit (46,4)%. Cette réduction est principalement due aux sommes reçues dans le cadre de la vente de notre participation dans Femsa, partiellement compensée par l'augmentation des investissements consacrés à l'acquisition de participations et d'immobilisations corporelles.

La trésorerie générée par nos activités de financement a enregistré une diminution passant de 73m d'euros en 2003 à (361)m d'euros en 2004. Cette évolution est expliquée par l'augmentation des dividendes payés, par l'évolution des entrées et sorties de fonds relatives à la dette et par les sorties de fonds engendrées par l'acquisition d'actions propres au Brésil et en Argentine.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ET ACQUISITIONS

Nous avons consacré 725m d'euros en 2004 et 595m d'euros en 2003 à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles. En 2004, approximativement 74% de nos immobilisations visaient à améliorer nos équipements de production et/ou à l'achat d'emballages consignés. 17% étaient utilisés pour les équipements commerciaux et logistiques. Environ 9% de nos dépenses ont été affectés au renforcement de nos capacités en matière d'administration et à l'acquisition de matériel et de logiciels informatiques.

Nous avons consacré 911m d'euros en 2004 et 445m d'euros en 2003 à l'acquisition de nouvelles activités. Ainsi que nous l'avons mentionné précédemment, les principaux investissements réalisés en 2004 ont été les acquisitions du groupe AmBev, du groupe Spaten en Allemagne, d'une participation de 44,16% dans Oriental Brewery en Corée, de Zhejiang Shilliang Brewery Company en Chine et l'acquisition des 50% restants dans le groupe Lion ainsi que l'augmentation de certaines de nos participations majoritaires. Le principal désinvestissement de l'année 2004 a été le démantèlement des participations croisées américaines et mexicaines et le transfert à une filiale américaine de FEMSA des droits de distribution détenus par notre joint-venture américaine. Les principaux investissements réalisés en 2003 avaient été Apatin en Serbie et KK en Chine ainsi que le renforcement de certaines participations majoritaires.

RESSOURCES EN CAPITAUX ET CAPITAUX PROPRES

Notre dette financière nette (dettes financière à long et à court terme, trésorerie et équivalents de trésorerie et placements) s'élevait à 3.271m d'euros en date du 31 décembre 2004 par rapport à 2.434m d'euros à la même période de 2003. Cette évolution est principalement expliquée par la modification du périmètre du groupe (principalement l'Amérique centrale et du Sud) qui a contribué à une augmentation de la dette financière nette à concurrence de 1.172m d'euros. L'évolution interne de notre dette nette est une réduction de 223m d'euros. La variation des taux de change a également contribué à la réduction de notre dette nette à concurrence de 112m d'euros.

Au 31 décembre 2004, les capitaux propres consolidés s'élevaient à 8,530m d'euros par rapport à 4.720m d'euros à la fin de 2003. Suite au renforcement de l'euro, un écart de conversion s'élevant à (106)m d'euros a été enregistré. L'explication concernant les mouvements sur les capitaux propres est mentionnée à l'annexe 20 des états financiers consolidés.

GESTION DES RISQUES DU MARCHÉ

Les principaux risques du marché auxquels nous sommes confrontés sont les changements en matière de taux d'intérêt, de taux de change et de prix des matières premières. Notre priorité est de comprendre chacun de ces risques pris séparément mais également de façon collective, de développer des stratégies visant à en limiter l'impact sur les résultats du groupe et ce, en respectant les Règles de Gestion des Risques Financiers édictées par le groupe. Notre Risk Management Committee, auquel participe notre Chief Financial Officer, se réunit tous les mois et est chargé d'étudier les résultats de notre analyse du risque, d'approuver les stratégies en matière de gestion du risque, de s'assurer du bon respect de nos Règles de Gestion des Risques Financiers et de faire rapport au Comité Financier du conseil d'administration. L'annexe 26 des états financiers consolidés donne de plus amples informations sur le sujet.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

En 2004, nous avons investi 14m d'euros dans la recherche et le développement par rapport à 14m d'euros en 2003. Une partie de ces investissements se rapporte au domaine des études de marché, mais la plus grande partie est liée au domaine de l'optimisation des capacités de production, du développement de nouveaux produits et de nouveaux emballages. La gestion des connaissances et l'apprentissage font aussi partie de la recherche et développement. Nos collaborations avec les universités et les autres secteurs industriels afin d'améliorer en permanence nos connaissances représentent un grand atout.

Comptes annuels consolidés et annexes

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

Exercice clôturé au 31 décembre Millions d'euros	Annexe	2004	2003
Chiffre d'affaires net		8.568	7.044
Coûts des ventes		(3.996)	(3.385)
Marge brute		4.572	3.659
Frais de distribution		(953)	(778)
Frais commerciaux et de marketing		(1.544)	(1.377)
Frais administratifs		(728)	(615)
Autres revenus/frais d'exploitation	4	(96)	(50)
Bénéfice d'exploitation avant éléments non-récurrents		1.251	839
Eléments non-récurrents	5	59	-
Bénéfice d'exploitation		1.310	839
Coûts financiers nets	8	(172)	(131)
Revenus des entreprises associées		23	35
Bénéfice avant impôts		1.161	743
Impôts sur le résultat	9	(263)	(185)
Bénéfice après impôts		898	558
Intérêts minoritaires		(179)	(53)
Bénéfice net		719	505
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (en millions d'actions)		480	432
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires diluées (en millions d'actions)		483	434
Nombre d'actions ordinaires à la clôture (en millions d'actions)		576	432
Bénéfice net par action		1,50	1,17
Bénéfice net par action dilué		1,49	1,16
Bénéfice net par action hors goodwill et hors éléments non-récurrents		1,69	1,45
Bénéfice net par action dilué hors goodwill et hors éléments non-récurrents		1,68	1,44
Bénéfice net par action hors goodwill		1,95	1,45

ETAT CONSOLIDÉ DES BÉNÉFICES ET PERTES PRIS EN COMPTE

Exercice clôturé au 31 décembre Millions d'euros		2004	2003
Ecarts de conversion des monnaies étrangères		(106)	(342)
"Cash flow hedges":			
Partie effective du changement de la juste valeur		(18)	10
Transférés au compte de résultats		4	(8)
Résultat net pris en compte directement aux capitaux propres		(120)	(340)
Bénéfice net		719	505
Bénéfice total pris en compte		599	165

BILAN CONSOLIDÉ

Exercice clôturé au 31 décembre
Millions d'euros

Annexe 2004 2003

ACTIF

Actifs non circulants

Immobilisations corporelles	11	5.298	3.342
Goodwill	12	7.459	3.744
Immobilisations incorporelles autres que le goodwill	13	246	228
Prêts consentis portant intérêts		49	9
Participations détenues dans des entreprises associées	14	6	443
Placements	15	274	247
Impôts différés	16	743	169
Avantages au personnel	23	39	31
Créances commerciales et autres créances	18	550	324
		14.664	8.537

Actifs circulants

Prêts consentis portant intérêts		11	2
Placements	15	2	-
Stocks	17	847	460
Impôts sur le résultat à récupérer		119	30
Créances commerciales et autres créances	18	1.977	1.509
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	976	445
		3.932	2.446

Total de l'actif

18.596 10.983

PASSIF

Capital et réserves

Capital souscrit	20	444	333
Primes d'émission	20	6.471	3.215
Réserves	20	(353)	(232)
Résultats reportés	20	1.968	1.404
		8.530	4.720

Intérêts minoritaires

412 410

Dettes à long terme

Emprunts portant intérêts	22	2.217	2.200
Avantages au personnel	23	371	300
Dettes commerciales et autres dettes	25	401	40
Provisions	24	502	200
Impôts différés	16	314	251
		3.805	2.991

Dettes à court terme

Découverts bancaires	19	100	85
Emprunts portant intérêts	22	2.074	612
Impôts sur le résultat à payer		310	122
Dettes commerciales et autres dettes	25	3.284	1.956
Provisions	24	81	87
		5.849	2.862

Total du passif

18.596 10.983

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Exercice clôturé au 31 décembre
Millions d'euros

	2004	2003
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	719	505
Amortissements des immobilisations corporelles	621	504
Amortissements et dépréciations du goodwill	216	120
Amortissements des immobilisations incorporelles	49	37
Dépréciations (autres que goodwill)	135	(1)
Réductions de valeur sur actifs non circulants et circulants	3	1
Ecart de change non réalisés des monnaies étrangères perte/(bénéfice)	(25)	26
(Produits)/charges d'intérêts	196	107
(Produits)/charges des placements	(39)	(5)
Perte /(bénéfice) relatif(ve) à la vente de participations détenues dans des entreprises associées	(488)	-
Perte /(bénéfice) relatif(ve) à la vente d'immobilisations corporelles	(31)	(19)
Perte /(bénéfice) relatif(ve) à la vente d'immobilisations incorporelles	3	-
Charges d'impôts sur le résultat	263	185
Revenus des entreprises associées	(23)	(35)
Intérêts minoritaires	179	53
Bénéfice d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et des provisions	1.778	1.478
Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres créances	(194)	-
Diminution/(augmentation) des stocks	(63)	(25)
Augmentation/(diminution) des dettes commerciales et autres dettes	329	-
Augmentation/(diminution) des provisions	(60)	(96)
Cash provenant des opérations d'exploitation	1.790	1.357
Intérêts payés	(252)	(139)
Intérêts reçus	75	33
Dividendes reçus	8	58
Impôts sur le résultat (payés)/reçus	(237)	(158)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	1.384	1.151
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Provenant de la vente d'immobilisations corporelles	135	83
Provenant de la vente d'immobilisations incorporelles	-	3
Provenant de la vente de participations	1.155	100
Remboursement des prêts consentis	3	7
Vente de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	7	-
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	(899)	(383)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(812)	(544)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(48)	(137)
Acquisition d'autres participations	(12)	(62)
Paiement des prêts consentis	(32)	(6)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(503)	(939)
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Provenant de l'émission d'actions de capital	29	7
Achat d'actions propres par une filiale	(74)	-
Remboursement de capital	(6)	-
Provenant des emprunts	4.941	6.228
Remboursements des emprunts	(5.015)	(5.985)
Remboursements des dettes de leasing financier	(7)	(9)
Dividendes payés	(229)	(168)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(361)	73
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	520	285
Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins les découverts bancaires, au début de l'exercice	360	93
Effet de la variation des taux de change	(4)	(18)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins les découverts bancaires, à la fin de l'exercice	876	360

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

Principes comptables significatifs	1
Information sectorielle	2
Acquisitions et cessions de filiales	3
Autres produits/(charges) d'exploitation	4
Éléments non-récurrents	5
Charges salariales et autres avantages sociaux	6
Complément d'information sur les charges opérationnelles par nature	7
Coûts financiers nets	8
Impôts sur le résultat	9
Changement de principe comptable – modification liée à la méthode de consolidation des entités contrôlées conjointement	10
Immobilisations corporelles	11
Goodwill	12
Immobilisations incorporelles autres que goodwill	13
Participations détenues dans des entreprises associées	14
Placements	15
Impôts différés actifs et passifs	16
Stocks	17
Créances commerciales et autres créances	18
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19
Capital et réserves	20
Bénéfice par action	21
Emprunts portant intérêts	22
Avantages au personnel	23
Provisions	24
Dettes commerciales et autres dettes	25
Instruments financiers	26
Leasings opérationnels	27
Engagements d'acquisition d'immobilisations	28
Passifs éventuels	29
Parties liées	30
Événements importants survenus après la date de clôture	31
Entreprises appartenant au groupe	32
Entités contrôlées conjointement	33
Comptes non consolidés abrégés d'InBev SA et rapport de gestion	34

1. PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

InBev SA est une entreprise dont le siège social est situé en Belgique. Les états financiers consolidés de l'entreprise pour l'exercice comptable se terminant au 31 décembre 2004 comprennent la société et ses filiales (ensemble "InBev" ou "le groupe") et les intérêts de la société dans les entreprises associées et conjointement contrôlées. Le conseil d'administration a donné son autorisation pour la publication des comptes le 1^{er} mars 2005.

(A) DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les comptes consolidés ont été préparés en concordance avec les normes "International Financial Reporting Standards" (anciennement dénommées IAS) publiées par le Conseil des Normes Comptables Internationales (IASB) et en conformité avec les interprétations publiées par le Conseil Permanent d'Interprétation de l'IASB, comme adapté par l'Union Européenne jusqu'au 31 décembre 2004. InBev n'a appliqué aucune norme ou interprétation publiée avant le 31 décembre 2004 mais avec une date effective après le 31 décembre 2004.

(B) BASE DE PRÉPARATION

Les états financiers sont présentés en euros, arrondis au million le plus proche. Ils sont préparés sur base du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés, des placements détenus à des fins commerciales et des placements destinés à la vente, qui sont repris à leur juste valeur. Les instruments ou dérivés de capitaux propres seront valorisés au coût historique si ces instruments de capitaux propres n'ont pas de cotation publiée sur un marché actif et si d'autres méthodes d'estimation raisonnable pour déterminer la juste valeur sont clairement inappropriées et inutilisables. Les éléments d'actif et de passif comptabilisés qui font l'objet d'une couverture, sont valorisés à leur juste valeur en tenant compte du risque couvert.

Les principes comptables sont appliqués de manière consistante, exception faite pour la comptabilisation des entreprises conjointement contrôlées (se référer à l'annexe 10).

Les états financiers consolidés sont préparés pour la période se rapportant à l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

Ils sont présentés avant affectation du résultat de la maison mère proposée à l'assemblée générale des actionnaires.

(C) PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les filiales sont les sociétés dans lesquelles InBev détient, directement ou indirectement, un intérêt ou plus de la moitié des droits de vote ou dans lesquelles InBev détient un contrôle de fait, direct ou indirect, dans les activités de ses sociétés de façon à en obtenir des avantages. Les comptes annuels des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés depuis la date où le contrôle commence jusqu'à la date où il s'achève.

Les sociétés conjointement contrôlées sont consolidées selon la méthode d'intégration proportionnelle (se référer à l'annexe 10).

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles InBev détient une influence significative sur les décisions financières et opérationnelles, sans les contrôler. C'est en général le cas si InBev détient entre 20% et 50% des droits de vote. La méthode de la mise en équivalence est utilisée depuis la date où l'influence significative commence jusqu'à la date où elle s'achève. Lorsque la part d'InBev dans les pertes des entreprises associées excède la valeur comptable de la participation, cette dernière est ramenée à zéro. Les pertes au-delà de ce montant ne sont pas comptabilisées à l'exception du montant des engagements d'InBev envers ses entreprises associées.

Toutes les transactions, les soldes, les pertes et profits non réalisés entre entreprises du groupe ont été éliminés.

Une liste des principales filiales et entreprises associées du groupe est fournie à l'annexe 32.

(D) MONNAIES ÉTRANGÈRES

(1) Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de clôture. Les gains et les pertes qui résultent de ces transactions ainsi que la conversion des éléments d'actif et de passif monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultats. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

(2) Etats financiers des sociétés étrangères

Les activités de la société à l'étranger sont considérées comme des filiales étrangères. Par conséquent, les éléments d'actif et de passif des filiales étrangères sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les comptes de résultats des filiales étrangères, à l'exclusion des entités étrangères exerçant leurs activités dans des pays où prévaut une inflation galopante, sont convertis en euros au taux moyen de change de l'exercice (proche du taux en vigueur à la date de la transaction). Les éléments constituant les capitaux propres sont convertis au taux de change historique. Les écarts de conversion générés par la reconversion en euros des capitaux propres au taux de change en vigueur à la date de la clôture sont repris sous une rubrique séparée des capitaux propres, en l'occurrence les "Ecart de conversion".

Pour les sociétés étrangères associées exerçant leurs activités dans des pays où prévaut une inflation galopante, les éléments d'actif et de passif non monétaires, les rubriques du compte de résultats en relation avec les rubriques du bilan précitées et les capitaux propres sont revalorisés en appliquant un indice général des prix. Celles-ci sont converties en euros au taux de clôture. Pour les filiales et les sociétés associées exerçant dans des pays où prévaut une inflation galopante et où l'utilisation d'un indice général des prix n'est pas encore stabilisée et ne fournit pas de résultat fiable, les états financiers sont convertis en euros comme si l'euro était la monnaie de présentation.

Par conséquent, les actifs et passifs non monétaires ainsi que les rubriques du compte de résultats s'y rapportant sont revalorisés en utilisant les taux historiques afin de produire les mêmes résultats dans la monnaie de présentation comme si la transaction sous-jacente avait été réalisée dans cette devise.

(3) Taux de change

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la préparation des comptes annuels:

1 euro est égal à:	Taux de change à la clôture		Taux de change moyen	
	2004	2003	2004	2003
Dollar canadien	1,641599	1,623400	1,614015	1,588065
Livre sterling	0,705050	0,704800	0,679036	0,688366
Dollar américain	1,362101	1,263000	1,236906	1,122129
Won sud-coréen	1.410,437236	1.506,0241	1.424,501	1.338,6881
Peso mexicain	15,225567	14,186611	14,00855	12,062581
Rouble russe	37,810042	36,824275	35,65825	34,491084
Hryvnia ukrainien	7,217455	6,662225	6,561292	5,960825
Forint hongrois	245,941958	262,467192	251,8892	252,397779
Lev bulgare	1,955898	1,955699	1,953026	1,949686
Lei roumain	39.389,9288	41.152,2634	40.669,7494	37.290,2424
Yuan chinois	11,273449	10,453472	10,23803	9,287983
Kuna croate	7,649705	7,649529	7,494735	7,559950
Dinar serbe	78,883016	68,310677	71,9528	64,850843
Real brésilien	3,615564	3,643054	3,591348	3,416701
Peso argentin	4,052586	3,704376	3,763303	3,313672

(E) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(1) Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche exposés dans le but d'acquérir une compréhension, des connaissances scientifiques ou des techniques nouvelles, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement, grâce auxquels les résultats des recherches sont appliqués à la planification ou à la conception de la production de produits ou de procédés nouveaux ou améliorés, sont comptabilisés en tant qu'actif si le produit ou le procédé est réalisable techniquement et commercialement et si la société a suffisamment de ressources pour réaliser le développement. Les frais activés comprennent les coûts de matières premières, les coûts salariaux directs et une proportion appropriée des frais généraux. Les autres frais de développement sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les frais de développement comptabilisés en tant qu'actif sont repris au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés (voir ci-dessous) et des dépréciations (voir principes comptables M).

(2) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles, acquises par la société, sont reprises au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés (voir ci-dessous) et des dépréciations (voir principes comptables M). Les frais relatifs au goodwill et marques générés en interne sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

(3) Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures au titre d'une immobilisation incorporelle sont comptabilisées en tant qu'actif uniquement si elles permettent à l'actif auquel elles sont liées de générer des avantages économiques futurs, au-delà du niveau de performance défini à l'origine. Tous les autres frais sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

(4) Amortissements

Les actifs immobilisés incorporels sont amortis linéairement sur une période correspondant à leur durée estimée de vie économique utile. Les droits de livraison sont généralement amortis sur 5 ans. Les licences, droits de brassage et droits de distribution sont amortis sur la période d'octroi des droits.

(F) GOODWILL

(1) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition par rapport à la part du groupe dans la juste valeur de l'actif net identifiable de la filiale de l'entreprise conjointement contrôlée, ou de l'entreprise associée à la date d'acquisition.

Le goodwill est amorti linéairement sur une période correspondant à sa durée de vie économique utile. Le goodwill généré par l'acquisition d'importantes et stratégiques brasseries en Amérique centrale et du Sud, au Canada, au Royaume-Uni et en Allemagne est amorti sur une période de 40 ans. Le goodwill généré par l'acquisition d'autres brasseries est généralement amorti sur une durée de 20 ans. Le goodwill généré par l'acquisition d'entreprises de distribution est généralement amorti sur une période de 5 ans.

Le goodwill généré lors d'une acquisition conclue le 31 mars 2004 ou après n'est pas amorti mais sera l'objet d'un test de dépréciation annuel et lorsqu'un signe montre que l'unité à laquelle le goodwill a été alloué peut être déprécié.

Le goodwill est exprimé dans la devise de la filiale ou de l'entreprise conjointement liée à laquelle il se rapporte (à l'exception des filiales qui exercent leurs activités dans des pays où prévaut une inflation galopante). Il est dans ce cas converti en euros en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture.

Le goodwill est repris au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés et des dépréciations (voir principe comptable M).

Pour les entreprises associées, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de cette participation.

(2) Goodwill négatif

Le goodwill négatif représente l'excédent de la part du groupe dans la juste valeur de l'actif net identifiable par rapport au coût d'acquisition.

La partie du goodwill négatif est comptabilisée au compte de résultats au moment où les pertes et frais futurs sont encourus, dans la mesure où il se rapporte à des pertes et frais futurs qui sont identifiés dans le plan d'acquisition et qui peuvent être mesurés de façon fiable, mais qui n'ont pas encore été comptabilisés. Tout goodwill négatif restant, n'excédant pas la juste valeur de l'actif non monétaire acquis, est repris au compte de résultats sur base de la moyenne pondérée de la durée de vie économique utile des actifs qui sont amortissables. Le goodwill négatif en excès de la juste valeur des actifs non monétaires est comptabilisé immédiatement au compte de résultats.

La valeur comptable du goodwill négatif est déduite de la valeur comptable du goodwill.

En ce qui concerne les entreprises associées, la valeur comptable du goodwill négatif est incluse dans la valeur comptable de cette participation.

(G) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(1) Actifs

Toutes les immobilisations corporelles sont reprises au bilan à leur coût d'acquisition historique diminué des amortissements cumulés et des dépréciations (voir principes comptables M). Le coût historique inclut le prix d'achat d'origine et les coûts accessoires directs (par exemple les taxes non recouvrables ou le transport). Le coût des actifs produits par l'entreprise même comprend les coûts des matériaux, les coûts salariaux directs, et une proportion appropriée des coûts généraux.

(2) Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que si elles permettent d'augmenter les avantages économiques futurs générés par l'immobilisation corporelle. Les frais de réparation et d'entretien qui ne permettent pas d'augmenter les avantages économiques futurs de l'actif auquel ils ont trait, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

(3) Amortissements

Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est disponible pour l'utilisation, selon la méthode linéaire et selon un taux correspondant à la durée de vie économique utile estimée de ces actifs.

Les taux utilisés sont les suivants:

Bâtiments industriels	20 ans
Matériel et outillage de fabrication	
Matériel de fabrication	15 ans
Matériel de stockage et de conditionnement	7 ans
"Duo tanks"	7 ans
Matériel de manutention et divers	5 ans
Emballages récupérables	
Fûts	10 ans
Casiers	10 ans
Bouteilles	5 ans

Mobilier et matériel des points de vente	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel informatique	3 ou 5 ans
Autres immeubles	33 ans

Les terrains ne font pas l'objet d'un amortissement étant donné qu'ils sont considérés comme ayant une durée de vie illimitée.

(H) LEASING

Lorsqu'un contrat de leasing transfère à la société la quasi-totalité des avantages et risques inhérents à la propriété d'un actif, il est considéré comme étant un leasing financier. Les leasings financiers sont portés à l'actif du bilan à la valeur présente estimée au moment de la conclusion du leasing des paiements sous-jacents, ou à la valeur de marché des biens si celle-ci est inférieure, diminuée des amortissements cumulés (voir principes comptables G) et des dépréciations (voir principes comptables M).

Tous les paiements à effectuer dans le cadre de tels contrats sont répartis entre les remboursements de la dette et une charge financière afin d'obtenir sur toute la durée du leasing un taux d'intérêt constant sur la dette ouverte. Les obligations correspondantes, hors intérêts, sont reprises en dettes financières à plus d'un an au passif du bilan. La part des paiements correspondant aux intérêts est prise en charge au compte de résultats sur la durée du leasing. Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de contrats de leasing financier sont amorties de façon linéaire sur leur durée de vie économique utile (voir principes comptables G).

Les leasings d'actifs pour lesquels les avantages et risques inhérents à la propriété du bien sont conservés par le loueur sont considérés comme étant des leasings opérationnels. Les paiements relatifs à de tels leasings opérationnels sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat.

Lorsqu'il est mis fin à un contrat de leasing opérationnel avant qu'il ne soit arrivé à échéance, toute indemnité payée au loueur est prise en charges pendant la période au cours de laquelle il est mis fin au contrat.

(I) PLACEMENTS

Chaque catégorie de placements est comptabilisée à sa valeur d'acquisition.

(1) Titres de capitaux propres

Cette rubrique reprend les titres d'entreprises dans lesquelles InBev n'a ni de contrôle, ni d'influence significative. Ceci est généralement justifié par la possession de moins de 20% des droits de vote. De tels investissements sont comptabilisés à leur juste valeur sauf si celle-ci ne peut être déterminée de façon fiable. Ils sont dès lors comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des dépréciations. Les dépréciations sont reprises au compte de résultats. Les changements de la juste valeur sont comptabilisés aux fonds propres. Lors de la vente d'une participation, la différence entre le produit net de la vente et la valeur comptable est reprise au compte de résultats.

(2) Titres d'emprunt

Les placements dans les titres d'emprunt classifiés dans les actifs financiers détenus à des fins de transaction ou des actifs financiers destinés à la vente sont comptabilisés à leur juste valeur, les gains et les pertes générés par une variation de la juste valeur étant comptabilisés aux fonds propres. Ils sont repris à l'actif du bilan à leur juste valeur représentant leur cotation publiée à la date de clôture. Les dépréciations sont reprises au compte de résultats.

Les placements dans les titres d'emprunt classifiés dans les actifs financiers détenus jusqu'à échéance sont comptabilisés à leur valeur nette.

(3) Autres placements

Les autres actifs financiers de la société sont repris comme étant disponibles à la vente et sont repris à leur juste valeur. Les profits et les pertes générés par une variation de juste valeur de ces actifs financiers sont repris aux fonds propres. Les dépréciations sont reprises au compte de résultats.

(J) STOCKS

Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré ou à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure. Le coût est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré.

Le coût des produits finis et des en-cours de fabrication reprend les matières premières, les autres matières entrant dans la fabrication, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et une affectation des frais généraux de production fixes et variables basés sur la capacité normale des installations de production. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans un contexte normal des opérations après déduction des coûts estimés d'achèvement et de ceux nécessaires à la réalisation de la vente.

(K) CRÉANCES COMMERCIALES

Les créances commerciales sont valorisées à leur valeur nominale diminuée des réductions de valeur. A la fin de l'exercice comptable, une estimation des créances commerciales douteuses est faite sur base d'une analyse de tous les montants arriérés. Les réductions de valeur sur créances douteuses sont comptabilisées pendant l'exercice au cours duquel elles ont été identifiées.

(L) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la caisse et les dépôts à terme. Dans le tableau de flux de trésorerie, les découverts bancaires sont diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

(M) DÉPRÉCIATION

La valeur comptable des actifs de la société, à l'exception des stocks (voir principes comptables J) et des impôts différés actifs (voir principes comptables S) est revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il subsiste une indication de dépréciation. Si une telle indication existe, le montant recouvrable est alors estimé. Pour ce qui est des immobilisations incorporelles qui ne sont plus utilisées et les goodwill amortis sur une période supérieure à vingt ans (depuis le début de la période d'amortissement), la valeur recouvrable est estimée à chaque clôture. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur comptable ou son unité génératrice de trésorerie dépasse la valeur recouvrable. Les dépréciations sont enregistrées au compte de résultats.

(1) Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des créances et des titres d'emprunt de la société est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, escomptés au taux d'intérêt originel effectif inhérent à ces actifs. Les créances à court terme ne sont pas escomptées.

La valeur recouvrable des autres actifs est le montant le plus élevé entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des futurs flux de trésorerie estimés. Afin de déterminer la valeur d'utilité, les futurs flux de trésorerie estimés sont escomptés, en utilisant un taux d'intérêt avant impôts qui reflète à la fois l'intérêt du marché actuel et les risques spécifiques liés à l'actif. Pour les actifs qui eux-mêmes ne génèrent pas de flux de trésorerie, le montant recouvrable est déterminé pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

(2) Reprise de la dépréciation

Une dépréciation relative aux créances ou placements est reprise si l'augmentation subséquente de la valeur recouvrable peut être mise objectivement en relation avec un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Une dépréciation relative à un goodwill est reprise si et seulement si la dépréciation est imputable à un événement externe spécifique de nature exceptionnelle, qui ne devrait pas se reproduire, et lorsque l'augmentation de la valeur recouvrable est clairement liée à l'annulation des effets de cet événement spécifique.

Une dépréciation est reprise pour les autres éléments de l'actif lorsque survient un changement dans les estimations utilisées pour déterminer le montant recouvrable.

Une dépréciation d'actif ne peut être reprise que si la valeur comptable de l'actif, augmentée après reprise d'une perte de valeur, n'excède pas la valeur comptable nette des amortissements, qui aurait été déterminée, si aucune dépréciation n'avait été comptabilisée pour cet actif.

(N) CAPITAL

(1) Achat d'actions propres

Quand des actions propres (faisant partie des capitaux propres) sont rachetées, le montant payé, incluant les coûts leur étant directement attribuables, est comptabilisé comme un changement dans les capitaux propres. Les actions propres acquises sont comptabilisées comme actions de trésorerie et sont présentées en déduction des capitaux propres.

(2) Dividendes

Les dividendes sont reconnus comme une dette pendant la période au cours de laquelle ils sont attribués.

(O) PROVISIONS

Des provisions sont constituées lorsque le groupe a une obligation juridique ou une obligation implicite résultant d'événements survenus dans le passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources générant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque l'ampleur de cette obligation peut être estimée de manière fiable. Lorsque l'impact est significatif, des provisions doivent être établies pour les flux de trésorerie estimés futurs en utilisant un taux d'intérêt avant impôts qui reflète à la fois les évaluations du marché actuel et les risques spécifiques de la dette.

(1) Restructuration

Des provisions pour restructuration sont constituées lorsque le groupe a approuvé un plan détaillé et formalisé de restructuration et lorsque la restructuration a été entreprise ou annoncée publiquement. Les coûts qui sont liés aux activités normales poursuivies par le groupe ne sont pas provisionnés.

(2) Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est constituée lorsque les avantages économiques attendus d'un contrat sont moins élevés que les coûts inévitables liés au respect des obligations du contrat.

(P) AVANTAGES AU PERSONNEL

(1) Obligations en matière de pension

Les obligations en matière de pension reprennent les plans de pensions, les assurances "vie" et les soins de santé. Le groupe met en oeuvre à travers le monde des plans de pension de type prestations définies et de type cotisations définies. Les actifs de ces plans sont en général détenus par des institutions séparées et sont en principe financés par des contributions des filiales concernées et par les membres de son personnel. Ces contributions sont déterminées sur base des recommandations d'actuaire indépendants. Les obligations en matière de pension d'InBev sont soit couvertes soit non couvertes par des fonds.

a) Plans de pension de type cotisations définies

Les contributions à ces plans de pension sont enregistrées au compte de résultats de l'année durant laquelle elles surviennent.

b) Plans de pension de type prestations définies

Pour ces plans de pension, les coûts sont estimés séparément pour chaque plan en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. La méthode des unités de crédit projetées considère que chaque période de services donne droit à une unité d'avantage supplémentaire et chaque unité est considérée séparément. Suivant cette méthode, le coût des pensions est pris en charge par le compte de résultats de façon à répartir le coût de manière régulière au cours de la carrière résiduelle des travailleurs participant au plan et ce, sur base des recommandations d'actuaire qui effectuent une évaluation complexe de ces plans au minimum tous les 3 ans. Les montants comptabilisés au compte de résultats comprennent le coût des services rendus, les charges d'intérêts, les revenus attendus des plans de pension, les bénéfices ou les pertes actuariels et les coûts des services passés.

Les obligations relatives aux pensions reprises au bilan sont évaluées en tenant compte de la valeur actuelle des dépenses futures estimées, calculées en utilisant des taux d'intérêt correspondant à ceux applicables aux obligations d'entreprises de première qualité d'une durée similaire à celles des obligations en matière de pensions après déduction des bénéfices et des pertes actuariels non comptabilisés et des services passés et non reconnus de la juste valeur des fonds. Le calcul des bénéfices et pertes actuariels est déterminé séparément pour chaque type de plan à prestations définies. Les bénéfices et pertes actuariels reprennent l'effet des différences entre les hypothèses actuarielles prévues et les réalisations et l'effet des modifications des hypothèses actuarielles. Tous les bénéfices et pertes actuariels excédant un corridor de 10% du fonds ou de la juste valeur des actifs du fonds ou de la valeur actualisée des obligations du plan sont comptabilisés au compte de résultats sur la moyenne de la carrière résiduelle des travailleurs participant aux fonds. Dans les autres cas, les bénéfices et pertes actuariels ne sont pas comptabilisés. Les coûts des services passés sont comptabilisés comme charges sur la période moyenne de l'occupation jusqu'à ce que les avantages soient acquis à moins qu'ils n'aient été acquis avant l'introduction du changement du plan à prestations définies. Dans ce cas, elles sont prises en charges immédiatement.

Si de l'estimation, il en résulte un bénéfice pour la société, l'élément de l'actif comptabilisé sera limité au total net des pertes actuarielles non reconnues et des coûts des services passés et de la valeur actuelle de tous les remboursements futurs ou des contributions futures du plan.

(2) Autres avantages postérieurs à la pension

Certaines entreprises du groupe ont octroyé à leurs travailleurs pensionnés des avantages liés aux soins de santé. L'octroi de tels avantages est en général conditionné au fait que les travailleurs restent au service du groupe jusqu'à l'âge de leur pension. Les charges attendues de ces avantages sont provisionnées au cours de la carrière active des travailleurs en appliquant des méthodes comptables similaires à celles mises en oeuvre pour les plans de pensions de type prestations définies. Le calcul de ces obligations est réalisé par des actuaire indépendants qualifiés.

(3) Rémunération en actions ou liée aux actions

Différents programmes de "stock option" permettent aux employés de la société, aux cadres supérieurs et aux membres du conseil d'administration, d'acquies des actions de l'entreprise. Le prix d'exercice des options est égal à la valeur boursière moyenne des actions sous-jacentes au cours des trente jours qui précèdent la date de l'octroi des options. Aucune charge de compensation et ni aucune obligation ne sont comptabilisées à la date de l'octroi des options. Au moment où l'option est exercée, les capitaux propres sont augmentés à concurrence des montants reçus.

(4) Bonus

Les bonus octroyés aux employés et cadres supérieurs sont basés sur des objectifs résultant d'indicateurs financiers clés. Le montant estimé des bonus est reconnu comme une charge de l'exercice.

(Q) EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS

Les emprunts portant intérêts sont valorisés à leur coût initial, diminué des coûts de transaction y afférents. Toute différence entre cette valeur nette et la valeur de remboursement est reprise au compte de résultats pendant la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(R) DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES

Les dettes commerciales et les autres dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

(S) IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat de l'exercice reprend l'impôt courant et l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés au compte de résultats sauf s'ils concernent des éléments qui ont directement été comptabilisés sous la rubrique "capitaux propres"; dans ce cas, les impôts sont également comptabilisés directement sous cette dernière rubrique.

L'impôt courant est le montant des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année écoulée ainsi que tout ajustement aux impôts payés ou à payer relatifs aux années antérieures. Il est calculé en utilisant le taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

L'impôt différé est calculé selon la méthode dite "liability method" sur toutes les différences temporaires existant entre la base fiscale et la base comptable. Ceci est valable aussi bien pour les postes d'actif que pour les postes du passif. Les taux d'imposition en vigueur à la date de la clôture sont utilisés pour le calcul des impôts différés. En vertu de cette méthode, le groupe doit, dans le cas d'un regroupement d'entreprises, établir des provisions pour impôts différés pour la différence entre la juste valeur de l'actif net acquis et sa base fiscale.

Les différences temporaires suivantes ne sont pas provisionnées: le goodwill non déductible fiscalement, la comptabilisation initiale des éléments d'actif et de passif qui n'affectent ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable et les différences concernant les participations dans des filiales tant qu'il n'est pas probable qu'elles seront extournées dans un futur prévisible.

L'impôt différé actif n'est comptabilisé que s'il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible permettant de compenser l'avantage fiscal. L'impôt différé actif sera réduit s'il n'est plus probable que l'avantage fiscal y afférent sera réalisé.

(T) PRODUITS

(1) Marchandises vendues et services rendus

Les produits liés à la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés de façon substantielle à l'acheteur et qu'aucune incertitude ne subsiste quant au recouvrement des montants dus, aux charges relatives à la transaction et au retour éventuel des marchandises.

(2) Produits de location

Les produits de location sont comptabilisés selon la méthode linéaire pendant la durée de la location

(3) Produits financiers

Les produits financiers comprennent les intérêts à recevoir sur les placements, les dividendes, les royalties, les produits de conversion de devises étrangères et les produits concernant les instruments de couverture comptabilisés au compte de résultats (voir principe comptable V).

Les intérêts, royalties et dividendes provenant de l'utilisation des ressources de l'entreprise par des tiers sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques liés à la transaction vont revenir au groupe et lorsque les revenus peuvent être estimés de façon fiable. Les produits d'intérêts sont enregistrés lorsqu'ils sont acquis (compte tenu du temps écoulé et en tenant compte du rendement effectif de l'actif) sauf s'il subsiste un doute quant à l'encaissement. Les revenus des royalties sont enregistrés sur base d'un prorata qui tient compte des clauses de la convention. Les dividendes sont comptabilisés au compte de résultats à la date où les dividendes sont déclarés.

(4) Subventions

Les subventions sont comptabilisées initialement au bilan comme produits à reporter s'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront perçues et que les conditions liées à la subvention seront remplies. Les subventions qui compensent les frais encourus par le groupe sont enregistrées comme produit au compte de résultats sur base systématique pendant la période au cours de laquelle les frais correspondants sont encourus. Les subventions qui indemnisent le groupe pour les frais d'éléments d'actif sont reprises au compte de résultats en tant que produits sur base systématique de la durée de vie économique utile de l'élément d'actif.

(U) CHARGES

(1) Charges financières

Les charges financières comprennent les intérêts à payer sur les emprunts, les pertes de change sur les monnaies étrangères et les pertes émanant des instruments de couverture qui sont repris au compte de résultats (voir principe comptable V).

Tous les intérêts et les autres coûts encourus liés aux emprunts sont comptabilisés en résultat en tant que charges financières. Les frais d'intérêts relatifs aux paiements de leasing financier sont reconnus au compte de résultats en utilisant la méthode de taux d'intérêt effectif.

(2) Les frais de recherche et de développement, frais de publicité et de promotion et coûts de développement de systèmes informatiques

Les frais de recherche, de publicité et de promotion sont pris en résultat dans l'exercice au cours duquel ils ont été encourus. Les frais de développement et de développement de systèmes informatiques sont pris en charges lorsqu'ils sont encourus s'ils ne satisfont pas aux critères d'immobilisations incorporelles (voir principes comptables E).

(V) INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le groupe utilise des instruments financiers dérivés principalement afin de réduire les risques liés aux fluctuations défavorables des taux d'intérêt, des taux de change, des prix des matières premières et d'autres risques de marché. Les règles adoptées par le groupe interdisent l'utilisation de tels instruments à des fins spéculatives. Le groupe ne détient ni n'émet d'instruments financiers à des fins commerciales.

Les instruments financiers dérivés sont valorisés initialement à leur valeur historique. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur. La comptabilisation des pertes ou bénéfices non réalisés dépend de la nature des éléments couverts.

La juste valeur est le montant contre lequel un actif pourrait être échangé ou une dette pourrait être éteinte entre des parties bien informées et disposées à conclure une transaction selon le principe d'un marché concurrentiel.

(1) Cash flow hedges

Si un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de flux de trésorerie d'une obligation reconnue, d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue par le groupe, la partie effective du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement dans les capitaux propres. Si l'engagement ferme ou la transaction prévue dans le futur mène à la comptabilisation d'un élément d'actif ou de passif, les pertes ou les profits cumulés sont extraits de la rubrique "capitaux propres" et sont repris dans l'évaluation initiale de la valeur de l'élément d'actif ou de passif. Dans l'autre cas, les profits ou les pertes cumulés sont extraits de la rubrique "capitaux propres" et comptabilisés au compte de résultats en même temps que la transaction couverte. La partie non effective de la perte ou du profit réalisée sur l'instrument financier est reprise au compte de résultats. Les pertes et les profits provenant de la valeur temporaire de l'instrument financier dérivé sont repris au compte de résultats.

Si un instrument de couverture ou une relation de couverture est arrivé à échéance mais que la transaction couverte doit encore avoir lieu, le profit ou la perte cumulatif non réalisé à ce moment reste dans la rubrique "capitaux propres" et est comptabilisé suivant le principe ci-dessus quand la transaction a lieu. Si l'on s'attend à ce que la transaction couverte ne se produise pas, le profit ou la perte cumulatif non réalisé comptabilisé dans la rubrique "capitaux propres" est repris immédiatement au compte de résultats.

(2) Couverture d'éléments d'actif et de passif

Pour tout instrument financier dérivé couvrant l'exposition aux variations de la juste valeur d'une créance ou d'une dette comptabilisée, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture est comptabilisé au compte de résultats. La valeur de l'élément couvert est également valorisée à la juste valeur attribuable au risque couvert. La perte ou le profit y étant relatif est comptabilisé au compte de résultats.

(3) Couverture d'un investissement net dans une entité étrangère

Si une dette en devise étrangère couvre un investissement net dans une entité étrangère, les écarts de conversion dus à la conversion de la dette en euros, seront comptabilisés directement en "Ecart de conversion" sous la rubrique "capitaux propres".

Si un instrument financier dérivé couvre un investissement net dans des opérations étrangères, la partie effective du bénéfice ou de la perte sur l'instrument financier sera comptabilisée directement en "Ecart de conversion" sous la rubrique "capitaux propres", la partie non effective étant comptabilisée dans le compte de résultats.

(W) INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur est une composante distincte du groupe qui s'est engagée à fournir des produits ou des services dans un environnement économique particulier (secteur géographique). Ses risques et sa rentabilité sont différents de ceux des autres secteurs. Le groupe est producteur d'un seul produit, les produits et les services rendus autres que les boissons à base de malt représentent moins de 10% du chiffre d'affaires du groupe, du bénéfice d'exploitation et des actifs nets du groupe. Ceci explique le choix de secteurs géographiques pour le reporting. Une segmentation entre les différentes bières produites ne fait pas partie de l'information financière interne. Par ailleurs, cette segmentation n'est pas réalisable, car les mêmes installations sont utilisées pour la production de différents types de bières et puisque la classification d'une bière entre "premium", "bières spéciales" et "bière standard" diffère d'un marché à un autre pour la même marque.

(X) CESSION D'ACTIVITÉS

Une cession d'activités est une composante dont le groupe se sépare ou arrête l'exploitation (agissant en vertu d'un plan déterminé) et qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte.

2. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est présentée en tenant compte des secteurs géographiques du groupe, basés sur la localisation des clients. Les résultats et les éléments d'actif et de passif des secteurs comprennent des éléments attribuables à un secteur, soit directement, soit repartis sur une base logique.

Millions d'euros	Amérique du Nord		Amérique centrale & du Sud		Europe de l'Ouest		Europe Centrale & de l'Est		Asie-Pacifique		Sociétés Holding et exportations		Consolidé	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003
Chiffre d'affaires net	1.852	1.849	1.205	-	3.464	3.523	1.253	1.022	642	496	152	154	8.568	7.044
EBITDA	810	387	476	-	646	685	259	232	162	145	(28)	49	2.325	1.498
Bénéfice d'exploitation	632	272	375	-	223	334	82	113	45	76	(47)	44	1.310	839
Coûts financiers nets													(172)	(131)
Revenus des entreprises associées													23	35
Impôts sur le résultat													(263)	(185)
Intérêts minoritaires													(179)	(53)
Bénéfice net													719	505
Actifs sectoriels	2.085	1.937	5.549	-	5.170	5.491	1.499	1.388	1.760	825	679	365	16.742	10.006
Participations détenues dans les entreprises associées													6	443
Eliminations intersectorielles													(356)	(388)
Actifs non alloués													2.204	922
Total de l'actif													18.596	10.983
Passifs sectoriels	545	472	1.120	-	2.048	1.637	317	333	288	175	454	251	4.772	2.868
Eliminations intersectorielles													(356)	(388)
Passifs non alloués													14.180	8.503
Total du passif													18.596	10.983
Dépenses brutes d'investissement	69	162	143	-	293	295	277	173	60	45	19	6	861	681
Dépréciations	54	-	3	-	68	-	35	-	-	3	3	-	163	3
Reprises de dépréciations	-	-	(1)	-	(1)	(4)	-	-	-	-	-	-	(2)	(4)
Amortissement des immobilisations corporelles	73	78	73	-	270	256	132	115	69	51	3	3	620	503
Amortissement des immobilisations incorporelles	51	37	28	-	86	99	10	4	48	15	16	2	239	157
Création de provisions	3	-	19	-	12	17	2	3	5	8	2	11	43	39
Reprise de provisions	-	-	-	-	9	18	-	2	1	3	5	-	15	23

En accord avec la nouvelle structure de management, une nouvelle zone, Amérique centrale & du Sud, a été créée.

3. ACQUISITIONS ET CESSIONS DE FILIALES

Millions d'euros	2004 Acquisitions	2004 Cessions	2003 Acquisitions	2003 Cessions
Actifs non circulants				
Immobilisations corporelles	2.041	(4)	123	-
Immobilisations incorporelles autres que le goodwill	44	-	6	-
Emprunts portant intérêts	23	-	1	-
Participations détenues dans les entreprises associées	1	-	-	-
Placements	182	(3)	-	-
Impôts différés actifs	484	-	1	-
Avantages au personnel	6	-	-	-
Créances commerciales et autres créances	230	-	-	-
Actifs circulants				
Emprunts portant intérêts	3	-	-	-
Placements	9	-	-	-
Stocks	305	-	24	-
Impôts sur le résultat à récupérer	62	-	-	-
Créances commerciales et autres créances	385	(1)	25	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	309	-	119	-
Intérêts minoritaires	(250)	-	(40)	-
Dettes à long terme				
Emprunts portant intérêts	(1.310)	-	(5)	-
Dettes commerciales et autres dettes	(78)	-	-	-
Avantages au personnel	(81)	-	-	-
Provisions	(346)	-	(3)	-
Impôts différés passifs	(45)	-	(2)	-
Dettes à court terme				
Emprunts portant intérêts	(366)	3	(2)	-
Impôts sur le résultat à payer	(48)	-	(3)	-
Dettes commerciales et autres	(911)	2	(37)	-
Provisions	(14)	-	(2)	-
Actifs et passifs nets identifiables	635	(3)	205	-
Goodwill sur les acquisitions	3.525	-	166	-
Goodwill sur l'augmentation des participations	635	-	92	-
Diminution des intérêts minoritaires	138	-	61	-
Perte/(bénéfice) sur cessions	-	(4)	-	-
Partie des acquisitions déterminée en actions	(3.342)	-	-	-
Partie des acquisitions payées au cours de l'exercice précédent	(51)	-	(22)	-
Partie des acquisitions restant à payer	(322)	-	-	-
Contreparties payées/(reçues), en cash	1.218	(7)	502	-
Cash (acquis)/cédé	(319)	-	(119)	-
Cash outflow/(inflow) net	899	(7)	383	-

Les principales transactions ont été les suivantes:

- Le 7 janvier 2004, Merrill Lynch International a exercé son option "put", style européenne, envers InBev au prix d'exercice de 612m d'euros, correspondant à un contrôle à 100% de la société Hops Coöperatieve U.A.. Hops détient 44,16% des parts de Oriental Brewery, participation acquise auprès du Groupe Doosan. Le goodwill résultant de cette opération s'élève à 478m d'euros et sera amorti sur une durée de 20 ans. En outre, InBev avait convenu avec le Groupe Doosan l'éventualité d'un paiement complémentaire concernant certains paramètres économiques devant être remplis au 1er janvier 2005. Le complément de prix s'élève à 40,9m d'euros payables en 3 versements en 2005 - 2006 et 2007. Les paramètres économiques étant remplis, ils se traduisent par une diminution du taux de taxation de la bière coréenne, ce qui générera un impact positif sur les résultats de notre filiale coréenne.
- Le 16 janvier 2004, InBev a finalisé sa transaction avec le Groupe malais Lion visant à acquérir le contrôle de l'activité bière du Groupe Lion en Chine. Le Groupe Lion contrôle 11 brasseries. Le prix total pour l'acquisition de 100% des titres des brasseries du Groupe Lion s'élève à 263m de dollars américains. Dès la signature du contrat, InBev a versé 131,5m de dollars américains au Groupe Lion pour l'acquisition de 50% des titres. En outre, 52,6m de dollars américains ont été déposés à titre de garantie pour l'option "call" sur les 50% des titres restants du Groupe Lion. Le goodwill relatif à l'acquisition des 50 premiers pourcents s'élève à 85m d'euros et sera amorti sur une période de 20 ans. Le 20 septembre 2004, InBev a acquis les 50% restants du Group Lion pour l'équivalent en espèces de 131,5m de dollars américains. Cette opération a généré un goodwill supplémentaire de 74m d'euros, qui sera également amorti sur une période de 20 ans.

Ces deux transactions ayant été scellées avec le Groupe Lion le 16 janvier 2004, l'IAS 22 s'applique encore à ces deux transactions. Par conséquent, le Groupe Lion a été intégré dans les comptes de 2004 selon la méthode de comptabilisation d'une acquisition telle que décrite dans l'IAS 22.

Etant donné la complexité de l'activité acquise, la juste valeur des actifs et passifs est toujours provisoire au 31 décembre 2004 et sera sujette à de possibles révisions en 2005.

- Durant les 6 premiers mois de 2004, InBev a acquis une part additionnelle de 11,6% dans Apatinska Pivara Apatin pour un prix total de 43m d'euros. Le goodwill généré s'élève à 25,4m d'euros et sera amorti sur 20 ans
- Le 2 mars 2004, le conseil d'administration a approuvé la signature d'une série d'accords portant sur l'acquisition de 100% des parts de la société détenant directement ou indirectement 52,8% des droits de vote de la société Companhia de Bebidas de Américas ("AmBev").

le 27 août 2004, Interbrew et AmBev ont finalisé la transaction approuvée par le conseil d'administration du 2 mars 2004, regroupant Interbrew et AmBev pour créer InBev.

La transaction s'est déroulée en plusieurs étapes :

- InBev a émis 141,7 millions de nouvelles actions en échange de 100% de Tinsel Investments S.A., qui détient indirectement approximativement 22,5% des intérêts économiques et 52,8% des droits de vote d'AmBev.
- InBev a cédé Labatt (comprenant 1,3 milliards de dollars canadiens de dette nette envers des tiers) à AmBev, en échange de quelques 7,9 milliards de nouvelles actions ordinaires d'AmBev et 11,4 milliards de nouvelles actions préférentielles d'AmBev.
- Après la clôture de la transaction et conformément au droit brésilien, InBev a informé le marché le 2 septembre 2004 qu'une offre publique d'achat (OPA) sur toutes les actions ordinaires restantes d'AmBev serait lancée. Le prix fixé par l'offre publique est de 353,28 euros par 1000 actions ordinaires d'AmBev. Le prix de l'OPA est égal à 80% de 441,60 euros, qui correspond à la valeur attribuée à chaque lot de mille actions ordinaires d'AmBev lors du transfert du contrôle (se référer également à la section 31 sur les événements importants survenus après la date de clôture).

A la suite de ce regroupement et dans l'hypothèse d'une pleine participation du public à l'OPA, InBev détiendra approximativement 31,1 milliards d'actions AmBev (19,7 milliards avec droit de vote et 11,4 milliards sans droit de vote), représentant environ 55,6% des intérêts économiques et 83,9% des droits de vote).

La transaction décrite ci-dessus a été comptabilisée dans les comptes de 2004, selon la méthode de comptabilisation d'une acquisition telle que décrite par l'IAS 22. Le goodwill résultant de cette transaction s'élève à 2.991m d'euros et sera amorti sur une période de 40 ans. Etant donné la complexité de la transaction, la juste valeur des actifs et passifs identifiables est toujours provisoire et est sujette à une possible révision en 2005.

- Le 24 mai 2004, InBev et Fomento Economico Mexicano SA de CV (“FEMSA”) sont tombées d’accord sur le démantèlement de leurs participations croisées américaines et mexicaines, ainsi que sur le transfert à la filiale américaine du brasseur mexicain des droits de distribution détenus par la joint-venture américaine. Le 31 août 2004, InBev et Femsa ont finalisé la transaction annoncée le 24 mai 2004. Suite à cette transaction, InBev a vendu à Femsa sa participation de 30% dans Femsa Cerveza SA de CV (“CCM”), une filiale de Femsa. Simultanément, Labatt USA L.L.C. (“LUSA”), la filiale américaine d’InBev, a transféré les droits de distribution de CCM à Wisdom Imports Sales Company L.L.C. (“Wisdom”), une filiale de CCM, contre le rachat de la participation de 30% de Wisdom dans LUSA. Le montant total versé pour la transaction s’élève à 1.245 millions de dollars américains en espèces. InBev détient désormais 100% de LUSA, tandis que FEMSA détient 100% de CCM. LUSA a continué à distribuer les marques de CCM aux Etats-Unis pendant une période de transition de quatre mois prenant cours après la clôture de la transaction et ce, au titre d’un contrat temporaire de distribution exclusive avec Wisdom. La plus-value nette après impôt relative à la vente de FEMSA, en considérant l’incorporation du résultat de FEMSA, jusqu’au 31 août 2004, s’élève à 419m d’euros.
- Le 21 juin 2004, InBev a acquis une participation de 70% dans le capital de la société Zhejiang Shiliang Brewery Company Ltd. pour une valeur de 53,2m de dollars américains. Cette acquisition a été comptabilisée dans les comptes 2004, selon la méthode de comptabilisation d’une acquisition telle que décrite dans l’IFRS 3. Le goodwill résultant de cette opération s’élève à 41,6m d’euros, et représente les synergies qui seront réalisées grâce à la combinaison de Zhejiang Shiliang Brewery avec les activités de nos autres sociétés situées dans la province de Zhejiang. Etant donné la complexité de l’activité acquise, la juste valeur des actifs et passifs identifiables est toujours provisoire et sera sujette à une possible révision en 2005. Conformément à l’IFRS 3, le goodwill ne sera pas amorti mais fera l’objet d’un test de dépréciation annuel et lorsqu’un signe montre que l’unité à laquelle le goodwill a été alloué peut être déprécié.
- Le 12 août 2004, InBev et Sun Trade, les actionnaires contrôlant Sun Interbrew Ltd., ont annoncé la conclusion d’un accord en vertu duquel InBev se porterait acquéreur des droits de vote et intérêts économiques détenus dans Sun Interbrew Ltd.. Par ailleurs, il est mis un terme au pacte d’actionnaires conclu entre InBev et Sun Trade au sujet de Sun Interbrew Ltd.. Selon les amendements de l’accord (annoncés le 11 janvier 2005), InBev acquiert 10,491,176 actions avec droit de vote et 8,891,601 actions sans droit de vote de Sun Interbrew Ltd., venant de Sun Trade et ses filiales. Le prix total, incluant les droits de contrôle supplémentaires obtenus suite à la conclusion de l’accord entre les actionnaires, s’élève à 530m d’euros, basé sur un prix de cours à la clôture du marché de 26,51 euros en date du 11 août 2004. Le règlement de cette transaction s’est concrétisé partiellement par la cession de 12.500.001 d’actions InBev et le reste en numéraire.

La transaction a été finalisée le 31 janvier 2005 et par conséquent n’a pas été intégrée dans les comptes de 2004. Au terme de cette transaction, Sun Trade et ses sociétés liées détiendront approximativement 2% du capital social émis d’InBev. Le goodwill résultant de cette transaction s’élève à approximativement 470m d’euros et sera inclus dans les comptes de 2005. Conformément à l’IFRS 3, le goodwill ne sera pas amorti, mais fera l’objet d’un test de dépréciation annuel et lorsqu’un signe montre que l’unité à laquelle le goodwill a été alloué peut être déprécié.

- Le 1^{er} octobre 2004, le partenariat stratégique avec Gabriel Sedlmayr Spaten-Franziskaner Bräu KGaA (“Spaten”) scellé le 18 septembre 2003, a été finalisé. L’acquisition des brasseries Dinkelacker-Schwaben Bräu (Stuttgart) et Mauritius (Zwickau), également scellée le 18 septembre 2003, a été finalisée le 4 octobre 2004. Grâce à cette transaction, InBev acquiert 100% de Dinkelacker-Schwaben Bräu, pour un prix total de 107m d’euros et 100% de Spaten-Franziskaner Bräu, contre un intérêt de 12,8% dans le capital d’Interbrew Deutschland Holding GmbH. Cette transaction ayant été conclue en 2003, elle a donc été reflétée dans les comptes de 2004 selon la méthode de comptabilisation d’une acquisition telle que décrite dans l’IAS 22. Le goodwill relatif à cette transaction s’élève à 365m d’euros et sera amorti sur une période de 40 ans. Etant donné la complexité de l’activité acquise, la juste valeur des actifs et passifs identifiables est toujours provisoire et est sujette à une possible révision en 2005.

Conformément au partenariat stratégique avec Spaten, InBev a octroyé à Spaten une option “put” sur les 12,8% de parts dans le capital de Interbrew Deutschland Holding GmbH. Cette option peut être exercée à partir de la date de clôture de la transaction à savoir du 1er octobre 2004 au 30 septembre 2008. Le prix de l’option est déterminé par les parties concernées dans les mois suivant la clôture de la transaction sur base de critères convenus. Conformément à l’accord, InBev et Spaten sont occupées à apporter la touche finale quant à la détermination du prix de l’option. Le bilan d’ouverture de Spaten inclut une provision pour restructuration liée aux coûts qui surviendront lors de l’adaptation de la structure de l’activité de Spaten à la plateforme adoptée par InBev en Allemagne.

- Le 8 novembre 2004, InBev acquiert les 45% restants de la brasserie Hunan Debiere Brewery Company Ltd., pour un montant de 18,2 m d’euros. Cette transaction s’inscrit dans le processus d’intégration des brasseries du Groupe Lion acquises début 2004, mené par InBev. Au cours de la transaction initiale en janvier 2004, InBev a acquis 55% de Hunan Debiere Brewery, la présente transaction concerne les 45% restants. Cette transaction a été comptabilisée dans les comptes de 2004 selon la méthode de comptabilisation d’une acquisition dictée par l’IFRS 3. Le goodwill résultant de cette transaction s’élève à 2,2 m d’euros, et représente les synergies qui seront réalisées par l’association de Hunan Debiere Brewery avec les activités de nos autres sociétés dans la province de Hunan. Etant donné la complexité de la société acquise, la juste valeur de marché des actifs et dettes identifiables est toujours provisoire et sera sujette à une possible révision en 2005. Conformément à l’IFRS3, le goodwill ne sera pas amorti, mais fera l’objet d’un test de dépréciation annuel et lorsqu’un signe montre que l’unité à laquelle le goodwill a été alloué peut être déprécié.

- Le 31 décembre 2004, InBev a conclu un accord avec Alfa-Eco en vertu duquel InBev fera l'acquisition des actions avec droit de vote et des actions sans droit de vote de Sun Interbrew Ltd. détenues par Alfa-Eco. InBev a acquis 6.065.930 actions avec droits de vote et 1.654.269 actions sans droits de vote dans Sun Interbrew Ltd. détenues par Alfa-Eco et ses filiales pour un montant de 204,7m d'euros. En outre, Alfa-Eco et ses filiales recevront un montant de 55m d'euros en reconnaissance de certains engagements donné à InBev par Alfa-Eco. Alfa-Eco recevra un prix total de 259,7m d'euros. La différence entre la juste valeur de ces actions et le prix payé pour la résolution de divers litiges ainsi que la reconnaissance des engagements d'Alfa-Eco, tels que mentionnés ci-dessus, sont comptabilisés dans les états financiers de 2004 sous les charges non récurrentes pour un montant de 100m d'euros. Le goodwill résultant de cette transaction s'élève à environ 136m d'euros et sera reflété dans les comptes de 2005. Conformément à l'IFRS 3, le goodwill ne sera pas amorti, mais fera l'objet d'un test de dépréciation annuel et lorsqu'un signe montre que l'unité à laquelle le goodwill a été alloué peut être déprécié. Lors de la finalisation de cette transaction et celle avec Sun Trade, mentionnée ci-dessus, et tenant compte des conditions d'achat du marché, InBev détiendra 97,3% des actions avec droit de vote et 98,8% des actions sans droit de vote de Sun Interbrew Ltd., ce qui lui donnera un intérêt économique de 98,5% dans Sun Interbrew Ltd.. Cette transaction est entrée en vigueur le 31 janvier 2005.

4. AUTRES PRODUITS/(CHARGES) D'EXPLOITATION

Millions d'euros	2004	2003
Reprise de provisions non utilisées	15	23
Dotations aux autres provisions	(37)	(30)
Plus-values/(moins values) nettes sur la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	30	20
Produits/(charges) net(te)s de location	24	29
Autres produits/(charges) net(te)s d'exploitation	62	28
Amortissements et dépréciations du goodwill	(190)	(120)
	(96)	(50)
Frais de recherche et de développement exposés	14	14

5. ÉLÉMENTS NON-RÉCURRENTS

Millions d'euros	2004	2003
Cession d'activités	473	-
Charges de restructuration	(158)	-
Charges de dépréciation (restructuration)	(73)	-
Charges de dépréciation (autres)	(81)	-
Autres	(102)	-
	59	-

Les charges de dépréciation relatives aux restructurations concernent la réduction de valeur jusqu'à zéro de nos sites au Canada, New Westminster (25m d'euros) et au Royaume-Uni (48m d'euros), suite à la décision prise mi-2004 de fermer ces sites de production. Les autres charges de dépréciation comprennent les droits Bass aux Etats-Unis (28m d'euros), les boissons non alcoolisées en Allemagne (20m d'euros), et des dépréciations en Europe centrale et Europe de l'Est.

Les volumes étant plus faibles que ceux prévus dans le "business plan" établi lors de l'acquisition des droits, une dépréciation a été calculée sur les droits de Bass aux Etats-Unis, basée sur la valeur d'utilité de ces droits actualisée à un taux de 6,5%.

Suite à la décision de Coca-Cola de ne pas renouveler la concession d'embouteillage en Allemagne, une dépréciation a été calculée sur les boissons non alcoolisées en Allemagne en fonction de l'estimation du prix de vente net de l'activité boissons non alcoolisées suivant l'offre reçue d'acheteur potentiel.

Dans un certain nombre de sites en Europe centrale et Europe de l'Est, la durée de vie économique de ceux-ci a été réduite, conduisant à la comptabilisation de certaines dépréciations.

6. CHARGES SALARIALES ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX

Millions d'euros	2004	2003
Salaires et appointements	(1.038)	(906)
Cotisations obligatoires à la sécurité sociale	(217)	(180)
Autres frais salariaux	(149)	(114)
Contributions aux plans de pension de type cotisations définies	(3)	(3)
Augmentation de la dette pour des plans de pension de type prestations définies	(95)	(71)
Mouvement des actifs pour des plans de pension de type prestations définies	(2)	(27)
	(1.504)	(1.301)
Nombre d'équivalents temps plein	74.694	38.224

Le nombre équivalents temps plein n'inclut pas les 6.703 équivalents temps plein externes en Amérique centrale et du Sud, travaillant exclusivement pour l'entreprise.

7. COMPLÉMENT D'INFORMATION SUR LES CHARGES OPERATIONNELLES PAR NATURE

Les dépréciations, les amortissements et les pertes de valeur sont inclus sous les rubriques mentionnées ci-dessous du compte de résultats de 2004.

Millions d'euros	Amortissements et dépréciation des immobilisations corporelles	Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles autres que celles du goodwill	Amortissements et dépréciations du goodwill
Coûts des ventes	(454)	(2)	-
Frais de distribution	(35)	-	-
Frais commerciaux et de marketing	(83)	(32)	-
Frais administratifs	(49)	(15)	-
Autres revenus/frais d'exploitation	-	-	(190)
	(621)	(49)	(190)

8. COÛTS FINANCIERS NETS

Millions d'euros	2004	2003
Produits d'intérêts	78	45
Charges d'intérêts	(274)	(152)
Dividendes reçus des entreprises non consolidées	6	4
Produits/(pertes) net(te)s de change	30	(21)
Réévaluation d'instruments dérivés à leur juste valeur	28	-
Gains/(pertes) net(te)s sur la vente d'actifs financiers	(4)	1
Bénéfices/pertes net(te)s du(e)s à l'inflation galopante	-	3
Autres, y compris les frais bancaires	(36)	(11)
	(172)	(131)

9. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Millions d'euros	2004	2003
REPRIS AU COMPTE DE RÉSULTATS		
Charges d'impôts courants		
Exercice en cours	(351)	(131)
Compléments/(reprises) de provision des exercices précédents	2	8
	(349)	(123)
(Charges)/produits d'impôts différés		
Sur/(sous) estimations des exercices précédents	15	4
Création et reprise des différences temporaires	111	(55)
Utilisation des pertes des exercices précédents	(46)	(16)
Impôt différé calculé sur les pertes de l'exercice	6	5
	86	(62)
Total de la charge d'impôts reprise au compte de résultats	(263)	(185)
Bénéfice avant impôts	1.161	743
Moins les revenus des entreprises associées	(23)	(35)
Bénéfice avant impôts et avant revenus des entreprises associées	1.138	708
Taux d'imposition effectif	23,1%	26,1%
RÉCONCILIATION DU TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF		
Bénéfice avant impôts et revenus des entreprises associées	1.138	708
Ajustements de la base taxable		
Amortissements du goodwill et des immobilisations incorporelles non déductibles	192	89
Charges non déductibles fiscalement	279	81
Dividendes non taxables résultant d'investissements dans des entreprises non consolidées	(4)	(4)
Produits financiers et autres produits non taxables	(35)	(21)
	1.570	853
Taux moyen d'imposition du groupe	27,9%	32,1%
Impôts au taux moyen	(438)	(274)
Ajustements des charges d'impôts		
Comptabilisation/(utilisation) des taxes sur pertes fiscales non reconnues précédemment	3	-
Compléments/(reprises) de provision des exercices précédents	17	12
Crédit d'impôts	91	1
Crédit d'impôts émanant de statuts fiscaux spéciaux	76	94
Changement des taux d'imposition	(1)	(4)
Autres ajustements d'impôts, principalement les précomptes	(11)	(14)
	(263)	(185)
IMPÔTS DIFFÉRÉS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT DANS LES CAPITAUX PROPRES		
Changement des principes comptables	-	-
Changement de la juste valeur des actifs et des passifs de sociétés acquises durant l'année précédente (comptabilisé dans le goodwill)	1	27
Sur la partie effective des changements de la juste valeur dans le cash flow hedge	-	-

La charge d'impôt (courante ou différée) s'élève à (263)m d'euros en 2004, soit 23,1% du bénéfice avant impôts et revenus des entreprises associées, contre (185)m d'euros en 2003, soit 26,1%. Le taux d'imposition effectif est de 25,1% hors éléments non-récurrents.

10. CHANGEMENT DE PRINCIPE COMPTABLE – MODIFICATION LIÉE À LA MÉTHODE DE CONSOLIDATION DES ENTITÉS CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT

Jusqu'au 31 décembre 2003, les entreprises contrôlées conjointement ont été intégrées dans les états financiers suivant la méthode de mise en équivalence.

Depuis 2004, InBev a décidé d'utiliser la méthode de consolidation proportionnelle, afin de mieux refléter le contenu et la réalité économique des entreprises contrôlées conjointement actuellement reprises dans le périmètre de consolidation. Cette modification concernant la méthode de consolidation, reflétée dans les états financiers, fournit une information plus fiable et plus pertinente.

L'impact de ce changement de méthode de consolidation sera indiqué dans chaque annexe des états financiers (lorsque cela est d'application) sous la rubrique "changement des principes comptables". L'entreprise contrôlée conjointement la plus significative du groupe InBev est Quilmes SA, mentionnée dans les annexes sous la rubrique "acquisitions par voie de regroupement d'activités" et faisant partie du groupe AmBev.

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Millions d'euros	Terrains et constructions	Installations et équipements	Mobilier et agencements	En construction	Total
Coûts d'acquisition					
Solde au terme de l'exercice précédent	1.942	4.310	1.298	166	7.716
Changement des principes comptables	51	32	8	-	91
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	(30)	(131)	(19)	(13)	(193)
Acquisitions par voie de regroupement d'activités	947	2.562	597	87	4.193
Autres acquisitions	36	271	133	372	812
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre	35	167	37	(255)	(16)
Cessions	(72)	(153)	(92)	(5)	(322)
Cessions par voie de regroupement d'activités	(3)	(5)	(1)	-	(9)
Autres mutations	1	(3)	2	(1)	(1)
Solde au terme de l'exercice	2.907	7.050	1.963	351	12.271
Amortissements et dépréciations					
Solde au terme de l'exercice précédent	(809)	(2.644)	(921)	-	(4.374)
Changement des principes comptables	(19)	(26)	(6)	-	(51)
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	10	73	12	-	95
Acquisitions par voie de regroupement d'activités	(308)	(1.459)	(384)	-	(2.151)
Amortissements	(86)	(396)	(139)	-	(621)
Dépréciations	(22)	(79)	(1)	-	(102)
Reprise de dépréciation	-	1	-	-	1
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre	-	(3)	6	-	3
Cessions	27	119	72	-	218
Cessions par voie de regroupement d'activités	1	3	1	-	5
Autres mutations	1	4	(1)	-	4
Solde au terme de l'exercice	(1.205)	(4.407)	(1.361)	-	(6.973)
Valeur nette comptable					
Au 1er janvier 2004	1.133	1.666	377	166	3.342
Au 31 décembre 2004	1.702	2.643	602	351	5.298

Il n'y a pas d'immobilisations corporelles sujettes à des restrictions sur titre. Le montant des immobilisations corporelles constituant une garantie pour certains emprunts s'élève à 48m d'euros.

ÉLÉMENTS D'ACTIFS EN LEASING

Le groupe possède des terrains et constructions et, également des installations et équipements en leasings financiers. La valeur nette comptable des terrains et constructions sous contrats de leasing atteint, au 31 décembre 2004, 12,3m d'euros (en 2003: 13,1m d'euros) et celle des installations et équipements s'élève à 6,7m d'euros (en 2003: 5,6m d'euros).

12. GOODWILL

Millions d'euros

Coûts d'acquisition	
Solde au terme de l'exercice précédent	4.224
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	(236)
Acquisitions par voie de regroupement d'activités	4.202
Ajustements provenant de l'identification ou de changements de valeur d'actifs et de passifs identifiables	3
Solde au terme de l'exercice	8.193
Amortissements et dépréciations	
Solde au terme de l'exercice précédent	(480)
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	7
Acquisitions par voie de regroupement d'activités	(45)
Amortissements de l'exercice	(190)
Dépréciations	(26)
Solde au terme de l'exercice	(734)
Valeur nette comptable	
Au 1er janvier 2004	3.744
Au 31 décembre 2004	7.459

Etant donné la complexité des sociétés acquises, les justes valeurs des actifs et passifs de du Groupe Lion, AmBev, Zhejiang Shiliang, Spaten-Franziskaner, Dinkelacker-Schwaben Bräu et Hunan Debier sont toujours provisoires de 31 décembre 2004 et sont sujettes à de possibles révisions en 2005.

13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AUTRES QUE GOODWILL

	Immobilisations incorporelles	Acomptes versés et immobilisations incorporelles en développement	Total
Millions d'euros			
Coûts d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	415	4	419
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	(11)	-	(11)
Acquisitions par voie de regroupements d'activités	99	-	99
Acquisitions	42	6	48
Cessions	(17)	-	(17)
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre	21	(8)	13
Au terme de l'exercice	549	2	551
Amortissements et dépréciations			
Au terme de l'exercice précédent	(191)	-	(191)
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	4	-	4
Acquisitions par voie de regroupements d'activités	(55)	-	(55)
Amortissements de l'exercice	(49)	-	(49)
Dépréciations	(28)	-	(28)
Cessions	14	-	14
Au terme de l'exercice	(305)	-	(305)
Valeur nette comptable			
Au 1er janvier 2004	224	4	228
Au 31 décembre 2004	244	2	246

14. PARTICIPATIONS DÉTENUES DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Au 31 décembre 2004, le groupe ne détenait pas de participation significative dans des entreprises associées.

En mai 2004, InBev et Fomento Economico Mexicana SA de CV ("Femsa") ont annoncé le démantèlement de leurs participations croisées américaines et mexicaines. Cette transaction a pris effet en date du 31 août 2004. La plus-value avant impôt relative à la vente s'élève à 488m d'euros et est reflétée dans le compte de résultats de 2004 sous la rubrique "éléments non-récurrents".

15. PLACEMENTS

Millions d'euros	2004	2003
Placements à long terme		
Titres de capitaux propres destinés à la vente	190	240
Titres d'emprunts détenus jusqu'à l'échéance	19	7
Titres d'emprunts destinés à la vente	65	-
	274	247
Placements à court terme		
Titres d'emprunts détenus jusqu'à l'échéance	1	-
Titres de capitaux propres destinés à la vente	1	-
	2	-

Les titres de capitaux propres à long terme destinés à la vente comprennent la part d'InBev dans Pivovarna Union (Slovénie) pour 73,7m d'euros, ceux dans le groupe Damm (Espagne) pour 85m d'euros et ceux dans Guangzhou Zhujiang Brewery (Chine) pour 16m d'euros. En 2004, une réduction de valeur de (3,3)m d'euros a été enregistrée dans le compte de résultats, sous la rubrique "coûts financiers nets", afin d'ajuster la valeur comptable de Pivovarna Union à son prix de vente net (se référer à l'annexe 31 sur les événements importants survenus après la date de clôture).

16. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS COMPTABILISÉS

Millions d'euros	Actifs		Passifs		Net	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003
Immobilisations corporelles	25	29	(494)	(257)	(469)	(228)
Immobilisations incorporelles	126	10	(27)	(48)	99	(38)
Autres placements	73	1	(26)	(32)	47	(31)
Stocks	6	2	(4)	(5)	2	(3)
Emprunts portant intérêts	43	11	(3)	(1)	40	10
Avantages au personnel	73	60	(11)	(2)	62	58
Provisions	151	30	(10)	(10)	141	20
Autres éléments	116	30	(3)	(3)	113	27
Valeur fiscale des pertes reportées utilisées	394	103	-	-	394	103
Impôts différés bruts actifs/(passifs)	1.007	276	(578)	(358)	429	(82)
Compensation fiscale	(264)	(107)	264	107	-	-
Impôts différés nets actifs/(passifs)	743	169	(314)	(251)	429	(82)

L'évolution des impôts différés nets au bilan par rapport à 2003 s'explique principalement par des changements de périmètre.

DIFFÉRENCES TEMPORAIRES POUR LESQUELLES AUCUN IMPÔT DIFFÉRÉ PASSIF N'EST RECONNU

Au 31 décembre 2004, un impôt différé passif de 26m d'euros (2003 : 4m d'euros) relatif à un placement dans une filiale n'a pas été comptabilisé parce que la direction estime que cette obligation ne sera pas réalisée dans un futur proche.

DIFFÉRENCES TEMPORAIRES POUR LESQUELLES AUCUN IMPÔT DIFFÉRÉ ACTIF N'EST RECONNU

Les pertes fiscales reportées pour lesquelles aucun impôt différé actif n'est reconnu s'élèvent à 434m d'euros (2003: 170m d'euros). Des impôts différés actifs n'ont pas été comptabilisés pour ces éléments car il n'est pas certain qu'un bénéfice imposable futur soit suffisant pour permettre aux filiales la récupération de ces pertes fiscales. L'augmentation par rapport à 2003 s'explique principalement par des changements de périmètre.

17. STOCKS

Millions d'euros	2004	2003
Acomptes versés	43	16
Matières premières et auxiliaires	457	200
En-cours de fabrication	80	70
Produits finis	191	115
Marchandises	76	59
	847	460
Stocks autres que les en-cours de fabrication		
Stocks comptabilisés à la valeur nette de réalisation	13	1
Valeur comptable des stocks sujets à des garanties en faveur de créanciers	5	6

Le coût des inventaires comptabilisé en charges, sous la rubrique coût des ventes, en 2004, s'élevait à 2.794m d'euros.

18. CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES CRÉANCES

CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES CRÉANCES À LONG TERME

Millions d'euros	2004	2003
Créances commerciales	55	34
Garanties	16	19
Autres créances	479	271
	550	324

L'option permettant l'achat, en 2006, de 5% de parts additionnelles dans notre filiale coréenne, Oriental Brewery, est comptabilisée sous la rubrique "autres créances", pour un montant de 21,9m d'euros. Conformément aux normes IFRS, cette option est considérée comme un instrument dérivé. Néanmoins, l'option est comptabilisée à son coût d'achat car il n'y a pas de prix disponible sur un marché coté actif et que, d'autre part, les autres méthodes utilisées pour l'estimation de la juste valeur dépendent de l'application de critères de benchmark et de multiplicateurs qui peuvent rendre le changement de valeur tellement significatif que leur utilité pour des buts comptables peut être remise en question.

CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES CRÉANCES À COURT TERME

Millions d'euros	2004	2003
Créances commerciales	1.500	1.171
Intérêts à recevoir	19	15
Impôts à récupérer (à l'exception de l'impôt sur le résultat)	136	32
Instruments financiers dérivés avec une juste valeur positive	31	20
Autres créances	291	271
	1.977	1.509

19. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Millions d'euros	2004	2003
Dépôts en banque à court terme	731	75
Comptes courants bancaires	241	367
Caisse	4	3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	976	445
Découverts bancaires	(100)	(85)
	876	360

Les dépôts en banque à court terme ont augmenté de 656m d'euros, suite aux mouvements de liquidités résultant de la vente de Femsa, de l'intégration d'AmBev Brésil (239m d'euros), de Quinsa (27m d'euros) et des liquidités de Apatinska Pivara Apatin (88m d'euros), mises en dépôt, qui se trouvaient sur les comptes courants bancaires en 2003.

Il n'est pas dans la politique du groupe de détenir un tel montant en dépôt dans des banques non cotées, comme c'est actuellement le cas dans Apatinska Pivara Apatin, la filiale serbe acquise en octobre 2003. Le "rating" le plus haut pour une banque serbe correspond à celui du pays. Des mesures appropriées ont été prises afin de régulariser ces comptes bancaires serbes de sorte qu'ils présentent des soldes normaux

20. CAPITAL ET RÉSERVES

RÉCONCILIATION DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions de trésorerie	Ecart de conversion	Réserve pour opérations de couverture	Résultats reportés	Total
Millions d'euros							
Au 1er janvier 2003	333	3.212	(6)	122	(8)	1.041	4.694
Pertes et profits pris(es) en compte	-	-	-	(342)	2	505	165
Actions émises	-	3	-	-	-	-	3
Dividendes payés aux actionnaires	-	-	-	-	-	(142)	(142)
Au 31 décembre 2003	333	3.215	(6)	(220)	(6)	1.404	4.720
Pertes et profits pris(es) en compte	-	-	-	(106)	(14)	719	599
Actions émises	111	3.256	-	-	-	-	3.367
Dividendes payés aux actionnaires	-	-	-	-	-	(156)	(156)
Au 31 décembre 2004	444	6.471	(6)	(326)	(20)	1.967	8.530

CAPITAL ET PRIMES D'ÉMISSION

Millions d'actions	2004	2003
Emises au 1er janvier	432,0	431,6
Emises pour cash	144,1	0,4
Emises au 31 décembre	576,1	432,0

Le capital autorisé est constitué de 17.256.887 actions ordinaires pour un montant de 13,3m d'euros pour lequel aucun montant n'a déjà été souscrit. Il s'agit d'actions sans dénomination de valeur nominale. Les propriétaires d'actions ordinaires ont le droit de recevoir des dividendes et ont le droit à une voix par action aux assemblées générales des actionnaires de la société.

Warrants

Au 31 décembre 2004, 7.511 warrants pour un total de 3.004.400 actions étaient en circulation au prix d'exercice moyen de 3,24 euros par action. Parmi ces warrants, 6.229 représentant 2.491.600 actions, au prix d'exercice moyen de 2,92 euros par action, sont la propriété du groupe et ces droits ne seront jamais exercés. L'émission ne peut dépasser les limites du capital autorisé et doit remplir les conditions de limitation ou de suppression des droits préférentiels des actionnaires.

Dividendes

Le 1er mars 2005, un dividende de 225m d'euros, correspondant à 0,39 euro par action a été proposé par le conseil d'administration. L'affectation du résultat n'a pas été comptabilisée dans les états financiers au 31 décembre 2004.

Ecart de conversion

Les écarts de conversion comprennent d'une part tous les écarts de conversion provenant de la conversion des états financiers de sociétés étrangères, et d'autre part tous les écarts de conversion provenant de la conversion des dettes et éléments de couverture des instruments dérivés couvrant les placements nets du groupe dans des filiales étrangères.

Réserves de couverture

Les réserves de couverture comprennent la partie effective du changement cumulatif net de la juste valeur de tous les "cash flow hedges" pour lesquels la transaction couverte n'a pas encore eu lieu.

21. BÉNÉFICE PAR ACTION

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le calcul du bénéfice par action est basé sur le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires, c'est-à-dire 719m d'euros (2003: bénéfice net de 505m d'euros) et sur la moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires en circulation pendant l'année, calculée comme suit:

MOYENNE PONDÉRÉE DU NOMBRE D' ACTIONS ORDINAIRES

Millions d'actions	2004	2003
Actions ordinaires émises au 1er janvier	432,0	431,6
Impact des actions émises	48,3	0,1
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 31 décembre	480,3	431,7

BÉNÉFICE PAR ACTION DILUÉ

Le calcul du bénéfice par action dilué est basé sur le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires c'est-à-dire 719m d'euros (2003: bénéfice net de 505m d'euros) et sur la moyenne pondérée du nombre d'actions (diluées) en circulation pendant l'année, calculée comme suit:

MOYENNE PONDÉRÉE DU NOMBRE D' ACTIONS ORDINAIRES (DILUÉES)

Millions d'actions	2004	2003
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 31 décembre	480,3	431,7
Impact des options d'achat d'actions émises	2,4	2,1
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (diluées) au 31 décembre	482,7	433,8

BÉNÉFICE PAR ACTION AVANT GOODWILL ET ÉLÉMENTS NON-RÉCURRENTS

Le bénéfice par action avant goodwill et éléments non-récurrents est calculé comme suit:

BÉNÉFICE NET AVANT AMORTISSEMENT DU GOODWILL ET ÉLÉMENTS NON-RÉCURRENTS, ATTRIBUABLE AUX ACTIONS ORDINAIRES

Millions d'euros	2004	2003
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	719	505
Amortissement du goodwill	190	120
Éléments non-récurrents, après impôts, attribuables aux actions ordinaires	(98)	-
Bénéfice net avant amortissement du goodwill et éléments non-récurrents, attribuable aux actions ordinaires	811	625

MOYENNE PONDÉRÉE DU NOMBRE D' ACTIONS ORDINAIRES

Millions d'actions	2004	2003
Actions ordinaires émises au 1er janvier	432,0	431,6
Impact des actions émises	48,3	0,1
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 31 décembre	480,3	431,7

BÉNÉFICE PAR ACTION DILUÉ AVANT GOODWILL ET ÉLÉMENTS NON-RÉCURRENTS

Le bénéfice par action dilué avant goodwill et éléments non-récurrents est calculé comme suit:

BÉNÉFICE NET AVANT AMORTISSEMENT DU GOODWILL ET ÉLÉMENTS NON-RÉCURRENTS, ATTRIBUABLE AUX ACTIONS ORDINAIRES

Millions d'euros	2004	2003
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	719	505
Amortissement du goodwill	190	120
Éléments non-récurrents, après impôts, attribuables aux actions ordinaires	(98)	-
Bénéfice net avant amortissement du goodwill et éléments non-récurrents, attribuable aux actions ordinaires	811	625

MOYENNE PONDÉRÉE DU NOMBRE D' ACTIONS ORDINAIRES (DILUÉES)

Millions d'actions	2004	2003
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 31 décembre	480,3	431,7
Impact des options d'achat d'actions émises	2,4	2,1
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (diluées) au 31 décembre	482,7	433,8

BÉNÉFICE PAR ACTION AVANT GOODWILL

Le bénéfice par action avant goodwill est calculé comme suit:

BÉNÉFICE NET AVANT AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION DU GOODWILL, ATTRIBUABLE AUX ACTIONS ORDINAIRES

Millions d'euros	2004	2003
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	719	505
Amortissement du goodwill	190	120
Dépréciation du goodwill	26	-
Bénéfice net avant amortissement et dépréciation du goodwill, attribuable aux actions ordinaires	935	625

MOYENNE PONDÉRÉE DU NOMBRE D'ACTIONS ORDINAIRES

Millions d'actions	2004	2003
Actions ordinaires émises au 1er janvier	432,0	431,6
Impact des actions émises	48,3	0,1
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 31 décembre	480,3	431,7

22. EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS

Cette annexe reprend les termes contractuels des emprunts portant intérêts. Pour de plus amples informations concernant l'exposition du groupe aux risques de taux d'intérêt et de change, se référer à l'annexe 26.

DETTES À LONG TERME

Millions d'euros	2004	2003
Emprunts bancaires garantis	87	1
Emprunts bancaires non garantis	171	1.192
Obligations émises non garanties	1.800	989
Autres emprunts non garantis	150	8
Dettes de leasing financier	9	10
	2.217	2.200

DETTES À COURT TERME

Millions d'euros	2004	2003
Emprunts bancaires garantis	51	2
Emprunts bancaires non garantis	1.941	574
Obligations émises non garanties	34	-
Autres emprunts non garantis	26	6
Lignes de crédit bancaires non garanties	18	23
Dettes de leasing financier	4	7
	2.074	612

TABLEAU D'ÉCHÉANCE ET DE REMBOURSEMENT DES DETTES

Millions d'euros	Total	1 an ou moins	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires garantis	138	51	55	32	-
Emprunts bancaires non garantis	2.112	1.941	54	80	37
Obligations émises non garanties	1.834	34	49	262	1.489
Autres emprunts non garantis	176	26	8	6	136
Lignes de crédit bancaires non garanties	18	18	-	-	-
Dettes de leasing financier	13	4	2	3	4
	4.291	2.074	168	383	1.666

DETTES DE LEASING FINANCIER

Millions d'euros	Paiements 2004	Intérêts 2004	Principal 2004	Paiements 2003	Intérêts 2003	Principal 2003
Echéant dans l'année	4	-	4	7	-	7
A plus d'un an et 5 ans au plus	6	1	5	7	1	6
A plus de 5 ans	5	1	4	5	1	4
	15	2	13	19	2	17

23. AVANTAGES AU PERSONNEL

InBev participe à des plans de pension, de prépension, d'assistance médicale et à des plans dits "long term benefits" dans plusieurs pays dans lesquels le groupe exerce ses activités. Ces avantages sont comptabilisés conformément à l'IAS19 et sont considérés comme "post-employment" et "long-term benefit plans". Au 31 décembre 2004, la dette nette des obligations du groupe pour les avantages "post employment" et "long term benefit plans" s'élevait à 332m d'euros.

Millions d'euros	2004	2003
Valeur actuelle des obligations de pension couvertes par des fonds	(1.839)	(1.485)
Juste valeur des actifs du plan	1.514	1.094
Valeur actuelle des obligations nettes couvertes par des fonds	(325)	(391)
Valeur actuelle des obligations de pension non couvertes par des fonds	(344)	(254)
Valeur actuelle des obligations nettes	(669)	(645)
Bénéfices actuariels non reconnus	(1)	(4)
Pertes actuarielles non reconnues	387	360
Coûts des services passés non reconnus	12	20
Actifs non reconnus	(61)	-
Actifs / (passifs) nets comptabilisés au bilan	(332)	(269)
Dettes comptabilisées au bilan	(371)	(300)
Actifs comptabilisés au bilan	39	31

Le rendement réel sur les actifs du plan a été de 127m d'euros en 2004 contre 136m d'euros en 2003.

OBLIGATIONS LIÉES AUX PLANS DE PENSION DE TYPE CONTRIBUTIONS DÉFINIES

Dans le cadre des plans de pension de type contributions définies, InBev paie des contributions à des fonds de pension publics ou privés, ou souscrit des contrats d'assurance. Lorsque les contributions ont été payées, le groupe n'a plus d'obligation. Les paiements sont des charges de l'année au cours de laquelle ils sont dus. En 2004, le total des dépenses concernant les plans de pension de type contributions s'élevait pour le groupe à 3m d'euros.

OBLIGATIONS LIÉES AUX PLANS DE PENSION DE TYPE PRESTATIONS DÉFINIES

Le groupe participe à 58 plans de pension de type prestations définies, dont 44 concernent des plans de pension sous forme de système "paie finale" et 14 plans de pension sont relatifs à l'assistance médicale. Les plans de pension ont été établis conformément aux obligations légales et pratiques en vigueur dans chaque pays. La plupart des plans génère des avantages proportionnels aux paiements effectués et aux années de services prestées. Les plans en Allemagne, en France, en Russie, au Luxembourg et une partie des plans coréens ne sont pas couverts par des fonds. Les actifs des autres plans sont regroupés dans des fonds légalement distincts conformément aux obligations statutaires locales. Les plans de pension relatifs à l'assistance médicale au Canada, aux Etats-Unis, en Belgique et au Brésil procurent une assistance médicale aux employés retraités.

En 2004, le total des dépenses concernant les plans de pension de type prestations définies s'élevait pour le groupe à 97m d'euros.

Les actifs du plan ne comprennent pas d'actions ordinaires émises par l'entreprises, ni aucun avoir de l'entreprise.

La valeur actuelle des obligations de pension couvertes par des fonds comprend une dette de 80m d'euros relative à deux plans médicaux, pour lesquels les avantages sont générés à travers du Fundação Antônio Helena Zerrenner ("FAHZ"). Le "FAHZ" est une entité légalement distincte qui fournit une assistance médicale, dentaire, sociale et au niveau de l'éducation pour les employés actuels ou retraités d'AmBev. Au 31 décembre 2004, les obligations actuarielles relatives aux avantages procurés par le "FAHZ" sont complètement contrebalancées par un montant équivalent d'actifs existant dans le fonds. Par conséquent, l'impact sur la dette nette au bilan est nul.

MOUVEMENTS DES DETTES NETTES PRISES EN COMPTE AU BILAN

Millions d'euros	2004	2003
Actifs/(dettes) net(te)s au 1er janvier	(269)	(297)
Changements du périmètre	(61)	(8)
Cotisations payées	91	132
Charges comptabilisées au compte de résultats	(97)	(98)
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	4	2
Actifs/(dettes) net(te)s au 31 décembre	(332)	(269)

CHARGES COMPTABILISÉES AU COMPTE DE RÉSULTATS

Millions d'euros	2004	2003
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	(49)	(46)
Charges d'intérêts relatives aux obligations	(106)	(94)
Rendement attendu des actifs du plan	92	71
Coûts reconnus des services passés	(10)	(14)
Bénéfices/(pertes) actuariel(le)s	(14)	(12)
Bénéfices/(pertes) résultant d'accord de fin de contrat ou conclusion d'une obligation	(4)	(3)
Effet de la limitation des actifs	(6)	-
	(97)	(98)

Les coûts des plans de pension pour la période sont inclus dans les rubriques suivantes du compte de résultats:

Millions d'euros	2004	2003
Coûts des ventes	(22)	(29)
Frais de distribution	(18)	(21)
Frais commerciaux et de marketing	(16)	(17)
Frais administratifs	(37)	(32)
Autres revenus/(frais) d'exploitation	5	1
Éléments non-récurrents	(9)	-
	(97)	(98)

DETTES RELATIVES AUX OBLIGATIONS LIÉES AUX PLANS DE PENSION DE TYPE PRESTATIONS DÉFINIES

Hypothèses actuarielles principales à la date de clôture (exprimées en moyennes pondérées):

	2004	2003
Taux d'actualisation au 31 décembre	5,9%	5,7%
Taux de rendement attendu des actifs du plan au 31 décembre	8,3%	7,5%
Taux prévu des augmentations salariales	3,4%	3,0%
Taux prévu des augmentations des pensions	1,4%	1,0%
Taux d'évolution des coûts médicaux	10,8% p.a., réduit de 5,5% p.a. et 4% pour litiges dentaires	10% p.a., réduit de 5% et 4% pour litiges dentaires

Les hypothèses moyennes ont été plus élevées en 2004. Ceci s'explique par l'inclusion du plan de pension de type prestations définies d'AmBev au Brésil où les taux d'inflation et d'intérêts sont plus élevés que dans les autres pays où InBev a des plans.

AVANTAGES LIÉS À LA RÉMUNÉRATION EN ACTIONS OU AU DROIT DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

En 1999, le groupe a établi un programme "long term incentive" (LTI) pour les cadres supérieurs. Conformément à ce programme, les droits de souscription sont offerts gratuitement aux cadres supérieurs et éventuellement aux directeurs. Chaque droit de souscription donne le droit au propriétaire de souscrire à une nouvelle action ordinaire d'InBev SA en payant le prix moyen du cours de bourse des 30 jours précédent l'offre. Ces droits ne peuvent être exercés, en principe, qu'à partir de la fin de la troisième année de la notification de leur offre, jusqu'à la fin de la dixième année de la notification de leur offre. L'émission des droits est en accord avec les intérêts de la société et de ses actionnaires, puisqu'ils ont pour but de motiver, à long terme, la direction de la société.

Millions d'options	2004	2003
Options au 1er janvier	9,9	9,5
Options émises au cours de l'exercice	3,4	0,7
Options exercées au cours de l'exercice	(1,8)	(0,2)
Options annulées au cours de l'exercice	(0,1)	(0,1)
Options au 31 décembre	11,4	9,9

Sur le total des options à exécuter de 11,4m, un montant de 3,9m est acquis au 31 décembre 2004. Le prix moyen d'exercice des options à exécuter est de 23,42 euros par action (en 2003 : 21,70 euros par action). Durant l'exercice 2004, 3,4m d'options ont été émises à un prix d'exercice de 23,02 euros.

Les options exercées au cours de l'exercice 2004 :

Date d'exercice	Prix d'exercice	Nombre d'options (en millions)
9 juin 2004	14,23	0,3
9 juin 2004	11,65	0,8
1 octobre 2004	14,23	0,1
1 octobre 2004	11,65	0,2
1 octobre 2004	21,83	0,1
23 novembre 2004	14,23	0,1
23 novembre 2004	11,65	0,2
		1,8

Outre le programme d'incentives à long terme en vigueur chez InBev, des programmes basés sur la rémunération en actions existent au sein d'AmBev et de Sun Interbrew.

AmBev a mis en œuvre un plan d'actions dont l'objectif est d'attirer et de garder les directeurs, les cadres et les employés qualifiés. Le plan prévoit l'octroi d'actions ordinaires et préférentielles. Au 31 décembre 2004, le plan prévoyait des droits exerçables pour l'acquisition de 522.358.584 actions d'AmBev. Le plan est géré par un comité composé de membres du conseil d'administration d'AmBev, n'appartenant pas aux membres de la direction. Le comité créé périodiquement des programmes liés au plan de détention d'actions, définissant les modalités du plan et les employés pouvant y prendre part, ainsi que le prix des droits pour l'acquisition des parts.

Lorsque les parts sont acquises par l'employé, AmBev émet de nouvelles actions ou transfère des parts de trésorerie au détenteur de l'option. Lorsque le bénéficiaire quitte l'entreprise (autrement que par la voie de la retraite), les droits d'acquisition des parts sont repris. Si un employé décide de vendre les parts qu'il a acquis via le plan ou si un employé quitte le pays, AmBev a le droit d'acheter ces parts à un prix égal :

- au prix indexé selon l'inflation payé par cet employé, si l'employé vend les parts endéans les 30 premiers mois suivant leur acquisition;
- à 50% du prix indexé selon l'inflation, plus 50% du prix du marché en vigueur, si l'employé vend les parts après les 30 premiers mois et avant le sixième mois après l'acquisition de ces parts ; ou
- au prix du marché, si l'employé vend les parts au-delà de 60 mois après les avoir acquises.

Sun Interbrew a instauré un plan d'option d'actions destiné à faire coïncider les intérêts des actionnaires de l'entreprise avec ceux des participants au plan, en augmentant l'intérêt propre des participants pour la croissance et le succès de l'entreprise. Ce plan permet également de servir les intérêts de la société en gardant les membres clés de la direction de l'entreprise. Au 31 décembre 2004, le plan prévoyait l'acquisition de 868.365 options d'actions de Sun Interbrew en circulation.

24. PROVISIONS

Millions d'euros	Restructuration	Litiges	Autres	Total
Solde d'ouverture	141	13	133	287
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	-	(6)	(1)	(7)
Changement du périmètre	6	343	11	360
Provisions constituées	10	23	10	43
Provisions utilisées	(60)	(16)	(12)	(88)
Provisions reprises	(4)	(2)	(9)	(15)
Autres mouvements	(2)	3	2	3
Solde de clôture	91	358	134	583
Solde de clôture à long terme	42	354	105	501
Solde de clôture à court terme	49	4	29	82
	91	358	134	583

Les provisions pour litiges concernent principalement des litiges de nature fiscale et relatifs à des actions intentées par d'anciens employés.

25. DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES

DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES À LONG TERME

Millions d'euros	2004	2003
Dettes commerciales	2	-
Garanties reçues	6	7
Autres dettes	393	33
	401	40

Les autres dettes comprennent une dette de 245m d'euros envers les anciens actionnaires de Gabriel Sedlmayr Spaten – Franziskaner Bräu KgaA relative à l'exercice de leur option put sur les 12,8% d'intérêts dans le capital élargi d'Interbrew Deutschland Holding GmbH.

DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES À COURT TERME

Millions d'euros	2004	2003
Dettes commerciales	1.223	702
Dettes salariales et sociales	344	201
Impôts à payer (à l'exception de l'impôt sur le résultat)	611	366
Intérêts à payer	71	25
Emballages consignés	277	241
Garanties reçues	13	2
Instruments financiers dérivés avec des justes valeurs négatives	222	102
Dividendes à payer	9	2
Autres dettes	514	315
	3.284	1.956

26. INSTRUMENTS FINANCIERS

TERMES, CONDITIONS ET RÈGLES D'ÉVALUATION

Le groupe est exposé au cours de l'exercice normal de son activité à des risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et de matières premières. L'objectif du groupe est de comprendre d'une part chacun de ces risques considérés individuellement et d'autre part les interconnexions qui existent entre eux. Le groupe définit ensuite ses stratégies afin d'atténuer l'impact de ces risques sur la performance du groupe.

Certaines de ces stratégies destinées à atténuer les risques ont recours à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les dérivés sont des instruments dont la valeur fluctue en fonction d'un ou plusieurs actifs sous-jacents se référant à des prix ou indices. Les dérivés génèrent des droits et obligations qui transfèrent partiellement ou totalement un ou plusieurs risques financiers inhérents à des instruments financiers primaires entre les parties impliquées.

Les dérivés utilisés par le groupe sont principalement les contrats dits "forward exchange contracts" (contrats forwards en monnaies étrangères), "exchange traded foreign currency futures" (les contrats futures en monnaies étrangères), "interest rate swaps" (les swaps de taux d'intérêt), "forward rate agreements", "collars", "cross currency interest rate swaps" (swaps de taux d'intérêt cross currency), "aluminum swaps" (swaps pour l'aluminium) et "exchange sugar traded futures" (pour le sucre) et "exchange traded wheat futures" (pour le blé). La politique du groupe relative à la gestion des risques interdit l'utilisation d'instruments financiers dérivés à des fins commerciales. Toutefois, les dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisés comme des instruments commerciaux.

Le tableau ci-après donne un aperçu de la date d'échéance des instruments financiers dérivés existant au 31 décembre 2004. Les montants indiqués dans ce tableau sont les montants repris dans les contrats.

Millions d'euros			
Dérivés	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Monnaies étrangères			
Forwards exchange contracts (contrats forwards en monnaies étrangères)	361	-	-
Foreign currency futures (contrats futures en monnaies étrangères)	404	196	-
Taux d'intérêt			
Swaps de taux d'intérêt	318	792	-
Swaps de taux d'intérêt cross currency	561	517	556
Options (collars)	10	15	-
Matières premières			
swaps (pour l'aluminium)	4	-	-
Futures (pour le sucre)	17	-	-
Futures (pour le blé)	1	-	-

RISQUE DES FLUCTUATIONS DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Le groupe encourt un risque de change concernant les emprunts, les placements, les ventes (prévues), les achats (prévus), les royalties, les dividendes, les licences, les "management fees" et les intérêts intersociétés qui sont libellés dans une devise autre que la devise fonctionnelle utilisée par le groupe. Les monnaies qui sont sujettes à risque sont principalement le real brésilien, le dollar canadien, la livre sterling et le dollar américain.

Les principaux instruments financiers dérivés utilisés pour couvrir les risques de change sont les contrats dits "forward exchange contracts", "exchange traded foreign currency futures" et les "cross currency interest rate swap (CCIRS)".

Lorsqu'il s'agit d'un risque de change concernant des emprunts, la politique du groupe est de conserver autant que possible les dettes d'une filiale dans la devise fonctionnelle utilisée par cette filiale. Si cela s'avère impossible, une politique de couverture est alors mise en place.

Lorsqu'il s'agit de risque de change lié à un risque d'exposition au niveau opérationnel, la politique du groupe est la suivante : les transactions de type opérationnel relativement prévisibles (telles que le coût des ventes, les frais généraux, administratifs et de vente) sont couvertes pour une durée maximale de 12 mois ; les transactions de type opérationnel, certaines à 100%, (telles que les dépenses d'investissement) sont couvertes sans limite de temps. Les dividendes sont couverts dès qu'ils sont annoncés mais leur conversion en monnaie faible est à éviter. D'autres transactions non récurrentes (telles que les acquisitions et cessions) sont couvertes dès qu'elles commencent à revêtir un caractère certain.

Cash flow hedges

Lorsque toutes les conditions sont remplies, le groupe applique la méthode dite des "cash flow hedge accounting" pour la couverture des éléments autres que ceux repris au bilan. La partie des bénéfices ou des pertes sur les instruments financiers qui est déterminée comme étant une couverture effective est comptabilisée directement aux capitaux propres. Sur base de cette méthode du "cash flow hedge", un profit de 0,9m d'euros a été comptabilisé directement aux capitaux propres au 31 décembre 2004.

Le tableau ci-après donne une indication sur la situation des monnaies étrangères du groupe au 31 décembre 2004 relative aux expositions du groupe au niveau opérationnel pour les principaux couples de monnaies. Les positions ouvertes sont le résultat de l'application de la politique du groupe.

Millions d'euros	Exposition totale	Dérivés	Positions ouvertes
Dollar américain/euro	73	73	-
Livre sterling/euro	109	106	3
Dollar canadien/euro	16	16	-
Dollar américain/dollar canadien	38	38	-
Dollar américain/livre sterling	36	36	-
Dollar américain/real brésilien	404	404	-
Dollar américain/won sud-coréen	11	11	-

Couvertures relatives à un investissement

Le groupe utilise pour l'euro/livre sterling des swaps de taux d'intérêt dit "Cross Currency Interest Swaps" (CCIRS) dont le montant nominal 180m de livre sterling de façon à couvrir l'exposition aux monnaies étrangères du groupe pour ce qui est de son investissement net dans les filiales du Royaume-Uni (Nimbuspath). Au 31 décembre 2004, la couverture de l'investissement net dans Nimbuspath a été fixée comme étant la partie effective avec pour conséquence que la partie effective des modifications de la juste valeur du "CCIRS" attribuable au risque couvert (un gain de 4,7m d'euros) a été comptabilisée aux capitaux propres.

Une description de la couverture de risque en monnaies étrangères relative au placement privé et aux obligations en dollars américains est donnée ci-dessous.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le groupe adopte une approche dynamique en ce qui concerne la couverture des taux d'intérêt, qui consiste à établir une combinaison optimale de taux d'emprunt fixes et variables revue chaque année. L'objectif de cette politique est d'atteindre un équilibre optimal entre le coût de financement et la volatilité des résultats financiers, en tenant compte des conditions du marché et de la stratégie globale du groupe.

Le risque de taux d'intérêt exprimé en euros

Le groupe a conclu plusieurs "collars", "forward rate agreements" (FRA) et "Interest Rate Swaps" (IRS) afin de couvrir les fluctuations de taux d'intérêt sur une ligne de crédit de 778m d'euros dont un montant de 800m d'euros a été prélevé au 31 décembre 2004.

Tous les dérivés sont désignés comme étant des "cash flow hedges". La partie des bénéfices ou des pertes de ces instruments de couverture qui est déterminée comme étant une couverture effective est comptabilisée directement aux capitaux propres. Pour ces "cash flow hedges", une perte de 15,2m d'euros a été comptabilisée directement aux capitaux propres au 31 décembre 2004. Suite au remboursement d'une tranche de la ligne de crédit le 7 octobre 2004, une perte de 1,2m d'euros a été extraite des fonds propres et comptabilisée dans le compte de résultats.

Le risque de taux d'intérêt exprimé en dollars canadiens

Le groupe a conclu plusieurs "interest rate swaps (IRS)", "forward rate agreements (FRA)" et "collars" afin de couvrir le risque lié aux fluctuations de taux d'intérêt d'un emprunt de 435m de dollars canadiens à taux variable, dont le montant existant au 31 décembre 2004 s'élève à 800m de dollars canadiens.

Tous ces dérivés sont considérés comme étant des "cash flow hedges". La partie des bénéfices et des pertes de ces instruments de couverture considérée comme une couverture effective est comptabilisée directement aux fonds propres. Pour ces "cash flow hedges", une perte de 4,8m d'euros a été comptabilisée dans les fonds propres au 31 décembre 2004.

Une description de la couverture de risque de taux d'intérêt concernant les placements privés et les obligations en dollars américains est donnée ci-dessous.

COUVERTURE DE PLACEMENT PRIVÉ (RISQUE DES MONNAIES ÉTRANGÈRES + RISQUE DES TAUX D'INTÉRÊTS EXPRIMÉS EN DOLLARS AMÉRICAINS)

a) Placement privé de 162m de dollars américains venant à échéance le 23 juillet 2008

Le groupe a conclu trois "cross-currency interest rate swap agreements" dollar américain/dollar canadien (CCIRS- montant nominal 162m de dollars américains) considérés comme la couverture de la juste valeur du risque de taux de change et du risque des taux d'intérêt d'un emprunt de 162m de dollars américains à taux fixe. Ces "cross-currency interest rate swaps" viennent à échéance le 23 juillet 2008. La juste valeur des "CCIRS" et les changements de la juste valeur des éléments de couverture résultant des modifications des taux de change des monnaies étrangères et des risques des taux de taux d'intérêt "free" sont comptabilisés au compte de résultats.

b) Placement privé de 850m de dollars américains dont :

- 300m de dollars américains viennent à échéance en 2009 ;
- 475m de dollars américains viennent à échéance en 2010 ;
- 75m de dollars américains viennent à échéance en 2013.

Le groupe couvre le risque des monnaies étrangères et le risque des taux d'intérêt du placement privé de 730m de dollars américains (180m de dollars américains de la tranche 2009; de la tranche complète 2010; et de la tranche complète 2013) en contractant un "CCIRS" (cross currency interest rate swap) flottant en dollar américain fixe/euro pour un montant total de 730m de dollars américains expirant en 2009, 2010 et 2013.

La juste valeur des "CCIRS" et les changements de la juste valeur des éléments de couverture résultant des modifications des taux de change des monnaies étrangères et des risques des taux d'intérêt "free" sont comptabilisés au compte de résultats.

Les deux "CCIRS" dollar américain fixe/euro fixe (montant nominal de 120m de dollars américains) sont considérés comme des "cash flow hedges" du placement privé en dollar américain (120m de dollars américains tranche 2009). La partie des bénéfices et des pertes des "CCIRS" considérée comme couverture effective est comptabilisée directement aux fonds propres. Pour ces "cash flow hedges", une perte de 15,4m d'euros a été comptabilisée dans les fonds propres au 31 décembre 2004.

COUVERTURE DES OBLIGATIONS D'AMBEV (RISQUE DE CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES ET RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT EXPRIMÉ EN DOLLARS AMÉRICAINS)

En décembre 2001, AmBev, qui a rejoint le groupe en 2004, a émis 500m de dollars américains en valeurs étrangères (obligations 2011). Le taux d'intérêt de ces obligations s'élève à 10,7% et est remboursable semestriellement depuis juillet 2002 et s'éteint lors du dernier remboursement en décembre 2011. En septembre 2003, AmBev a émis à nouveau 500m de dollars américains en valeurs étrangères (obligation 2013). Le taux d'intérêt de ces obligations est de 8,75% et est remboursable semestriellement depuis mars 2004 et prendra fin lors du dernier remboursement en septembre 2013.

AmBev a conclu des contrats dits "US dollar fixed/Brazilian real floating cross currency interest rate swaps" (swaps de taux d'intérêt cross currency dollar américain fixe/real brésilien à taux variable et "exchange traded foreign currency futures" afin de gérer et de réduire l'impact des fluctuations des monnaies étrangères et des taux d'intérêt sur ces obligations. Bien que les couvertures soient des couvertures économiques, toutes les conditions n'étaient pas remplies en 2004 pour appliquer la méthode dite "hedge accounting". L'impact résultant de la valorisation de ces dérivés à leur juste valeur a donc immédiatement été comptabilisé dans le compte de résultats. Pour 2004, ce montant correspond à un gain de 27,4m d'euros.

RISQUE LIÉ AUX MATIÈRES PREMIÈRES

Le marché des matières premières a connu et continuera à connaître des fluctuations de prix. Le groupe utilise pour cela des contrats d'achat à prix fixe et des dérivés sur matières premières afin de minimiser son exposition à la variation défavorable du prix des matières premières. Le groupe est principalement exposé aux risques liés aux matières premières suivantes : aluminium, cannettes, grains de maïs, sirop de maïs, houblon, étiquettes, malt et blé. Au 31 décembre 2004, les instruments dérivés utilisés par le groupe sur ces matières premières ont été les suivants : les swaps dits "aluminum swaps" pour l'aluminium, les contrats dits "exchange traded sugar futures" pour le sucre et les contrats dits "exchange traded wheat futures" pour le blé.

Lorsque toutes les conditions sont remplies, la méthode dite "cash flow hedge accounting" est appliquée. La partie des bénéfices et pertes de ces instruments de couverture considérée comme couverture effective est directement comptabilisée dans les fonds propres. Pour ces "cash flow hedges", un gain de 3,0m d'euros a été comptabilisé dans les fonds propres au 31 décembre 2004.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit couvre toutes les formes de défaillances de la partie adverse notamment lorsqu'elle ne respecte pas ses engagements envers le groupe pour ce qui est des prêts, couvertures, accords et autres activités financières. La direction a établi une politique de crédit et l'exposition aux risques de crédit est suivie de manière rigoureuse.

La politique du groupe est de ne conclure des contrats qu'avec des parties qui présentent un rating de crédit élevé. Les parties adverses concernées par ces contrats sont en majeure partie des institutions financières et le groupe ne dispose pas d'exposition significative avec une quelconque partie adverse. Le groupe n'a pas anticipé la perte de crédit pour l'absence de performance de la partie adverse.

La seule exception à cette politique est un dépôt de 89m d'euros auprès des banques serbes. Ces banques n'ont pas de rating et un rating supérieur à celui du pays ne peut leur être attribué.

L'exposition au risque de crédit des instruments financiers dérivés est de 31m d'euros. Ce montant correspond au total des justes valeurs positives des instruments dérivés et aux pertes maximales qui pourraient découler du non-respect des obligations contractuelles pour les parties adverses.

JUSTE VALEUR

La juste valeur est le montant auquel un élément d'actif peut être échangé, ou auquel une obligation peut être conclue, entre des parties bien informées et disposées à conclure une transaction selon le principe d'un marché concurrentiel.

La juste valeur des contrats dérivés pour les intérêts est évaluée à la valeur actuelle des futurs cash flows à l'aide de graphiques indépendants de rendement.

La juste valeur des contrats "forward" est égale à la valeur actuelle de la différence entre les taux de contrats et les prix "forward" actuels.

La juste valeur de ces instruments reflète généralement les montants estimés que le groupe recevrait lors de la conclusion de contrats favorables ou qu'il devrait payer pour mettre fin à des contrats défavorables à la date du reporting, et tient de ce fait compte des bénéfices et pertes actuels non réalisés sur les contrats en cours.

Le tableau ci-après reprend la juste valeur de tous les instruments financiers dérivés émis:

Millions d'euros	Valeur comptable 2004	Juste valeur 2004	Valeur comptable 2003	Juste valeur 2003
Dérivés financiers				
"Forward exchange contracts":				
Eléments d'actif	15	15	19	19
Eléments de passif	(4)	(4)	(2)	(2)
"Swaps d'intérêts":				
Eléments d'actif	-	-	-	-
Eléments de passif	(22)	(22)	(24)	(24)
"Cross Currency Swaps":				
Eléments d'actif	13	13	2	2
Eléments de passif	(195)	(195)	(78)	(78)
Options "Collars":				
Eléments d'actif	-	-	-	-
Eléments de passif	-	-	(1)	(1)
"Sugar futures" (pour le sucre):				
Eléments d'actif	3	3	-	-
Eléments de passif	-	-	-	-
"Wheat futures" (pour le blé):				
Eléments d'actif	-	-	-	-
Eléments de passif	(1)	(1)	-	-
Total	(191)	(191)	(84)	(84)

Le tableau ci-après indique la valeur comptable et la juste valeur des dettes financières productives d'intérêts les plus significatives:

Millions d'euros	Valeur comptable 2004	Juste valeur 2004	Valeur comptable 2003	Juste valeur 2003
Dettes financières productives d'intérêts				
Taux fixe				
Real brésilien	(106)	(106)	-	-
Dollar canadien	(30)	(30)	(104)	(106)
Euro	-	-	(124)	(124)
Won sud-coréen	(128)	(128)	(86)	(86)
Rouble russe	(175)	(175)	(70)	(69)
Dollar américain	(1.844)	(1.796)	(820)	(820)
Total	(2.283)	(2.235)	(1.204)	(1.205)

TAUX D'INTÉRÊT EFFECTIFS ET ANALYSE DE LA REFIXATION DES TAUX

Le tableau suivant indique le taux d'intérêt effectif à la date du bilan et les périodes au cours desquelles les dettes financières ont été productives d'intérêts.

Millions d'euros	Taux d'intérêt effectif	Total	2004		
			< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Dettes financières productives d'intérêts					
Taux variable					
Real brésilien	12,15%	171	171	-	-
Dollar canadien	3,27%	569	569	-	-
Euro	2,52%	800	800	-	-
Won sud-coréen	4,30%	41	41	-	-
Hryvnia ukrainien	15,88%	31	31	-	-
Dollar américain	6,49%	239	239	-	-
Total		1.851	1.851	-	-
Taux fixe					
Real brésilien	4,90%	106	26	58	22
Dollar canadien	6,07%	30	-	30	-
Won sud-coréen	6,52%	128	43	85	-
Rouble russe	8,91%	175	109	66	-
Dollar américain	6,57%	1.844	235	456	1.153
Total		2.283	413	695	1.175
Autres ⁽¹⁾		157			
Lignes de crédit bancaires		100			
Total		4.391			

Millions d'euros	Taux d'intérêt effectif	Total	2003		
			< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Dettes financières productives d'intérêts					
Taux variable					
Dollar canadien	3,22%	132	132	-	-
Euro	2,52%	986	986	-	-
Livre sterling	4,19%	135	135	-	-
Won sud-coréen	5,48%	41	41	-	-
Rouble russe	9,72%	56	56	-	-
Hryvnia ukrainien	22,70%	29	29	-	-
Dollar américain	1,61%	192	104	88	-
Total		1.571	1.483	88	-
Taux fixe					
Dollar canadien	4,38%	106	31	75	-
Euro	3,11%	124	106	11	7
Livre sterling	6,85%	86	-	86	-
Rouble russe	13,75%	68	-	68	-
Dollar américain	4,71%	820	1	-	819
Total		1.204	138	240	826
Autres ⁽¹⁾		37			
Lignes de crédit bancaires		85			
Total		2.897			

⁽¹⁾ Les autres dettes financières productives d'intérêts comprennent des prêts et des dettes relatives à des leasings financiers dans un grand nombre de devises différentes à taux fixes ou variables.

En tenant compte de l'impact de la couverture des devises étrangères et des taux d'intérêt, les taux d'intérêt effectifs et l'analyse de la refixation des taux se présentent comme suit :

Millions d'euros	Taux d'intérêt effectif	Total	2004		
			< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Dettes financières productives d'intérêts					
Taux variable					
Real brésilien	16,99%	1.245	1.245	-	-
Dollar canadien	3,27%	437	437	-	-
Euro	2,52%	426	426	-	-
Livre sterling	5,41%	132	132	-	-
Won sud-coréen	4,30%	41	41	-	-
Hryvnia ukrainien	15,88%	31	31	-	-
Dollar américain	6,49%	239	239	-	-
Total		2.551	2.551	-	-
Taux fixe					
Real brésilien	4,90%	106	26	58	22
Dollar canadien	4,11%	281	152	129	-
Euro	3,95%	778	160	618	-
Livre sterling	5,08%	88	-	88	-
Won sud-coréen	6,52%	128	43	85	-
Rouble russe	8,91%	175	109	66	-
Dollar américain	7,50%	27	12	3	12
Total		1.583	502	1.047	34
Autres ⁽¹⁾		157			
Lignes de crédit bancaires		100			
Total		4.391			

⁽¹⁾ Les autres dettes financières productives d'intérêts comprennent des prêts et des dettes relatives à des leasings financiers dans un grand nombre de devises différentes à taux fixes ou variables

L'OPTION QUINSA

En janvier 2003, AmBev a acquis de Beverage Associates Corporation ("BAC") 230.920.000 parts de classe A et 26.388.914 parts de classe B de Quilmes SA ainsi que du capital de QIB, une filiale de Quilmes SA. Le prix de l'action, au 31 décembre 2004, des actions de classe A et classe B sur le marché boursier luxembourgeois s'est élevé respectivement à 0,42583 euro et 5,6325 euros. Conformément à la convention d'achat d'actions, AmBev a octroyé à BAC une option "put" (exercable en avril de chaque année débutant en avril 2003) et BAC a octroyé à AmBev une option "call" (exercable en avril de chaque année débutant en avril 2009) sur les 373.520.000 actions Quilmes SA restantes de classe A en échange de nouvelles actions émises AmBev dont le nombre total doit être déterminé suivant des paramètres reflétant les conditions du marché de Quilmes SA et d'AmBev à la date d'exercice et, de telle sorte qu'aucune variation de la juste valeur intermédiaire n'affecte les comptes du groupe.

27. LEASINGS OPÉRATIONNELS

LEASINGS OPÉRATIONNELS EN TANT QUE PRENEUR

Les leasings opérationnels non résiliables sont les suivants:

Millions d'euros	2004	2003
Echéant dans l'année	139	102
Ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	467	381
Ayant plus de 5 ans à courir	220	150
	826	633

Le groupe loue un certain nombre d'entrepôts, des installations d'usines et des bâtiments commerciaux sous forme de contrats de leasing opérationnel. La durée du contrat de leasing opérationnel est en général de 5 à 10 ans. Une option permet de renouveler le leasing opérationnel après sa date d'échéance. Les paiements de leasing opérationnel augmentent chaque année de façon à refléter les loyers sur le marché. Aucun leasing opérationnel ne comprend de loyers conditionnels.

Le nouveau bâtiment du siège administratif du groupe est financé grâce à un leasing opérationnel.

Les loyers des leasings opérationnels s'élèvent à 14m d'euros sur les cinq prochaines années.

Certaines propriétés louées en leasing opérationnel ont été sous-louées par le groupe. Les paiements des sous-locations de 76m d'euros sont à percevoir durant l'année prochaine, 275m d'euros entre 1 et 5 ans et à 147m d'euros à plus de 5 ans.

En 2004, un coût de 52m d'euros a été comptabilisé au compte de résultats pour des leasings opérationnels (en 2003: 38m d'euros).

LEASINGS OPÉRATIONNELS EN TANT QUE BAILLEUR

Le groupe loue une partie de ses propriétés immobilières sous la forme de leasings opérationnels. Les loyers de ces leasings opérationnels non résiliables viennent à échéance comme suit:

Millions d'euros	2004	2003
Echéant dans l'année	41	42
Ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	167	173
Ayant plus de 5 ans à courir	106	107
	314	322

En 2004, 76m d'euros ont été comptabilisés au compte de résultats en tant que produits de location (en 2003: 67m d'euros).

28. ENGAGEMENTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

Le groupe a conclu des contrats d'achats d'actifs immobilisés pour un montant de 136m d'euros (en 2003: 66m d'euros).

29. PASSIFS ÉVENTUELS

InBev USA L.L.C., Labatt Brewery Company Limited, ainsi qu'un certain nombre d'autres producteurs de bières et de boissons alcoolisés américains, canadiens et européens ont été cités à comparaître dans une action juridique visant à obtenir des dommages et intérêts ainsi qu'une suspension du marketing concernant des produits alcoolisés envers des consommateurs mineurs d'âge. Jusqu'ici, cinq procès ont été intentés dans cinq états. Quatre de ces poursuites ont été intentées par le même cabinet d'avocats et étaient de nature similaire. InBev USA L.L.C et Labatt Brewing Company Limited sont cités dans un de ces cinq procès. Le groupe va se défendre de manière vigoureuse dans ce litige. Il n'est pas encore possible à l'heure actuelle d'évaluer la perte éventuelle ou d'établir une fourchette d'estimation de cette perte, si tel est le cas, engendrée par ce procès.

Dans le courant des mois de décembre 2004 et de janvier 2005, certaines filiales d'AmBev ont reçu un enrôlement d'impôts pour un montant total de 510m de real brésilien (environ 142m d'euros), concernant un impôt des sociétés prélevé par l'administration brésilienne sur des revenus générés en dehors du Brésil. AmBev conteste la validité de cet enrôlement et tente de se défendre vigoureusement. Aucune provision n'a été comptabilisée concernant cet enrôlement fiscal.

30. PARTIES LIÉES

TRANSACTIONS AVEC LES ADMINISTRATEURS ET L' EXECUTIVE BOARD MANAGEMENT

Les prêts aux administrateurs et aux membres de l' "executive board management" atteignent 3,1m d'euros (en 2003: 4,6m d'euros). Ces prêts sont comptabilisés sous la rubrique "autres créances" (se référer à l'annexe 18) dont 1,7m d'euros des prêts précités portent des intérêts (en 2003: 2,7m d'euros).

Les membres de l' "executive board management" reçoivent, en plus de leur salaire, des avantages qui ne sont pas octroyés en espèces. Le groupe contribue également à un plan de pension de type prestations définies. Le plan stipule que les membres du comité exécutif prennent leur pension entre 60 et 65 ans et qu'ils ont le droit de recevoir des paiements annuels équivalents à 70% de leur salaire à la date de leur pension (en fonction de leur ancienneté) ou une somme forfaitaire correspondante. Dans le cas de pension anticipée, les paiements annuels sont réduits sur base des calculs actuariels et sur base des conditions stipulées dans le contrat. Les membres de l' "executive board management" participent également au plan d'option d'achat d'actions (se référer à l'annexe 23).

La rémunération totale des administrateurs et des membres de l' "executive board management", comptabilisée sous la rubrique "charges salariales et autres avantages sociaux" (se référer à l'annexe 6), est la suivante:

Millions d'euros	2004	2003
Administrateurs	1,4	1,1
Membres de l' "executive board management"	22,3	20,5
	23,7	21,6

Les montants reçus pour les administrateurs sont essentiellement des tantièmes.

PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2004, le conseil d'administration a approuvé le paiement d'un honoraire fixe s'élevant à 3m d'euros à une société dont un administrateur d'InBev était un associé. L'honoraire est relatif à des conseils financiers rendus dans le domaine d'une acquisition et est comptabilisé comme faisant partie du goodwill résultant de la transaction.

Se référer à l'annexe 34 "intérêts des administrateurs" pour de plus amples informations.

TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES ASSOCIÉES (SE RÉFÉRER À L'ANNEXE 14)

Les entreprises associées n'ont pas acheté des quantités importantes de marchandises en 2004 et 2003. Par conséquent, il n'y a pas de créances importantes envers les entreprises associées aux dates de clôture. Les transactions avec les entreprises associées sont effectuées selon le principe d'un marché concurrentiel. Le groupe a reçu des dividendes des entreprises associées pour un montant d'1m d'euros(2003: 54m d'euros).

31. EVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE

- Dans le cadre de la conclusion des transactions avec Sun Trade et Alfa-Eco, InBev a annoncé le 21 janvier 2005 au conseil d'administration de Sun Interbrew son intention de remettre une offre afin d'acquérir les actions avec ou sans droit de vote existantes à cette date pour un prix de 33,41 dollars américains par action Sun Interbrew. Les administrateurs de Sun Interbrew ont accueilli positivement l'intention d'offre émise par InBev et ont recommandé son approbation.
- Le 9 février 2005, InBev SA a obtenu de la commission brésilienne des valeurs mobilières (Comissão de Valores Mobiliários, "CVM") l'enregistrement des modalités et des conditions de l'offre publique d'achat (OPA) qu'InBev est tenue de lancer sur les actions ordinaires de la "Companhia de Bebidas das Américas ("AmBev")", qu'elle ne détient ni directement, ni indirectement, pour un montant total de 3.643.945.408 parts d'AmBev et ce en vertu des lois brésiliennes et suite à la finalisation du rapprochement avec AmBev en août 2004.

L'OPA comprend deux options : une option titres et une option en espèces. Les actionnaires d'AmBev qui optent pour l'option "titres" recevront 13,827166 actions ordinaires InBev nouvellement émises ou existantes pour chaque lot de 1000 actions ordinaires AmBev apporté. Les actions InBev donneront droit au dividende relatif à l'exercice comptable 2005 et aux exercices comptables suivants et seront uniquement négociables sur l'Euronext Bruxelles. Les fractions des actions InBev seront délivrées en espèces (en real brésilien) sur base de 25,55 euros par action ordinaire InBev. Les actionnaires d'AmBev qui optent pour l'option en espèces recevront un montant en real brésilien équivalent à 353,28 euros pour chaque lot de 1000 actions ordinaires AmBev apporté. L'OPA a débuté le 14 février 2005 et prendra fin le 29 mars 2005.

- Le 11 février 2005, InBev a annoncé la vente de sa participation de 41,32% dans Pivovarna Union à Pivovarna Lasko, pour une contrepartie en espèces de 70,7m d'euros. Dans le cadre de cette transaction, InBev a également convenu de renoncer à l'ensemble des litiges en instance, locaux et internationaux, relatif à la brasserie Union. En contrepartie, InBev a perçu une "indemnité de compensation" d'un montant de 3,5m d'euros.

32. ENTREPRISES APPARTENANT AU GROUPE

Les entreprises les plus importantes d'InBev sont reprises ci-dessous. La liste complète des participations du groupe est disponible auprès de la SA InBev, Brouwerijplein 1, B-3000 Leuven (Belgique). Le nombre total des entreprises consolidées (par intégration globale, par intégration proportionnelle et par mise en équivalence) est de 336.

LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES LES PLUS IMPORTANTES SELON LA MÉTHODE D'INTÉGRATION GLOBALE

NOM ET ADRESSE	INTÉRÊTS DU GROUPE EN % (INTÉRÊT ÉCONOMIQUE)
BELGIQUE	
INBEV SA - Grand'Place 1 - 1000 - Bruxelles	Société consolidante
BRASSERIE DE L'ABBAYE DE LEFFE SA - Place de l'Abbaye 1 - 5500 - Dinant	98,54
BROUWERIJ VAN HOEGAARDEN N.V. - Stoopkensstraat 46 - 3320 - Hoegaarden	100
COBREW SA - Brouwerijplein 1 - 3000 - Leuven	100
IMMOBREW N.V. - Industrielaan 21 - 1070 - Brussel	99,89
INTERBREW BELGIUM N.V. - Industrielaan 21 - 1070 - Brussel	99,98
BOSNIE HERZÉGOVINE	
UNILINE d.o.o. - Ivana Gundulica b.b. - 88340 - Grude	59
BRÉSIL	
CIA DE BEBIDAS DAS AMÉRICAS - AMBEV BRAZIL - Rua Dr. Renato Paes de Barros 1017 - 4° andar (parte), cj. 44 e 42 - Itaim Bibi - Sao Paulo	50,27
BULGARIE	
KAMENITZA AD - Kap. Raitcho Street 95 - Plovdiv	85,12

NOM ET ADRESSE	INTÉRÊTS DU GROUPE EN % (INTÉRÊT ÉCONOMIQUE)
CANADA	
LABATT BREWING COMPANY LIMITED - 207 Queens's Quay West, Suite 299 - M5J 1A7 - Toronto	50,32
CHINE	
HUASHI BREWERY (ZHOSHAN) COMPANY LIMITED - No.1 Zi Zhu Lin Road, Ding Hai District - Zhoushan City	70
HUBEI JINLONGQUAN BREWERY CO LTD. - 89 Chang Ning Street - Jingmen	59,99
HUNAN DEBIER BREWERY CO LTD. - No 304 Shao Shan Zhong Lu - Changsha	99,98
LION BREWING GROUP CO LTD. - 234 Wu Tian Street - Wenzhou	54,99
NANJING INTERBREW JINLING BREWERY CO. LTD. - 408 Long Pan Zhong Lu - Nanjing	80
NINGBO LION BREWERY COMPANY LIMITED - Yinzhou district - 315151 - Ningbo	83,4
ZHEJIANG SHILIANG BREWERY CO. LTD. - 159, Qi Xia Dong Road - Cheng Guan - Tiantai County	69,99
ZHEJIANG ZHEDONG BREWERY CO. LTD. - Yizhou town, Yinzhou district - Ningbo	70
CROATIE	
ZAGREBACKA PIVOVARA D.D. - Ilica 224 - 10000 - Zagreb	71,91
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	
INBEV S.R.O. – Nadrazni 84 - CZ - 150 54 - Praha 5	99,57
PIVOVARY STAROPRAMEN A.S. - Nadrazni 84 - CZ - 150 54 - Praha 5	99,57
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	
EMBODOM - EMBOTELLADORA DOMINICANA CXA - Av. San Martin 279 - Apartado Postal 723 - Santo Domingo	31,67
EQUATEUR	
COMPANIA CERVECERA AMBEV ECUADOR - Km 14.5 Via Daule, Av. Las Iguanas – Guayaquil	40,22
FRANCE	
INTERBREW FRANCE SA - Avenue Pierre Brosselette 14 BP 9 – 59280 - Armentières Cédex	100
INBEV FRANCE S.A.S. - 25 Route de Barcelonnette - 05000 - Gap	100
ALLEMAGNE	
BRAUEREI BECK GmbH & CO. KG - Am Deich 18/19 - 28199 - Bremen	87,18
BRAUERGILDE HANNOVER AG - Hildesheimer Strasse 132 - 30173 - Hannover	87,18
BRAUEREI DIEBELS GmbH & CO.KG - Brauerei-Diebels-Strasse 1 - 47661 - Issum	87,18
DINKELACKER-SCHWABEN BRÄU AG - Tübinger Strasse 46 - 70178 - Stuttgart	87,18
HASSERÖDER BRAUEREI GmbH - Auerhahnring 1 - 38855 Wernigerode	87,18
SPATEN-FRANZISKANER BRÄU GmbH - Marssstrasse 46 + 48 - 80335 - München	87,18
INBEV DEUTSCHLAND VERTRIEBS GmbH - Am Deich 18/19 - 28199 - Bremen	87,18
GRAND-DUCHÉ DU LUXEMBOURG	
BRASSERIE DE LUXEMBOURG MOUSEL - DIEKIRCH - 1, Rue de la Brasserie - L-9214 Diekirch	94,33
GUATEMALA	
INDUSTRIAS DEL ATLANTICO - 43 Calle 1-10 Clzd. Aguilar Batres - Zona 12 - Edificio Mariposa nivel 4 - 01012 - Zacapa	25,13
HONGRIE	
BORSODI SORGYAR Rt. - Rackoczi UT 81 - 3574 - Böcs	98,47
PÉROU	
COMPANIA CERVECERA AMBEV PERU SAC - Av. Republica de Panama, 3659 San Isidro - Lima 41 - Lima	50,27
ROUMANIE	
INTERBREW EFES BREWERY - 287, Gh. Gr. Cantacuzino str., - 2000 - Ploiesti	50
INTERBREW ROMANIA SA - Str. Siriului nr. 20, et. 4-5, 014354 - Sector 1 - Bucharest	96,58
RUSSIE	
OAO SUN INTERBREW - 28 Moscovskaya Street - Moscow region - 141600 - Klin	73,69
SERBIE ET MONTÉNÉGRE	
APATINSKA PIVARA APATIN - Trg Oslobođenja 5 - CS-25260 - Apatin	98,99
INDUSTRIJA PIVA I SOKOVA "TREBJESA" A.D. - Njegoseva 18 - 81400 - Niksic	72,7
RÉPUBLIQUE SLOVAQUE	
STAROPRAMEN SLOVAKIA S.R.O. - Trnavska cesta 82 - 821 08 - Bratislava	99,57

NOM ET ADRESSE	INTÉRÊTS DU GROUPE EN % (INTÉRÊT ÉCONOMIQUE)
CORÉE DU SUD	
ORIENTAL BREWERY CO. LTD. - Hanwon Bldg, #1449-12, Seocho Dong Seocho-Ku - 137-866 - Seoul	95,08
PAYS-BAS	
INTERBREW NEDERLAND N.V. - Ceresstraat 13 - 4811 CA - Breda	100
INTERBREW INTERNATIONAL B.V. - Ceresstraat 1 - 4811 CA - Breda	100
ETATS-UNIS	
LATROBE BREWING COMPANY L.L.C. - 1209 Orange Street - DE 19801 - Wilmington	99,99
INBEV U.S.A. - 101 Merritt 7, P.O. Box 5075 - CT 06856-5075 Norwalk	99,99
UKRAINE	
CJSC CHERNIHIV BEER ENTERPRISE DESNA - 20 Instrumentalnaya Street - 14037 - Chernigiv	70,83
JSC "MYKOLAIV" BREWERY "YANTAR" - 320 Yantarna Street - 54050 - Mykolaiv	74,37
OJSC BREWERY ROGAN - 161 Roganskaya str. - 61172 - Kharkiv	69,98
ROYAUME-UNI	
BASS BEERS WORLDWIDE LIMITED - Porter Tun House, 500 Capability Green - LU1 3LS - Luton	100
INTERBREW UK LTD. - Porter Tun House, 500 Capability Green - LU1 3LS - Luton	100
INBEV UK - Porter Tun House, 500 Capability Green - LU1 3LS - Luton	100
URUGUAY	
CERVECERIA Y MALTERIA PAYSSANDU S.A., Sarandi 690 D esc. 107 – CP 11000 Montevideo	49,41
VENEZUELA	
C.A. CEVECERA NACIONAL - Av. Principal Boleita Norte, Edif. Draza, Piso 2 - Caracas	25,22
LISTE DES FILIALES LES PLUS IMPORTANTES CONSOLIDÉES SELON LA MÉTHODE PROPORTIONNELLE	
ARGENTINE	
Cerveceria y Malteria Quilmes SAICA y G - Av. Del Libertador 498, 26th floor - Buenos Aires	24,07

33. ENTITÉS CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT

InBev rapporte ses intérêts dans les sociétés contrôlées conjointement en utilisant un format de reporting ligne par ligne pour la consolidation proportionnelle.

Les montants totaux des intérêts d'InBev sont:

Millions d'euros	2004	2003
Actifs non circulants	688,8	-
Actifs circulants	145,3	-
Dettes à long terme	182,9	-
Dettes à court terme	151,2	-
Chiffre d'affaires net	139,3	-
Bénéfice d'exploitation	29,5	-
Bénéfice net	4,6	-

34. COMPTES NON CONSOLIDÉS ABRÉGÉS D'INBEV SA ET RAPPORT DE GESTION

Les documents suivants sont des extraits des comptes annuels statutaires d'InBev SA préparés suivant les normes comptables belges. Le rapport de gestion du conseil d'administration à l'assemblée générale des actionnaires, les comptes annuels d'InBev SA, ainsi que le rapport du commissaire, seront déposés à la Banque Nationale Belge, dans les délais légaux. Ces documents sont disponibles sur demande chez InBev SA, Brouwerijplein 1, 3000 Leuven.

Seuls les comptes annuels consolidés repris dans les pages précédentes donnent une image fidèle de la situation financière des résultats du groupe InBev.

Etant donné qu'InBev SA est essentiellement une entreprise holding, détenant des participations reprises à leur valeur d'acquisition, les comptes annuels non consolidés ne donnent qu'une vue restreinte de la situation financière de la société. Par conséquent, le conseil d'administration a estimé opportun, en application de l'article 105 du Code des sociétés, de ne publier qu'une version abrégée des comptes annuels non consolidés au 31 décembre 2004, à savoir:

- le bilan abrégé;
- le compte de résultats abrégé;
- un résumé des règles d'évaluation;
- l'état du capital;
- le rapport de gestion.

Le rapport de contrôle du commissaire, émis sans réserves, certifie que les comptes annuels non consolidés d'InBev SA pour l'année écoulée au 31 décembre 2004 donne un image fidèle de la situation financière et des résultats d'InBev SA conformément à toutes les dispositions légales et réglementaires qui les régissent.

BILAN NON CONSOLIDÉ ABRÉGÉ

Millions d'euros	2004	2003
ACTIF		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	11	9
Immobilisations corporelles	18	6
Immobilisations financières	7.615	4.273
	7.644	4.288
Actifs circulants	1.164	1.310
Total de l'actif	8.808	5.598
PASSIF		
Fonds propres		
Capital	444	333
Primes d'émission	6.471	3.215
Réserve légale	33	33
Réserves indisponibles	1	1
Réserves immunisées	-	4
Réserves disponibles	265	260
Bénéfice reporté	669	927
	7.883	4.773
Provisions et impôts différés	4	6
Dettes		
Dettes à plus d'un an	736	737
Dettes à un an au plus et comptes de régularisation	185	82
	921	819
Total du passif	8.808	5.598

COMPTE DE RÉSULTATS NON CONSOLIDÉ ABRÉGÉ

Millions d'euros	2004	2003
Produits d'exploitation	208	181
Charges d'exploitation	(333)	(199)
Résultat d'exploitation	(125)	(18)
Résultats financiers	5	291
Résultats exceptionnels	18	-
Impôts sur le résultat	-	(1)
Bénéfice net de l'exercice à affecter	(102)	272

RÉSUMÉ DES RÈGLES D'ÉVALUATION LES PLUS SIGNIFICATIVES

Conformément à l'article 28 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001, relatif à la mise en application du Code des sociétés, le conseil d'administration a pris les décisions suivantes:

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les actifs immobilisés sont repris à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition y compris les frais accessoires. Les pourcentages et les méthodes utilisés pour les amortissements sont ceux convenus avec l'administration des contributions directes. Les frais accessoires sont ajoutés à l'immobilisé principal auquel ils se rapportent et sont amortis au même rythme.

Immobilisations financières

Les participations sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus. Des réductions de valeur sont comptabilisées en cas de dépréciation durable.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Opérations en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont valorisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de clôture. Les gains et les pertes qui résultent de ces transactions ainsi que de la conversion des éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont comptabilisés au compte de résultats. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

ÉTAT DU CAPITAL

CAPITAL	Millions d'euros	Millions d'actions
Capital émis		
Au terme de l'exercice précédent	332,9	432,0
Modifications au cours de l'exercice	111,0	144,1
	443,9	576,1
Représentation du capital		
Actions sans mention de valeur	443,9	576,1
Actions nominatives	N/A	391,4
Actions au porteur	N/A	184,7
ENGAGEMENT D'ÉMISSION D' ACTIONS	Millions d'euros	Millions d'actions
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Droits de souscription en cours	N/A	14,5
Montant du capital à souscrire	11,1	N/A
Nombre maximum d'actions à émettre	N/A	14,5
CAPITAL AUTORISÉ NON SOUSCRIT		Millions d'euros
		13,3

RAPPORT SUR L'UTILISATION DU CAPITAL AUTORISÉ (APRÈS CLÔTURE DE L'EXERCICE 2004)

Le 12 août 2004, InBev et SUN Trade (International) Limited, les actionnaires contrôlant Sun Interbrew Limited, ont annoncé qu'ils avaient conclu un accord (le "Contrat d'achat d'actions SUN Trade") en vertu duquel InBev se portait acquéreur des droits de vote et de l'intérêt économique détenus par SUN Trade dans Sun Interbrew (soit au total 10.491.176 actions de classe B avec droit de vote et 8.891.601 actions de classe A sans droit de vote, représentant approximativement 37,75% des droits de vote et un intérêt économique de 16,66%). Par ailleurs, il était mis fin à la Convention d'actionnaires existante du 2 avril 1999 entre SUN Trade et InBev au sujet de Sun Interbrew (la "Transaction"). Le 10 janvier 2005, InBev et SUN Trade ont annoncé que la contrepartie que recevrait SUN Trade en vertu du Contrat d'achat d'actions SUN Trade, avait été transformée de commun accord d'un paiement exclusivement en nouvelles actions InBev en un paiement en nouvelles actions InBev, complété par un paiement en espèces. La Transaction a été finalisée le 31 janvier 2005.

Par conséquent, l'acquisition s'est accomplie par (i) l'émission de nouvelles actions InBev en faveur de SUN Trade en rémunération de l'apport en nature par celle-ci au capital d'InBev d'une partie de ses droits de vote et de son intérêt économique détenus dans Sun Interbrew ("l'Augmentation de capital") et (2) un paiement en espèces, calculé sur le prix moyen de l'action InBev durant une période de 25 jours échue deux jours ouvrables avant la clôture de l'acquisition, en rémunération du solde des droits de vote et de l'intérêt économique détenu par SUN Trade dans Sun Interbrew.

Eu égard à ce qui précède et conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire le 27 août 2004 au conseil d'administration d'augmenter le capital social d'InBev par le biais du capital autorisé, le Conseil a décidé le 26 janvier 2005 d'augmenter le capital social d'InBev par l'émission de 12.500.001 nouvelles actions ordinaires InBev en faveur de SUN Trade en rémunération de l'apport en nature par celle-ci de 6.556.949 actions de la classe B (avec droit de vote) et de 5.557.220 actions de la classe A (sans droit de vote), soit au total 12.114.169 actions, de SUN Interbrew, représentant approximativement 23,6% des droits de vote et un intérêt économique de 10,4% dans Sun Interbrew.

Les nouvelles actions ordinaires qui ont été émises en faveur de SUN Trade sont de même nature et jouissent des mêmes droits et privilèges que les actions ordinaires InBev existantes au moment de l'Augmentation de capital. Elles donnent droit au dividende pour l'exercice 2005 et pour les exercices ultérieurs.

Les nouvelles actions ont été émises sous forme d'actions nominatives et n'ont pas de valeur nominale.

L'apport en nature des actions Sun Interbrew (y compris le contrôle additionnel de Sun Interbrew, conféré à InBev suite à la résiliation de la Convention d'actionnaires) a été valorisé à un montant de 331.375.026,51 euros, dont 9.625.000,77 euros ont été comptabilisés comme capital social et 321.750.025,74 euros comme prime d'émission. En rémunération de cet apport, InBev a émis 12.500.001 nouvelles actions souscrites par SUN Trade, représentant approximativement 2% du capital d'InBev. La méthode de valorisation utilisée par le Conseil pour l'apport des actions Sun Interbrew a consisté en une analyse de la valeur qu'InBev recevait en raison de la Transaction, comparée à la valeur qu'InBev contribuait globalement, tant en actions qu'en espèces, dans le cadre de la Transaction.

L'émission des actions est dans l'intérêt de la société et de ses actionnaires, puisque la Transaction permet à InBev de consolider sa position dans les marchés fortement attractifs et à forte croissance, que sont les marchés russe et ukrainien.

Plus de détails sur l'intérêt de la Transaction pour InBev et sur sa valorisation sont fournis dans le rapport spécial du conseil d'administration du 26 janvier 2005, qui est disponible sur le site internet de la société.

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

La dernière déclaration des participations importantes au 27 août 2004, montre que six organisations, agissant de concert, détiennent ensemble 412.589.790 actions ordinaires de la société, se répartissant comme indiqué ci-dessous.

	% des droits de vote associés aux actions ⁽¹⁾	
Stichting Interbrew, stichting administratiekantoor de droit néerlandais		
Nombre d'actions	321.712.000	55,84 %
Nombre de droits de souscription	0	0 %
	321.712.000	54,47 %
Fonds InterbrewBaillet-Latour sprl à finalité sociale de droit belge		
Nombre d'actions	3.370.800	0,58 %
Nombre de droits de souscription	0	0 %
	3.370.800	0,57 %
Fonds Président Verhelst sprl à finalité sociale de droit belge		
Nombre d'actions	4.494.000	0,78 %
Nombre de droits de souscription	0	0 %
	4.494.000	0,76 %
Eugénie Patri Sébastien (EPS) SA de droit luxembourgeois, liée à Stichting Interbrew qu'elle contrôle conjointement avec BRC SA de droit luxembourgeois		
Nombre d'actions	63.394.000	11,00 %
Nombre de droits de souscription	0	0 %
	63.394.000	10,73 %
Rayvax Société d'Investissements SA de droit belge		
Nombre d'actions	19.316.000	3,35 %
Nombre de droits de souscription	0	0 %
	19.316.000	3,27 %
Sébastien Holding SA de droit belge, liée à Rayvax Société d'Investissements dont elle est une filiale		
Nombre d'actions	302.990	0,05 %
Nombre de droits de souscription	0	0 %
	302.990	0,05 %
Total		
Nombre d'actions	412.589.790	71,61 %
Nombre de droits de souscription	0	0 %
Total	412.589.790	69,86 %

⁽¹⁾ Basé sur le nombre d'actions, de droits de souscription en circulation au 31 décembre 2004 (576.117.200, et 11.455.701)

CONVENTION ENTRE ACTIONNAIRES

Dans le cadre du rapprochement entre Interbrew et AmBev, BRC, EPS (une société regroupant une large partie des intérêts des familles belges fondatrices d'Interbrew), Rayvax Société d'Investissements SA (une société de droit belge détenant une partie des participations dans InBev de l'une des familles fondatrices d'Interbrew) et Stichting Interbrew ont conclu une convention d'actionnaires (la "Convention d'actionnaires relative à Interbrew"). La Convention d'actionnaires relative à Interbrew prévoit que BRC et EPS devront détenir leurs titres InBev via Stichting Interbrew (à l'exception de 93.000.000 actions InBev, qui seront détenues par des personnes physiques ou via EPS ou par d'autres entités en dehors de Stichting Interbrew) et contient notamment, certaines dispositions relatives à l'exercice du contrôle sur et au management de Stichting Interbrew et d'InBev ainsi qu'au transfert de titres InBev. BRC détient 141.712.000 certificats Stichting Interbrew de classe B (représentant 141.712.000 actions InBev), et EPS détiendra au moins 180.000.000 certificats Stichting Interbrew de classe A (représentant 180.000.000 actions InBev).

Aux termes de la Convention d'actionnaires relative à Interbrew, BRC et EPS exerceront un contrôle conjoint et égal sur Stichting Interbrew et sur les actions InBev détenues par Stichting Interbrew. BRC et EPS ont notamment convenu que Stichting Interbrew sera administrée par un bureau d'administration composé de huit membres, et qu'elles auront chacune le droit d'y désigner quatre membres. Au moins sept des huit administrateurs de Stichting Interbrew doivent être présents pour pouvoir délibérer. Toute décision ou acte du bureau d'administration de Stichting Interbrew requerra, sauf dans les cas où une majorité qualifiée est exigée, l'approbation de la majorité des administrateurs présents, dont au moins deux administrateurs désignés par BRC et deux désignés par EPS. Sauf certaines exceptions, toutes les décisions de Stichting Interbrew ayant trait aux actions InBev qu'elle détient, en ce compris la manière dont sera exercé le droit de vote afférent aux actions détenues par Stichting Interbrew lors des assemblées générales ordinaires et extraordinaires d'InBev, seront prises par le bureau d'administration de Stichting Interbrew.

La Convention d'actionnaires relative à Interbrew exige que le bureau d'administration de Stichting Interbrew se réunisse avant chaque assemblée générale d'InBev, afin de déterminer la manière dont seront exercés les droits de votes afférents aux actions InBev.

La Convention d'actionnaires relative à Interbrew prévoit des restrictions quant à la possibilité pour BRC et EPS de transférer leurs certificats Stichting Interbrew (et par voie de conséquence leurs actions InBev détenues via Stichting Interbrew). EPS s'est engagée à détenir à tout moment, de manière directe ou indirecte, au moins 180.000.000 certificats Stichting Interbrew (afférents à 180.000.000 actions InBev). BRC s'est engagée à détenir à tout moment, de manière directe ou indirecte, au moins 141.712.000 certificats Stichting Interbrew (afférents à 141.712.000 actions InBev). Par ailleurs, la Convention d'actionnaires relative à Interbrew requiert qu'EPS et ses cessionnaires autorisés au sens de la Convention d'actionnaires relative à Interbrew, dont les actions InBev ne sont pas détenues via Stichting Interbrew, exercent le droit de vote afférent à ces actions de la même manière que le droit de vote attaché aux actions InBev détenues par Stichting Interbrew, et effectuent tout transfert de leurs actions InBev de manière ordonnée afin de ne pas perturber le marché des actions InBev et dans le respect de toutes conditions posées par InBev afin d'assurer une cession ordonnée. Par ailleurs, aux termes de la Convention d'actionnaires relative à Interbrew, EPS et BRC ont convenu de ne pas acquérir d'actions AmBev, sauf certaines exceptions de portée limitée.

La Convention d'actionnaires relative à Interbrew restera en vigueur pour une période initiale de 20 ans à compter de la date de réalisation effective du rapprochement. Par la suite, elle sera automatiquement reconduite pour des termes successifs de 10 ans chacun, sauf dans le cas où, au plus tard deux ans avant l'expiration de la période initiale ou d'une période de reconduction, BRC ou EPS notifie à l'autre partie son intention de résilier la convention.

D'autre part, la Stichting Interbrew a conclu une convention de vote avec le Fonds Interbrew-Baillet Latour et le Fonds Président Verhelst. Cette convention prévoit des consultations entre les trois organes avant toute assemblée des actionnaires afin de décider de la manière dont ils exerceront les droits de vote liés aux actions qu'ils détiennent.

RAPPORT DE GESTION RELATIF AUX COMPTES ANNUELS STATUTAIRES NON-CONSOLIDÉS D'INBEV SA

L'objet social d'InBev SA est d'assurer la gestion et le contrôle des entreprises du groupe InBev.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS STATUTAIRES

COMMENTAIRES SUR LE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

L'augmentation des immobilisations incorporelles est liée à l'achat du software pour le "datawarehouse corporate". L'augmentation des immobilisations corporelles est due aux immobilisations en cours de construction (aménagement du nouveau siège principal et commencement du nouveau bâtiment technique) et à l'achat de matériel informatique. Par conséquent, la charge d'amortissement est plus élevée que l'exercice précédent.

Immobilisations financières

L'augmentation des immobilisations financières résulte des transactions suivantes:

- achat de 256 titres Brasserie de Luxembourg Mousel Diekirch à des tiers;
- apport en nature de 3.341.568.960 titres Ambrew (autrefois Tinsel Investments) au mois d'août.

Les créances à plus d'un an

Les autres créances augmentent de 478m d'euros, suite à un nouveau prêt intersociété accordé à Interbrew International BV.

Les créances à un an au plus, placements de trésorerie, valeurs disponibles, charges à reporter et produits à recevoir

Les créances commerciales augmentent de 25m d'euros en raison d'une augmentation du solde clients des filiales.

Au cours du mois d'octobre 2004, InBev a racheté 235.000 de ses propres actions sur le marché d'Euronext Bruxelles. Les actions ont été acquises au cours du jour pour une valeur totale de 6,3m d'euros. L'acquisition des actions a été réalisée en vue de leur revente immédiate à un nombre très restreint de cadres supérieurs de la société à un prix réduit de 16,66 % par rapport au prix du marché. De la sorte, la société entendait octroyer une gratification particulière auxdits cadres eu égard au caractère exceptionnel de leurs prestations. Le pair comptable des actions achetées était de 0,77 euro, et représentait 180.950 euros du capital social qui, au 31 décembre 2004, s'élevait à 443.872.128 euros. A la fin de la période, la société avait encore 16.306 actions propres en portefeuille.

La diminution de 647m d'euros des valeurs disponibles provient d'une réduction de notre compte courant avec Cobrew suite au prêt à long terme (479m d'euros) accordé à Interbrew International BV et à une diminution des dividendes reçus de 287m d'euros par rapport à 2003. Les intérêts à recevoir s'élèvent à 12m d'euros.

Capital et réserves

L'augmentation nette du capital et des réserves résulte des éléments suivants:

- 9 augmentations de capital pour un montant de 111m d'euros portant ainsi le nombre de titres à 576.117.200;
- l'augmentation des primes d'émission de 3.256m d'euros;
- le 27 août 2004, suite au regroupement d'Interbrew et d'Ambev, création de 141.712.000 titres, soit une augmentation de capital de 109m d'euros et une hausse des primes d'émission de 3.233m d'euros qui sont déjà reprises dans les chiffres précédents;
- le résultat de l'exercice;
- la distribution d'un dividende.

Dettes à plus d'un an

En 2004, les dettes à plus d'un an n'ont pas évoluées de manière significative.

Dettes à un an au plus, charges à imputer et produits à reporter

L'augmentation des dettes à un an au plus, des charges à imputer et des produits à reporter est essentiellement due aux variations suivantes:

- 8m d'euros d'augmentation des papiers commerciaux;
- hausse de 49m d'euros des dettes commerciales;
- 13m d'euros supplémentaires pour les charges sociales à payer;
- 32m d'euros d'augmentation des charges à imputer.

Instruments financiers

La société est exposée à des risques de change et de taux d'intérêt (fixe et variable) sur ses dettes en euros et en monnaies étrangères. Des dérivés "taux d'intérêt" et "risque de change" sont utilisés pour limiter les risques. Les risques des investissements en monnaies étrangères sont couverts en grande partie par des instruments financiers dérivés "Risque de change". Notre position couverte par les dérivés est de 139k euros. Ce montant est le total de la juste valeur positive des dérivés et la perte qui peut en résulter des contre-performances des obligations contractuelles des autres sociétés du groupe.

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTATS

L'exercice comptable se clôture par une perte après impôts de 102m d'euros, à comparer à un bénéfice après impôts de 272m d'euros en 2003. L'augmentation des produits d'exploitation de 27m d'euros est essentiellement dû à l'augmentation des management fees reçus des filiales. Les charges d'exploitation ont progressé de 134m d'euros suite à une augmentation de 87m d'euros des honoraires des consultants relatifs aux acquisitions des filiales, à une hausse du coût de l'assurance "risque" de 7m d'euros et des frais de personnel plus élevés de 25m d'euros. La diminution du résultat financier résulte d'une diminution (287m d'euros) des dividendes reçus des filiales par rapport à 2003. La vente des droits de Hops d'InBev SA à Interbrew International BV a dégagé une plus-value de 18m d'euros.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DES COMPTES ANNUELS

Nous nous référons à l'annexe 31 (événements importants survenus après la date de clôture) des états financiers consolidés.

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

En 2004, InBev SA a investi 1,3m d'euros, principalement, dans le domaine des études de marché, à comparer à 0,9m d'euros en 2003.

INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS – ARTICLE 523 DU CODE DES SOCIÉTÉS

Conformément au Code des sociétés, un administrateur qui a un intérêt financier dans un contrat ou une opération soumis au conseil d'administration, ne peut participer aux discussions et délibérations qui précèdent la décision du Conseil à cet égard et ne peut prendre part au vote. En outre, le commissaire de la société doit être informé que l'administrateur a un intérêt dans ce contrat ou cette opération.

En 2004, cette procédure a été appliquée une fois. Durant la réunion du 8 décembre 2004, le conseil d'administration a décidé de payer une commission d'un montant fixe de 3m d'euros à Compass Advisors LLP afin de rémunérer les services de conseil financier rendus dans le cadre de la négociation et de la finalisation du Contrat d'achat d'actions du 12 août 2004, tel que modifié le 10 janvier 2005, conclu entre SUN Trade (International) Limited ("SUN Trade") et la société, ainsi que du Contrat d'achat d'actions du 31 décembre 2004, conclu entre Eco Holdings Limited et la société. Monsieur Allan Chapin, administrateur, étant associé de Compass Advisors LLP, a déclaré avoir un intérêt financier opposé et n'a pas pris part à la décision du conseil d'administration.

En approuvant la commission due à Compass Advisors LLP, le conseil d'administration a déterminé que cette commission était comparable aux commissions payées à d'autres conseillers financiers dans des dossiers présentant une taille et une complexité similaires et était équitable du point de vue de la société.

La même procédure a été appliquée pour Monsieur Allan Chapin, pour les raisons évoquées ci-dessus, lors de la réunion du conseil d'administration du 26 janvier 2005, pendant laquelle le Conseil a décidé d'émettre 12.500.001 nouvelles actions ordinaires InBev en faveur de SUN Trade, conformément au Contrat d'achat d'actions susvisé entre SUN Trade et la société.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MISSIONS CONFIEES AU COMMISSAIRE ET LES HONORAIRES S'Y RAPPORANT

Notre commissaire est la Société de Réviseurs d'Entreprises, KPMG, représenté par Monsieur Erik Helsen, réviseur d'entreprise.

Les honoraires de base relatifs à la révision des comptes annuels d'Interbrew et de ses filiales sont déterminés par l'assemblée générale des actionnaires après revue et approbation par le comité d'audit et le conseil d'administration de la société. Les honoraires concernant les services prestés par KPMG au plan mondial pour l'exercice 2004 s'élèvent à 9.471.355 euros (2003: 8.454.129 euros) dont 4.188.735 euros (2003: 4.031.108 euros) pour le contrôle annuel des résultats financiers, 4.163.905 euros (2003: 3.094.369 euros) pour d'autres prestations de contrôle, 371.333 euros (2003: 192.030 euros) pour des conseils fiscaux, et 747.382 euros (2003: 1.136.622 euros) pour des services divers. Les autres prestations de contrôle concernent principalement des 'Due diligence' financières en assistant Interbrew lors des acquisitions et des cessions de filiales.

DÉCHARGE AUX ADMINISTRATEURS ET AU COMMISSAIRE

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont soumis et par un vote spécial et de donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour les missions accomplies dans le cadre de leurs mandats durant l'exercice écoulé.

BÉNÉFICE À AFFECTER

Nous vous proposons de payer un dividende brut de 0,39 euro par action, soit la distribution d'un dividende total de 225m d'euros.

Sous réserve d'approbation, le dividende net de 0,2925 euro par action sera payable à partir du 27 avril 2005 contre remise du coupon numéro 5 joint à la nouvelle action au porteur ou un dividende net de 0,3315 euro par action si le coupon numéro 5 est présenté simultanément avec le coupon VVPR portant le même numéro d'ordre.

Le 1^{er} mars 2005.

Rapport du commissaire

A l'attention du conseil d'administration et des actionnaires d'InBev SA

Nous avons audité les bilans consolidés ci-joints d'InBev SA et des ses filiales (le « Groupe ») aux 31 décembre 2004 et 2003, ainsi que les comptes de résultats consolidés, les états consolidés des bénéfices et pertes pris en compte et le tableau de flux de trésorerie consolidés. Ces comptes annuels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la Société. Notre mission consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels consolidés basée sur les contrôles que nous avons effectués. Les comptes annuels des sociétés du sous-groupe AmBev comprises dans la consolidation pour un total d'actifs de EUR ('000) 3.589.752 (en excluant le goodwill pour un montant de EUR ('000) 2.883.227) et un chiffre d'affaires consolidé de EUR ('000) 1.205.306, ont été contrôlés par d'autres réviseurs ; nous nous sommes basés sur leur attestation.

Attestation sans réserve concernant les comptes consolidés

Nous avons effectué nos contrôles selon les Normes d'Audits Internationaux (ISA) émises par l'International Federation of Accountants; ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives. Un contrôle consiste à examiner, par sondages, la justification des montants et autres informations contenus dans ces comptes annuels consolidés. Il consiste, également, à évaluer le bien-fondé des règles d'évaluation et des estimations faites par les administrateurs et à évaluer la présentation des comptes annuels consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que nos travaux et les rapports de nos confrères qui ont contrôlé les comptes des sociétés du sous-groupe AmBev, fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

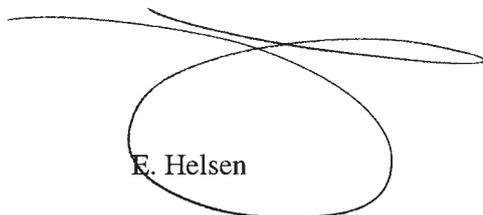
A notre avis, fondé sur notre révision et les rapports de nos confrères, les comptes annuels consolidés donnent une image fidèle de la situation financière consolidée, ainsi que des résultats consolidés, et du financement du Groupe au 31 décembre 2004 et 2003, en conformité avec les Normes Comptables Internationales (IFRS), comme elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Attestations complémentaires

Les attestations complémentaires suivantes sont fournies de façon à compléter le rapport de contrôle mais ne sont pas de nature à modifier notre attestation des comptes annuels consolidés :

- Le rapport de gestion consolidé contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels consolidés ;
- Comme mentionné dans l'annexe 1(A), les comptes annuels consolidés ont été préparés en conformité avec les Normes Comptables Internationales (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board, comme adopté par l'Union Européenne jusqu'au 31 décembre 2004,.

Klynveld Peat Marwick Goerdeler, Reviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par



E. Helsen

Leuven, le 1 mars 2005

Information aux actionnaires

RÉSULTATS, DIVIDENDES, ACTIONS ET COURS DE L'ACTION

Euros par action sauf indication contraire	2004	2003	2002	2001	2000
Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation	2,40	2,66	2,42	2,45	2,60
Bénéfice net normalisé par action avant goodwill ⁽¹⁾	1,69	1,45	1,51	1,44	1,04
Dividende par action ⁽¹⁾	0,39	0,36	0,33	0,29	0,21
Cours de l'action maximum	29,1	23,2	34,5	37,5	38,1
Cours de l'action minimum	20,3	15,0	19,1	25,5	34,0
Cours de l'action à la clôture	28,5	21,2	22,5	30,75	37,12
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions d'actions)	480	432	431	429	335
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées (en millions d'actions)	483	434	435	434	343
Volume d'actions négocié (en millions d'actions)	147	124	113	119	30

ACTIONNAIRES

Au 31 décembre 2004	En millions d'actions	% du capital
Stichting Interbrew		55,8
Fonds Interbrew-Baillet Latour	321,7	0,6
Fonds Président Verhelst	3,4	0,8
Eugenie Patri Sébastien (EPS) SA	4,5	11,0
Rayvax Société d'investissements SA	63,4	3,4
Sébastien Holding SA	19,3	0,1
Marché	0,3	28,3
	576,1	100,0

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION INBEV COMPARÉ AU DOW JONES EURO STOXX 50



⁽¹⁾ Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions.

CALENDRIER FINANCIER

Publication des résultats de l'exercice 2004 Rapport annuel	2 mars 2005 30 mars 2005 sur www.inbev.com 11 avril 2005 version imprimée
Assemblée générale des actionnaires	26 avril 2005
Paiement du dividende	27 avril 2005
Volumes du premier semestre 2005 & avis de période close	14 juillet 2005
Publication des résultats du premier semestre 2005	8 septembre 2005
Mise à jour des résultats des neuf premiers mois de l'exercice 2005	3 novembre 2005
Volumes pour l'exercice 2005 & avis de période close	13 janvier 2006
Publication des résultats de l'exercice 2005	1 ^{er} mars 2006

CONTACT AVEC LES INVESTISSEURS

Patrick Verelst
Vice President Investor Relations
Brouwerijplein 1
3000 Leuven
Belgique
Tel: +32-16-27-65-41
E-mail: Patrick.verelst@InBev.com

Glossaire

Bénéfice d'exploitation normalisé

Bénéfice d'exploitation corrigé des éléments non-récurrents.

Bénéfice net par action avant goodwill

Bénéfice net avant amortissements du goodwill, divisé par le nombre moyen des actions ordinaires.

Bénéfice net par action dilué avant goodwill

Bénéfice net avant amortissements du goodwill, divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires diluées.

Bénéfice net normalisé

Bénéfice net corrigé des éléments non-récurrents.

Bénéfice net normalisé par action avant goodwill

Bénéfice net par action avant goodwill, corrigé des éléments non-récurrents.

Bénéfice net normalisé par action dilué avant goodwill

Bénéfice net par action dilué avant goodwill, corrigé des éléments non-récurrents.

Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires moins les accises et les ristournes.

Couverture des intérêts

EBITDA moins les dépenses brutes d'investissements, divisé par les dépenses nettes d'intérêts.

Dépenses commerciales

Les dépenses commerciales incluent tous les coûts de vente des produits, y compris les autres coûts (salaires, frais de bureau, etc.) du département commercial et de la force de vente.

Dépenses d'investissements nettes

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, moins les revenus provenant des ventes.

Dépenses de marketing

Les dépenses de marketing reprennent tous les coûts relatifs au support et à la promotion des marques. Ces coûts comprennent les divers coûts opérationnels (salaires, frais de bureau, etc.) du département marketing ainsi que le "sponsoring", les événements, les enquêtes et les études de marché.

Dettes financières nettes

Emprunts portant intérêts à long terme et à court terme plus les découverts bancaires diminués des placements, de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

EBIT

Bénéfice d'exploitation.

EBIT normalisé

Bénéfice d'exploitation corrigé des éléments non-récurrents.

EBITDA

Bénéfice d'exploitation avant amortissements et dépréciations.

EBITDA normalisé

Bénéfice d'exploitation avant amortissements et dépréciations corrigé des éléments non-récurrents.

Éléments non-récurrents

Tous les frais ou les revenus qui surviennent de manière irrégulière et ne faisant pas partie des activités normales de la société et dont le montant s'élève au minimum à 5m d'euros.

Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires diluées

Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires ajusté de l'impact des options d'achat d'actions émises.

Moyenne pondérée des actions ordinaires

Nombre des actions émises au début de l'exercice, corrigé par le nombre d'actions annulées, rachetées et émises durant l'exercice, multiplié par un facteur temps moyen.

Pay out ratio

Dividende brut par action multiplié par le nombre d'actions ordinaires émises à la fin de l'exercice, divisé par le bénéfice d'exploitation.

Ratio dettes/capitaux propres

Dettes financières nettes divisées par le capital et les réserves.

Rendement sur le capital investi (ROIC)

Bénéfice net d'exploitation après impôts plus les revenus des entreprises associées et les dividendes des sociétés non consolidées divisé par les capitaux investis. Un prorata est calculé pour les acquisitions réalisées pendant l'exercice.

Rendement normalisé sur le capital investi (ROIC normalisé)

Rendement sur le capital investi (ROIC) ajusté des éléments non-récurrents.

Taux moyen d'imposition du groupe

Le taux d'imposition moyen pondéré est la résultante du taux d'imposition appliqué par chaque pays, calculé sur le bénéfice avant impôts et avant éléments exceptionnels de chaque entité et en divisant la charge totale d'impôts ainsi obtenue par le bénéfice net avant impôts et avant éléments exceptionnels du groupe.

Adresses et contacts

SIÈGE SOCIAL

InBev NV/SA
Grand'Place 1
1000 Brussels
Belgium

SIÈGE ADMINISTRATIF

InBev NV/SA
Brouwerijplein 1
3000 Leuven
Belgium
Tel: + 32 16 27 6111
Fax: +32 16 50 6111

AMÉRIQUE DU NORD

CANADA

Labatt Breweries of Canada
Labatt House,
Queen's Quay Terminal
207 Queen's Quay West,
Suite 299
P.O. Box 133
Toronto, Ontario M5J 1A7
Tel :+ 1 416 361 5050
Fax :+1 416 361 5200

ÉTATS-UNIS

InBev USA
101 Merritt 7
P.O. Box 5075
Norwalk
Connecticut 06856-5075
Tel: + 1 203 750 6600
Fax :+ 1 203 750 6699

AMÉRIQUE CENTRALE & DU SUD

**Companhia de Bebidas das
Américas - AmBev**
Rua Dr. Renato Paes de Barros
1017
4 andar
Itaim Bibi
04530-001
São Paulo
Brésil
Tel: +55 11 2122 1414 / 1415
Fax: +55 11 2122 1526

ASIE-PACIFIQUE

AUSTRALIE

**Interbrew Export & Licenses -
Oceania Representative Office**
Suite D, Level 4
140 William Street
East Sydney NSW, 2011
Tel: + 61 2 9361 5266
Fax : + 61 2 9361 5633

CHINE

**Interbrew Management
(Shanghai) Co Ltd.**
1115 One Corporate Avenue
222 Hubin Road,
Shanghai 200021
Tel: + 86 21 5382 7878
Fax: + 86 21 53829 670

SINGAPOUR

**Interbrew Export & Licenses
Asia Pacific Representative
Office**
International Building # 11-01
360 Orchard Road
Singapore 238869
Tel: + 65 6738 1742
Fax : + 65 6737 5975

CORÉE DU SUD

Oriental Brewery Co., Ltd.
Hanwon Bldg 8F
#1449-12, Seocho-Dong
Seocho-ku, Seoul, 137-070
Tel: + 82 2 2149 5006
Fax : + 82 2 2149 5380

Adresses et contacts

EUROPE DE L'OUEST

BELGIQUE

SA Interbrew Belgium NV

Vaartkom 31
3000 Leuven
Tel: + 32 16 27 6111
Fax: + 32 16 50 6111

FRANCE

Interbrew France S.A.S.

Av. Pierre-Brossolette 14, B.P. 9
59426 Armentières Cedex
Tel: + 33 3 2048 30 30
Fax: + 33 3 2048 31 97

ALLEMAGNE

Interbrew Deutschland

Am Deich 18/19
28199 Bremen
Tel: + 49 421 5094 0
Fax: + 49 421 5094 667

ITALIE

Interbrew Italia Srl

Piazza Francesco Buffoni 3
21013 Gallarate (VA)
Tel: + 39 0331 268411
Fax: + 39 0331 268505

GRAND DUCHÉ DU LUXEMBOURG

Brasserie de Luxembourg

Mousel Diekirch S.A.

Rue de la Brasserie 1
9214 Diekirch
Tel: + 352 80 2131 1
Fax: + 352 80 3923

ESPAGNE

Interbrew Spain

Fructuos Gelabert, 2-4, 8° 2a
Edificio Conata I
08970 Sant Joan Despi,
Barcelona
Tel: + 34 93 480 8320
Fax: + 34 93 477 1540

PAYS-BAS

Interbrew Nederland N.V.

Ceresstraat 1
Postbus 3212
4800 CA Breda
Tel: + 31 76 525 2424
Fax: + 31 76 525 2505

ROYAUME-UNI

Interbrew UK Ltd.

Porter Tun House
500 Capability Green Luton
Bedfordshire LU1 3LS
Tel: + 44 1582 39 1166
Fax: + 44 1582 39 7397

EUROPE CENTRALE ET DE L'EST

BOSNIE HERZÉGOVINE

Uniline d.o.o.

I. Gundulica bb
88 340 Grude
Tel: + 387 39 661 670
Fax: + 387 39 662 700

BULGARIE

Kamenitza AD

1 Business Park Sofia
Building 3, 1st Floor, office 103
Mladost 4
1715 Sofia
Tel: + 359 2 974 03 84
Fax: + 359 2 974 03 85

CROATIE

Zagrebacka Pivovara d.d.

Ilica 224
10000 Zagreb
Tel: + 385 1 39 00 199
Fax: + 385 1 37 74 639

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Pivovary Staropramen a.s.

Nádražní 84
150 54 Praha 5
Tel: + 420 257 191 111
Fax: + 420 257 191 288

HONGRIE

Borsodi Sörgyar Rt.

Rákóczi u. 81
3574 Böcs
Tel: + 36 46 318 133
Fax: + 36 46 318 129

ROUMANIE

Interbrew Romania S.A.

20, Sîriului St., 014354
Sector 1, Bucharest
Tel: + 40 21 208 0200
Fax: + 40 21 208 0210

RUSSIE

SUN Interbrew

Vorontsovsky Park 6
117630 Moscow
Tel: + 7 095 960 23 60
Fax: + 7 095 960 23 62

SERBIE & MONTENEGRO

Industrija piva i sokova

"Trebjesa" A.D.Niksic

Njegoseva 18
81400 Niksic/Montenegro
Tel: + 381 83 242 433
Fax: + 381 83 243 866

Apatinksa Pivara

Trg oslobođenja 5
25260 Apatin/Serbie
Tel: + 381 25 773 444 240
Fax: + 381 25 773 201

SLOVAQUIE

Staropramen - Slovakia s.r.o.

Trnavská cesta 82
820 12 Bratislava 2
Tel: + 421 2 555 74 772
Fax: + 421 2 555 74 976

UKRAINE

SUN Interbrew Ukraine

87, Bozhenko Str.
Kiev, 03150
Tel: + 380 44 201 4000
Fax: + 380 44 201 4009